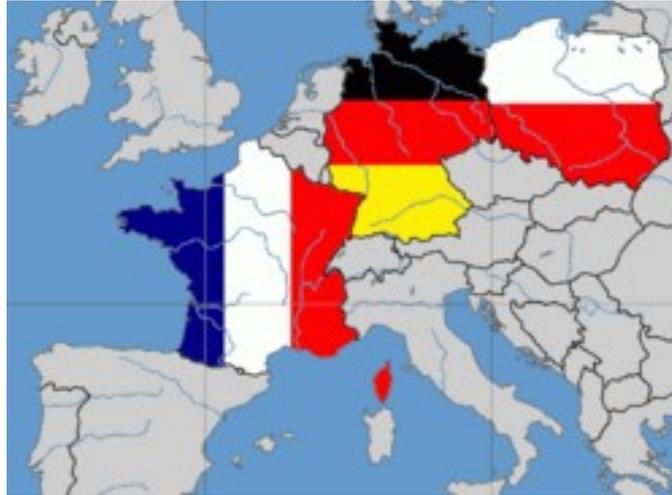


Université Robert Schuman

## Le Triangle de Weimar et l'Europe



<http://www.weimarer-dreieck.com/inhalt/WeimarerLogosammlung.html>

*Martin Władysław Młodecki*

*Sous la direction du Professeur Jean-Christophe Romer*



**Master 2 Histoire des Relations Internationales**  
Institut des Hautes Études Européennes  
Strasbourg - 2008

# Sommaire

*Avant-propos*

*Remerciements*

**Introduction**

**p.1**

Chapitre I : Redéfinir l'espace centre européen 1989-1991

p.5

1. Les relations franco-polonaises à l'aube de la coopération tripartite
2. La Pologne et l'Allemagne : de la normalisation à la réconciliation
3. La réunification allemande : entre craintes et perspectives pour l'Europe

**Partie 1 : Une coopération privilégiée pour une réunification du continent**

**p.14**

Chapitre II : Pédagogie ou coopération ?

p.15

1. Une coopération multi facettes aux sommets
  - 1.1 *Un développement rapide des rencontres interministérielles*
  - 1.2 *Un développement inégal des relations économiques*
2. Les coopérations aux niveaux local et régional et les limites du Triangle
  - 2.1 *La coopération aux niveaux local et régional au sein du Triangle de Weimar*
  - 2.2 *Les limites de la coopération au sein du Triangle*

Chapitre III : Le Triangle armé

p.30

1. Entre l'intégration des structures atlantiques...
  - 1.1 *L'Allemagne, la France et la recherche de stabilité aux marges de la CEE*
  - 1.2 *Entre lobbying à Washington et une Russie rassurée*
2. ...et la recherche d'une identité de défense européenne.
  - 2.1 *Les impulsions politiques timorées*
  - 2.2 *Une importante coopération entre les trois armées*

**Partie 2 : Naissance d'un Partenariat difficile**

**p.44**

Chapitre IV : La France et l'Allemagne le frein-moteur de l'élargissement

p.45

1. Les avocats de l'entrée de la Pologne dans l'UE ?
  - 1.1 *La position allemande face à l'élargissement*
  - 1.2 *La position française face à l'élargissement*
  - 1.3 *Une position commune ?*
2. Les débuts d'une coopération entre partenaires
  - 2.1 *La Pologne est-elle considérée comme un partenaire ?*
  - 2.2 *Le rôle de la Pologne dans la Convention établissant la Constitution pour l'Europe*

Chapitre V: La crise irakienne : de la mort à la renaissance du Triangle p.60

1. L'entrée en crise : les insuffisances de la coopération au sein du Triangle en matière de sécurité et défense
2. La crise et ses conséquences
  - 2.1 *Une crise politique transformée en hystérie médiatique*
  - 2.2 *Le Triangle a-t-il encore une raison d'être ?*
3. La sortie de crise : redéfinir le rôle du Triangle ou simplement « tourner la page » ?

**Partie 3 : Dans l'Union - perspectives** p.74

Chapitre VI : La coopération dans l'UE - une nouvelle donne pour le Triangle p.75

1. La redéfinition du cadre de coopération au sein de l'UE : une chance pour le Triangle
  - 1.1 *Un approfondissement apparent des relations trilatérales*
  - 1.2 *La reprise de la coopération en matière de sécurité et défense*
2. Entre problèmes réels et imaginaires
  - 2.1 *Entre les problèmes germano-polonais non résolus et de nouvelles initiatives controversées*
  - 2.2 *2005 et les évolutions de la politique étrangère en Pologne et en Allemagne : changement de forme ou de fond ?*

Chapitre VII : Entre élargissement et dissolution - Perspectives du Triangle p.90

1. Entre un Triangle accompli et les différentes perspectives d'élargissement de la coopération
2. Les relations UE -Russie et UE -Etats-Unis : un nouveau rôle pour le Triangle ?
3. La coopération trilatérale : un nouveau « moteur de l'Europe » ?

**Conclusion Générale** p.99

***Sources et bibliographie***

***Glossaire***

***Index de Noms***

***Annexes :***

1. Texte de la déclaration de Weimar du 29 août 1991
2. Interview avec le Dr Jacek Saryusz-Wolski du 24 mai 2007.
3. Sténogramme du colloque du 15<sup>e</sup> anniversaire du Triangle de Weimar

## *Avant-propos*

Avec l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne en mai 2004 il m'a paru très important d'essayer de définir le rôle qu'elle pourrait avoir dans le processus d'intégration européenne. En effet, une fois entrée dans toutes les instances occidentales et européennes comme l'UE et l'OTAN la Pologne peut enfin reprendre la place d'un acteur à part entière dans le concert des nations européennes. Après 45 ans de souveraineté limitée sur le plan international, liée à la domination soviétique, et près de 15 ans de transition politique, économique et sociale l'année 2004 marque sans aucun doute une importante rupture qualitative dans ses relations avec les partenaires européens.

Le Triangle de Weimar, qui apparait en 1991 en regroupant la France, la RFA et la Pologne, semble donc être un élément important pour comprendre le cheminement de la Pologne du stade de pays satellite au rôle d'un des plus grands et importants pays l'UE.

Le sujet est borné d'une part, par la naissance du Triangle et d'autre part, par l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence en France. J'ai choisi de prendre, assez paradoxalement, un élément de la vie politique française et non pas l'année 2005 qui voit le renouvellement politique en Pologne et Allemagne pour deux raisons essentielles. J'ai souhaité décaler la fin du travail pour pouvoir couvrir les premières années de coopération des trois pays au sein de l'UE et analyser l'importante évolution des relations trilatérales. En ciblant la fin du mémoire au départ de Jacques Chirac, personnalité politique constamment présente depuis 1998 et l'élévation des rencontres du Triangle au niveau des chefs d'États, permet d'achever le processus du renouvellement des élites politiques dans les trois pays.

Le sujet étant d'actualité je n'ai pu disposer de tous les éléments nécessaires pour mener une recherche dans les coulisses du problème. J'ai eu quelques éclairages d'un ancien ministre des Affaires européennes le Dr Jacek Saryusz-Wolski, aujourd'hui Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement Européen, dont les opinions et suggestions ont été très importantes. Le sujet fait, par ailleurs, office de très peu de publications et d'analyses. Hormis un ouvrage du professeur Bogdan Koszel de l'Université de Poznan aucune analyse sérieuse et complète n'existe actuellement. L'étude a donc porté essentiellement sur des sources primaires (articles de journaux, communiqués et conférences de presse...) et sur des analyses partielles (*yearbook* de la diplomatie polonaise...).

Pour finir, en raison de ma méconnaissance de l'allemand les sources sont presque exclusivement françaises et polonaises.

## *Remerciements*

Je souhaite tout d'abord remercier le Professeur Jean-Christophe Romer, directeur de ce mémoire, pour l'accompagnement sans lequel ce travail n'aurait pas pu aboutir. De même, mes remerciements s'adressent au Dr Birte Wassenberg que les conseils en matière méthodologique m'ont été d'un grand secours.

Dans la recherche liée à la réalisation de ce mémoire je souhaite remercier l'Association parisienne « Triangle de Weimar » ainsi que le Professeur Stanislaw Parzymies, de l'Université de Varsovie, pour m'avoir donné accès à certaines sources non disponibles par ailleurs. Ma gratitude s'adresse aussi au Dr Jacek Saryusz-Wolski, Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement Européen, dont les éclairages en amont de ma recherche m'ont permis d'orienter mes travaux tout de suite sur un certain nombre de pistes.

Pour finir, je souhaite exprimer ma plus grande reconnaissance à Mlle Émilie Langjahr pour l'important et laborieux travail de relecture et corrections stylistiques ainsi qu'à toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce travail.

*Martin W. Mlodecki*  
*Riedisheim, le 5 juin 2008*

*« Lorsque sur la carte de l'Europe nous traçons une ligne,  
qui relie Paris avec Berlin et Varsovie  
nous retrouvons une forme de colonne vertébrale de l'Europe »<sup>1</sup>*

Un peu plus de deux ans après la nomination de Tadeusz Mazowiecki à la tête du premier gouvernement non communiste après 1945 en Pologne la situation géopolitique mondiale et surtout centre européenne est profondément modifiée. Peu après août 1989 les autres pays du bloc de l'Est se libèrent de la tutelle soviétique et le 9 novembre le symbole même du rideau de fer : le mur de Berlin est abattu. L'Union Soviétique existe mais ses institutions ne contrôlent plus grand-chose et Mikhaïl Gorbatchev ressemble de plus en plus à un président sans État. Le continent européen est en grande recomposition et la lecture des relations intereuropéennes par le cadre hérité de l'affrontement des blocs devient impossible en l'espace de quelques mois.

D'une part, l'Europe centrale devient un acteur indépendant à part entière sur la scène politique internationale. Rapidement elle exprime sa volonté de rejoindre les

---

<sup>1</sup> « *Gdy na mapie Europy zaznaczymy linię łączącą Paryż z Berlinem i Warszawą, otrzymamy swego rodzaju obraz "kręgosłupa Europy"* » BUZEK Jerzy, exposé du programme de Premier Ministre à la Diète, 10.11.1997  
in : <http://ks.sejm.gov.pl:8009/kad3/002/30021001.htm> consulté le 21.03.2008

communautés européennes. La doctrine Brejnévienne abandonnée par l'URSS, les pays d'Europe Centrale amorcent rapidement leur retour dans giron de la culture occidentale après presque un demi siècle de parenthèse communiste. A la suite de la dissolution du Comecon<sup>2</sup> en 1990 « ils se tournent vers les organisations occidentales et notamment vers la Communauté [européenne] dont-ils espèrent de l'aide en attendant de pouvoir s'y intégrer »<sup>3</sup>.

D'autre part, en Europe occidentale, les milieux économiques préétablisent le programme de l'intégration européenne pour les années 1990 en proposant de favoriser la création d'une politique extérieure et de défense commune ainsi qu'une union monétaire donc « toutes les complications qui peuvent intervenir sur ce chemin sont vues d'une façon très négatives »<sup>4</sup>. Par ailleurs, il est clair que l'Europe de l'ouest « craint que l'implosion de la superpuissance [URSS] se fasse dans des convulsions incontrôlables et incontrôlées »<sup>5</sup> ce qui peu avoir comme conséquence une déstabilisation de la région.

C'est ce moment que les 28 et 29 août 1991 les ministres des Affaires étrangères de la Pologne, de la République Fédérale Allemande (RFA) et de la France : Krzysztof Skubiszewski, Hans-Dietrich Genscher et Roland Dumas choisissent pour former un groupe de consultation tri national dans l'Hôtel de ville du bourg de Weimar. Créé sur impulsion allemande plusieurs facteurs motivent les États du moteur de l'intégration européenne à former avec le plus grand ancien satellite de l'URSS une structure de coopération appelée Triangle de Weimar. Conscients des grands changements intervenus lors des mois qui précèdent cette rencontre, les dirigeants des trois pays voulaient sans aucun doute préparer la réunification historique du continent. La situation en 1991 est floue, indécise et les prévisions très difficilement réalisables. Il s'agit de réorganiser la scène européenne non seulement dans sa sphère politique mais aussi économique, culturelle et sociale. Le Triangle de

---

<sup>2</sup> Comecon : originellement CAEM (Conseil d'Assistance Économique Mutuelle) est une forme de coopération économique des pays communistes qui vise à faire un contrepoids à la Communauté Économique Européenne.

<sup>3</sup> BITSCH Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, p. 239 ; Éditions complexes, Bruxelles 2006.

<sup>4</sup> KOSZEL Bogdan, *Trojkat Weimarski Geneza Dzialalnosc Perspektywy*, p. 7 ; Instytut Zachodni, Poznan 2006.

<sup>5</sup> *ibid.*

Weimar a, dès son origine, une mission importante dans ce domaine car les pays fondateurs du Triangle savent qu'ils se trouvent « devant une chance unique pour construire une nouvelle Europe »<sup>6</sup>. Quel a donc été et continue d'être le rôle du Triangle de Weimar dans la réunification et l'intégration du continent européen ?

L'étude s'attachera de décrire et analyser l'impact du Triangle sur les relations trilatérales ainsi que leur rôle en Europe de sa création à mai 2007 et l'avènement de Nicolas Sarkozy à la Présidence française. Tout d'abord, un bref chapitre introductif qui portera sur la situation internationale lors de la création du Triangle rappellera rapidement l'histoire des relations entre les trois États et tentera de montrer les motivations des trois partenaires. Ensuite la première partie commencera avec le développement de la coopération tripartite du début du fonctionnement du Triangle jusqu'à la première rencontre au sommet des chefs d'États en 1998 et se terminera par l'adhésion de la Pologne à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de mars 1999. Il s'agira d'abord de dresser un bilan des premières années de fonctionnement du Triangle et rendre en évidence son important rôle pédagogique, pour, ensuite, s'intéresser plus particulièrement à la coopération sur les questions sécuritaires, de défense et militaires avec le processus d'intégration par la Pologne des structures nord atlantiques.

La deuxième partie tâchera de présenter l'important changement qualitatif du Triangle après 1998 et la première évolution de son rôle. Les trois pays commencent progressivement à se comporter en partenaires, certes inégaux, mais où semble quelque fois apparaître une volonté de remplacer la logique du « deux pour le troisième »<sup>7</sup> par des consultations et d'avantage de partenariat équilibré. L'élargissement de l'Union Européenne (UE) de 2004 y joue un rôle fondamental et l'essentiel des problématiques abordées lors des différents sommets sont en relation avec ce processus. Toutefois, la guerre en Irak, première crise majeure dans la coopération des trois États, voit apparaître les premières remises en cause de

---

<sup>6</sup> Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de la France, de la RFA et de la Pologne, Weimar, 29 août 1991. « Zbior Dokumentow », 1991, nr 3. in: <http://www.msz.gov.pl/Trojkat,Weimarski,1727.html?PHPSESSID=fabd8aac3354e2d755fc2aaa0d613fe9> consulté le 22.03.2008.

<sup>7</sup> GUETTA Bernard in : *Rzeczpospolita*, 10 mai 2003.

l'existence du Triangle. Il s'agira de voir dans quelle mesure et comment le Triangle a été sauvé.

La dernière partie s'attachera à traiter la coopération au sein du Triangle après l'adhésion de la Pologne à l'UE. Les relations, d'abord basées sur une pure logique intergouvernementale, deviennent davantage tributaires des problématiques apparues au sein des institutions communautaires de l'Europe. Il s'agira d'étudier si elles sont plutôt conflictuelles ou concordantes. Pour finir, le dernier chapitre portera sur la perspective et l'avenir du Triangle. A-t-il encore une raison d'être ? Si oui laquelle ? Dans le cadre actuel ou élargi ? Quels devraient être ses prochaines missions ?

## Chapitre I - Redéfinir l'espace centre européen

1989-1991

Les évolutions entre 1989 et 1991 ont profondément bouleversé les relations entre les pays de l'Europe centrale et ceux de l'Europe occidentale. En effet, d'une logique d'assouplissement de l'affrontement hérité de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) et de l'Acte Final d'Helsinki de 1975, les relations se transforment en coopération et en alliance programmée.

Toutefois, si la question de la redéfinition des relations Europe centrale - Europe occidentale est évidente, la chute du mur pose aussi des problèmes en Europe occidentale. En effet, avec l'unification des deux Allemagnes, l'équilibre des forces qui existait au sein de la Communauté Économique Européenne (CEE) est profondément bouleversé. De pays à capacités plus ou moins comparables avec la RFA la France devient en 1990 un partenaire, *de facto*, mineur.

Il s'agira donc dans ce chapitre de faire l'état des lieux des relations entre la Pologne et ses deux partenaires mais aussi, sinon surtout, voir les motivations de la France et de l'Allemagne, au moment de la réunification allemande, pour une coopération à l'intégration de la Pologne dans les structures européennes et nord atlantiques.

### **1. Les relations franco-polonaises à l'aube de la coopération tripartite.**

Les relations franco-polonaises à la fin de la période communiste sont sans doute les plus faciles à étudier. En effet, il n'y a jamais eu de conflits dans l'histoire entre les deux pays et les deux nations ont des liens historiques ancestraux<sup>8</sup>. Cette sympathie mutuelle apparaît donc comme un élément favorisant un redémarrage rapide d'une coopération renforcée à la chute du rideau de fer.

---

<sup>8</sup> GEREMEK Bronislaw, *Le Triangle de Weimar*, Przegląd Srodkowoeuropejski, numer 20-21 février 1998.

Les relations privilégiées entre les deux pays commencent avec la participation de la Pologne aux campagnes napoléoniennes du début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'hymne national polonais en fait d'ailleurs toujours mention<sup>9</sup>. La France et les Polonais continuent d'entretenir d'importants liens durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, notamment par la présence de fortes diaspora polonaises en France. La diaspora de l'*intelligentsia* est très présente avec entre autre Frédéric Chopin, Adam Czartoryski et Marie Skłodowska-Curie. Mais aussi, à partir de la fin des années 1890, une importante immigration dans les mines du nord, de Lorraine et d'Alsace<sup>10</sup> d'ouvriers polonais contribuent à multiplier les contacts. Parallèlement, lors des soulèvements polonais contre l'occupant russe, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les élites culturelles et artistiques françaises ont souvent soutenu les Polonais dans leur lutte pour la libération du pays. Casimir François Delavigne, poète français, est par exemple l'auteur des paroles d'un des plus importants chant patriotique polonais : *La Varsoivienne*. Il existe donc en Pologne une « forte tradition francophile »<sup>11</sup> et elle a d'importants relais en France.

Après qu'elle retrouve son indépendance en 1918, la France et la Pologne se lient dès 1921 par une « convention militaire » reconduite et renforcée tout au long de l'entre-deux-guerres<sup>12</sup>. Marquée symboliquement par la visite « triomphale »<sup>13</sup> de 1936 du Maréchal Rydz-Smigly en France<sup>14</sup>, c'est cette alliance qui amène, au moins formellement, à la déclaration de la guerre par la France à l'Allemagne au 3 septembre 1939.

Après la Seconde Guerre Mondiale, en 1967, le Général de Gaulle, Président de la République est en visite officielle en Pologne et déclare que « Polonais, Français, nous nous ressemblons tant et tant ! C'est vrai pour l'économie, la culture, la science. C'est vrai aussi pour la politique. De siècle en siècle, il n'arriva jamais que nos deux peuples se soient combattus. Au contraire, le succès ou le malheur de l'un ont toujours

---

<sup>9</sup> Paroles de l'hymne *Mazurek Dabrowskiego*, strophe 2 « ...*dal nam przyklad Bonaparte jak zwyciezac mamy* ».

<sup>10</sup> FREY Yves, *Polonais d'Alsace, pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Presse Universitaire de Franche-Comté 2003

<sup>11</sup> ROMER Jean-Christophe, SCHREIBER Thomas, *Francja zbyt ostrozna Europie Wschodniej*, *Przegląd Srodkowoeuropejski*, 20-21 février 1998.

<sup>12</sup> ROSZKOWSKI Wojciech, *Najnowsza Historia Polski 1914-45*, p. 161-162, Swiat Ksiazki, Varsovie 2003.

<sup>13</sup> BOCHENSKI Adolf, *Granice aliansu*, *Polityka* 1937, in *Przegląd Srodkowoeuropejski*, février 1998.

<sup>14</sup> ROSZKOWSKI Wojciech, *op. cit.* 12 p. 345-346.

été liés au succès ou au malheur de l'autre »<sup>15</sup>. Le premier secrétaire du Parti Ouvrier Uni Polonais (POUP)<sup>16</sup> Edward Gierek effectue une visite officielle en France en septembre 1977 marquant le fait que la France est « devenue en 1976 le premier fournisseur occidental de biens d'équipement de la Pologne »<sup>17</sup>.

Par ailleurs, dès le début de l'émancipation de la Pologne du joug soviétique, et même avant, la France soutient le développement de son ami héréditaire. En effet, dès 1988, la France œuvre pour la signature de la *Déclaration conjointe sur l'établissement de relations officielles* par la CEE avec le Comecon<sup>18</sup> mourrant. Mais le plus important reste sans doute le fort engagement<sup>19</sup> de la France dans le programme d'aide PHARE (*Poland and Hungary : Assistance for Restructuring their Economies*). La France reste en outre le « premier pays avec lequel la Pologne indépendante et souveraine a signé un *Traité d'amitié et de solidarité* en avril 1991 »<sup>20</sup>.

C'est donc dans ce contexte d'une amitié profonde et apparemment réciproque que Roland Dumas et Krzysztof Skubiszewski acceptent l'invitation de leur homologue allemand Genscher à tenir une rencontre des ministres des Affaires étrangères des trois pays à Weimar. Il s'agit pour la France d'aider un allié quasi-éternel la réintégration des structures occidentales. Pour la Pologne, la motivation est concordante et les courants francophiles toujours très importants. Il est donc possible d'affirmer que les liens politiques entre la Pologne et la France sont nettement plus conviviaux, importants et nombreux que ceux qui relient la Pologne et la RFA à la même période.

## **2. La Pologne et l'Allemagne : de la normalisation à la réconciliation**

---

<sup>15</sup> Déclaration du Général de Gaulle, 11 septembre 1967 à Varsovie, in [http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id\\_article=22#sommaire\\_6](http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id_article=22#sommaire_6) consulté le 27.03.2008

<sup>16</sup> vide PZPR (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza*)

<sup>17</sup> [www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/1084129281.doc+Gierek+en+France&hl=f&ct=clnk&cd=1](http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/1084129281.doc+Gierek+en+France&hl=f&ct=clnk&cd=1) consulté le 27.10.2008

<sup>18</sup> BITSCH Marie-Thérèse, *op. cit.* 3 p. 237

<sup>19</sup> ROMER Jean-Christophe, SCHREIBER Thomas, *op. cit.* 11

<sup>20</sup> HALAMSKI Adam, *Trojkat Weimarski - przeszlosc i perspektywy*, Przegląd Srodkowoeuropejski février 1998.

Si les relations entre la France et la Pologne peuvent apparaître dans l'imaginaire collectif comme un long fleuve tranquille sinon, et cela est à peine caricatural, un roman à l'eau de rose, il n'en est pas de même avec les relations germano-polonaises au début des années 1990. En effet, si la France et la Pologne sont des amis héréditaires la Pologne et l'Allemagne sont sans doute des ennemis héréditaires. Encore aujourd'hui la bataille de Grunwald de 1410 reste dans la conscience collective des polonais l'une des dates les plus connues et reconnues comme capitales dans l'histoire du pays. Sans remonter aussi loin dans l'histoire la Prusse est un des deux acteurs, aux côtés de la Russie, les plus actifs des trois partages de la Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle. La germanisation forcée de la Silésie et de la région de la Grande Pologne laisse beaucoup de traces négatives. De même lorsque « Briand flirtait avec l'Allemagne »<sup>21</sup> de Stresemann et il paraissait probable un apaisement entre la France et la République de Weimar l'attitude du même ministre des Affaires étrangères allemands à l'égard de la Pologne est nettement plus révisionniste<sup>22</sup>.

La Seconde Guerre Mondiale laisse d'énormes séquelles et rend difficile tout dialogue entre les deux nations. L'importance du sinistre du soulèvement de Varsovie de 1944 pacifié par les pires éléments<sup>23</sup> de l'armée allemande est sans précédent. En effet, comme le décrit l'historien britannique Norman Davies « la génération 1944 en Pologne était exceptionnelle. (...) Ils avaient raison que la jeune République, malgré de nombreux défauts, est quelque chose d'éminemment meilleurs que le totalitarisme allemand et russe. (...) Leur patrie n'a pas eu de telle génération ni par le passé ni n'en n'aura dans l'avenir »<sup>24</sup>. Les nazis d'abord, les soviétiques par la suite, ouvertement contribuent au fait que la Pologne se retrouve décapitée en 1945 et les personnes pouvant prendre le pouvoir sont alors « des opportunistes, (...) des sectaires politiques obéissant uniquement aux puissances étrangères »<sup>25</sup>.

Durant la période 1949-1989, les relations germano-polonaises sont bicéphales en raison de l'existence de deux États allemands : la République Fédérale Allemande

---

<sup>21</sup> BOCHENSKI Adolf, *op. cit.* 13

<sup>22</sup> entre autre il s'agit de l'affirmation de Stresemann à Königsberg en novembre 1924 que la Prusse Occidentale à été « séparée du Reich par la force et le viol ». in Wojciech Roszkowski, *op. cit.* 12 p.194

<sup>23</sup> entre autre par les troupes SS de Reinefarth, Dirlwanger, von dem Bach et Kaminski.

<sup>24</sup> DAVIES Norman, *Rising '44. The battle for Warsaw*, p.824 Znak, Krakow 2004

<sup>25</sup> *ibid.*

à l'Ouest et la République Démocratique Allemande (RDA) à l'Est. Les relations Pologne/RDA n'ont jamais été faciles et sont souvent sujets aux aléas de l'histoire à l'intérieur du bloc de l'Est, surtout liés aux changements qui s'opèrent à Moscou. L'unification des deux Allemagnes étant en fait un « anschluss » de la RDA par la RFA ces relations n'avaient plus une grande importance interétatique dans la mesure où ce sont les institutions et les dirigeants de la RFA qui assurent les relations bilatérales après 1990.

En ce qui concerne les relations entre la République Populaire de Pologne et la RFA le poids de l'histoire est relativisé et adouci par la visite symbolique de Willy Brandt en 1970 et par la lettre de 1965 des évêques polonais aux évêques allemands avec la célèbre formule « c'est dans cet esprit chrétien, mais au combien qu'humain, que nous tendons vers vous, assis sur les bancs de cette fin de Concile, les mains en pardonnant et en demandant pardon »<sup>26</sup>. Il s'agit d'un élément important du contexte dans lequel se reconstruisent les nouvelles relations germano-polonaises.<sup>27</sup> Par ailleurs, les tensions liées à la reconnaissance de la frontière sur l'Oder-Neisse sont assouplies par le traité Brandt/Cyrankiewicz de 1970.<sup>28</sup>

Toutefois, il faut aussi rappeler que le régime communiste affiche pendant près de 40 ans le spectre du militarisme et révisionnisme ouest allemand et continue, par sa propagande, à contribuer à la méfiance des polonais vis-à-vis des intentions allemandes. Donc dans l'imaginaire de beaucoup de polonais, particulièrement de personnes plus âgées, l'Allemagne continue à avoir une image très négative.<sup>29</sup>

Lorsqu'en 1990 l'Allemagne se réunit, les relations germano-polonaises méritent avant tout de connaître une normalisation avant de parler de coopération et de réconciliation. En effet, la Pologne souhaite être rassurée des intentions allemandes car « Helmut Kohl a plus que tardé pour reconnaître l'intangibilité de la frontière orientale de l'Allemagne sur la ligne Oder-Neisse »<sup>30</sup>. Bien rapidement les hésitations

---

<sup>26</sup> cit. originale : « *W tym jak najbardziej chrześcijańskim, ale i bardzo ludzkim duchu wyciągamy do Was, siedzących tu na ławach kończącego się Soboru, nasze ręce oraz udzielamy wybaczenia i prosimy o nie.* » in : <http://www.dziedzictwo.ekai.pl/text.show?id=4206>, consulté le 30.10.2007.

<sup>27</sup> MLODECKI Martin W., *Le poids de la Seconde Guerre Mondiale dans les relations germano-polonaises actuelles* in [www.rete-ihee.eu](http://www.rete-ihee.eu), consulté le 27.03.2008

<sup>28</sup> in <http://www.pol-niem.pl/index.php> consulté le 27.03.2008

<sup>29</sup> MLODECKI Martin W., *op. cit.* 27

<sup>30</sup> LEPARMANTIER Arnaud, *Le Monde*, 6 septembre 1999.

allemandes sont remplacées par un nombre important de gestes symboliques comme par celui de Mazowiecki et Kohl de novembre 1989 à Krzyzowa<sup>31</sup>, sur la frontière germano-polonaise et qui imite le motif de la rencontre de Mitterrand et Kohl de 1984 à Verdun<sup>32</sup>.

Les années 1990 et 1991 ont été un grand tournant dans les relations germano-polonaises. D'abord, en novembre 1990, les deux États signent un Traité en vue de la reconnaissance définitive des frontières, puis, en juin 1991 le *Traité de bon voisinage et de coopération* annexé par un *Accord de coopération entre la jeunesse* dont le but principal est de « *dażyć do zamknięcia bolesnych rozdziałów przeszłości oraz zdecydowane nawiązać do dobrych tradycji i przyjaznego współżycia w wielowiekowej historii Polski i Niemiec* »<sup>33</sup>. De ce fait, lors de la rencontre de Weimar les relations germano-polonaises, du moins dans leur partie juridique, sont normalisées. Il s'agit dès lors de commencer un processus de réconciliation. La création du Triangle doit suivre cette logique car il s'agit d'un « important défi pour la France et l'Allemagne (...) afin d'arriver à la réconciliation et l'intégration du continent européen »<sup>34</sup>. Les expériences franco-allemandes doivent donc profiter à la Pologne pour le démarrage d'un même processus. En effet, l'article deuxième de la déclaration commune des trois ministres à Weimar souligne que « dans les relations franco-allemandes la coopération est devenue quelque chose de normal, et entre la Pologne et l'Allemagne il s'agit de la clé pour la création d'une futur communauté des États et de leurs citoyens »<sup>35</sup>.

En tout état de cause, Jan Olszewski souligne lors de l'exposé du programme de son gouvernement à la Diète, qu'à partir de ce moment « le plus important en ce

---

<sup>31</sup> in : <http://www.pol-niem.pl/index.php?page=1120000000&catIDp=1> consulté le 28.03.2008

<sup>32</sup> in : [http://www.chcsc.uvsq.fr/colloques/coll\\_guerre.html](http://www.chcsc.uvsq.fr/colloques/coll_guerre.html) consulté le 28.03.2008

<sup>33</sup> « tenter de fermer les chapitres douloureux hérités du passé pour faire référence aux bonnes traditions et une cohabitation dans l'amitié connue dans l'histoire multiséculaire des relations germano-polonaises » Traité de bon voisinage et de coopération entre la RFA et la Pologne du 17 juin 1991 (préambule). in <http://www.pol-niem.pl/index.php> consulté le 28.03.2008

<sup>34</sup> PARZYMIES Stanislaw, *Polska w Trojkacie Weimarskim*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 1993/94, Varsovie 1994.

<sup>35</sup> « *W stosunkach między Niemcami a Francją współpraca taka stała się rzeczą normalną, a między Niemcami a Polską jest ona kluczem do przyszłej wspólnoty państw i ich obywateli.* » Déclaration commune des ministres des Affaires étrangères de la France, de la Pologne et de la RFA, Weimar 29 août 1991. « Zbiór Dokumentów » 1991 n. 3 in <http://www.msz.gov.pl/Trojkat,Weimarski,1727.html> consulté le 27.03.2008

qui concerne nos relations avec notre voisin à l'ouest, l'Allemagne, est de savoir utiliser la base des récents accords, surtout les traités, pour développer d'importantes relations, surtout commerciales »<sup>36</sup>.

Les motivations polonaises sont donc claires : favoriser l'ancrage du pays dans les structures occidentales et amorcer une véritable et consciente réconciliation avec son voisin allemand. Parallèlement, le Triangle de Weimar doit aussi être un important instrument dans les relations franco-allemandes.

### **3. La réunification allemande : entre craintes et perspectives pour l'Europe**

Après la Seconde Guerre Mondiale la réconciliation franco-allemande est à l'origine de l'édifice européen. En effet, la construction européenne débute, avec le discours « du salon de l'horloge » de mai 1950 que Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de la France adresse en réalité au chancelier allemand Konrad Adenauer. La réunification allemande en 1990 qui trouble l'équilibre entre les deux pays devient donc un enjeu important dans les relations franco-allemandes et donc une problématique supplémentaire pour l'Europe.

« Dans les premiers jours de 1990, j'avais demandé à Roland Dumas d'organiser une réflexion commune entre l'Élysée et le Quai d'Orsay afin de déterminer la méthode à suivre sur les questions posées par l'unité allemande, devenue imminente. Ce groupe avait conclu qu'il était urgent d'interroger les dirigeants ouest-allemands sur leurs intentions »<sup>37</sup>. Cette citation des mémoires de François Mitterrand prouve que dès l'apparition des premières intentions de réunification de l'Allemagne la France doit être rassurée sur l'avenir de la politique allemande. Après près de 30 ans de politique prévisible et homogène, après l'intégration de la RFA à l'OTAN en 1955 et la signature du *Traité de l'Élysée* en 1963, l'Allemagne redevient une « question »<sup>38</sup> dans les relations internationales. Avec la réunification la RFA devient

---

<sup>36</sup> Exposé du programme de Premier Ministre de la République de Pologne OLSZEWSKI Jan devant la Diète, 21.12.1991. in <http://ks.sejm.gov.pl:8009/kad1/003/10031001.htm> consulté le 28.03.2008

<sup>37</sup> MITTERRAND François, *De l'Allemagne, De la France* in. <http://www.ena.lu/> consulté le 27.03.2008

<sup>38</sup> VERNET Daniel, *Mitterrand, l'Europe et la réunification allemande*, Politique Étrangère n. 1/2003

un État fort de plus de 80 millions d'habitants et hérite du potentiel industriel, certes peu compétitif mais important, de l'Allemagne de l'Est. L'égalité entre les deux États du « moteur de l'intégration européenne » est donc bouleversée.

En parallèle, d'importantes forces politiques en France, essentiellement certains gaullistes et le Parti Communiste Français alarment que l'*Ostpolitik*<sup>39</sup> allemande est un important risque pour la construction européenne et que l'Allemagne pourrait vouloir redevenir unilatéralement une grande puissance en devenant, de ce fait, un danger pour la France.<sup>40</sup> C'est pourquoi, quand le « 5 mai 1990, s'ouvre la conférence 2+4 »<sup>41</sup> qui doit amener à la régulation définitive de la question allemande et où les « quatre puissances [Etats-Unis, France, URSS et Grande-Bretagne] mettent fin à leur droits et responsabilités sur l'Allemagne »<sup>42</sup> la position française ressemble d'avantage à une « non-opposition » plutôt qu'un « soutien »<sup>43</sup>.

Le professeur Jacques-Pierre Goujon de l'Université Paris -VIII explique que « la France n'a pas préparé de nouvelle politique allemande. Elle n'a pas accepté que l'ordre géopolitique qu'elle a pour l'essentiel mis en place après 1918 soit bouleversé de telle sorte qu'elle a retrouvé en face d'elle une Allemagne ayant retrouvé sa place en Europe centrale »<sup>44</sup>. La position de la France est donc difficile en 1990. Le moteur de l'intégration européenne risque d'être déstabilisé. En effet, « forte de ces quatre-vingt millions d'habitants et de son mark, la nouvelle Allemagne n'allait-elle pas exercer une vraie hégémonie en Europe » et « privilégier l'élargissement à l'Est au détriment de l'approfondissement (...) ? »<sup>45</sup>. C'est à ce genre de questions qu'est confrontée la France, partenaire privilégié de la RFA, lors de la réunification. La crainte d'une *Ostpolitik* allemande totalement indépendante est incontrôlée est particulièrement importante. En tout les cas, la rapidité des événements trouble les

---

<sup>39</sup> *Ostpolitik* : terme allemand désignant la politique de l'Allemagne envers les pays de l'Europe Centrale et Orientale. Cette politique est apparue sous Bismarck, intellectuellement développée au début du XX siècle, elle a été menée de façon offensive et agressive par Hitler puis à des fins de réconciliations entre les blocs par Willy Brandt.

<sup>40</sup> PARZYMIES Stanislaw, *op. cit.* 34

<sup>41</sup> ROMER Jean-Christophe, *La recomposition de l'ordre international*, in Dominique Colas (dir.) *L'Europe post-communiste*, p. 551. PUF, Paris 2002.

<sup>42</sup> *ibid.*

<sup>43</sup> VERNET Daniel, *op. cit.* 38

<sup>44</sup> GOUJON Jacques-Pierre, propos recueillis par Daniel Vernet, *Le Monde* 18 novembre 1997.

<sup>45</sup> BITSCH Marie Thérèse, *op. cit.* 3 p. 245

dirigeants européens, Mitterrand et Thatcher en particulier.<sup>46</sup>

C'est dans ce contexte que Helmut Kohl et Hans-Dietrich Genscher tentent de rassurer l'Europe, le monde et la France en particulier des intentions allemandes en matière de politique étrangère. Tout d'abord, Kohl participe très activement aux préparatifs de la Conférence Intergouvernementale (CIG) donnant naissance au Traité de Maastricht, mais aussi sacrifie le mark allemand, symbole de réussite de l'économie de la RFA, au profit d'une futur Union Économique et Monétaire (UEM).

En outre, par la création du Triangle de Weimar, l'Allemagne souhaite ouvertement associer son partenaire français à sa politique orientale. Le Triangle de Weimar permet de mener une « *Ospolitik* commune »<sup>47</sup> et atténuer les avantages de l'Allemagne ainsi que prouver l'absence d'un éventuel néo-impérialisme. Le Triangle devient en quelque sorte une vitrine de la coopération franco-allemande vers l'Europe centrale. Il s'agit, pour l'Allemagne, de démettre tout soupçons à son égard et à la France de contrôler, malgré tout, la politique du tandem.

Le Triangle de Weimar semble donc être une structure fondée sur des motivations croisées et différenciées. S'il apparaît clairement que le Triangle a été « créé en 1991 pour accompagner l'unification allemande »<sup>48</sup> et cela tant pour rééquilibrer le tandem franco-allemand que pour rassurer la Pologne, les autres motivations du couple franco-allemands sont un peu plus discutables.

En revanche, pour la Pologne, le Triangle apparaît immédiatement comme une chance d'intégrer rapidement les structures politiques occidentales en étant associée au tandem Paris-Bonn. Il s'agit aussi d'axer la réconciliation germano-polonaise sur « le modèle franco-allemand »<sup>49</sup> car il apparaît clairement que ce « modèle (...) a fait ses preuves »<sup>50</sup>.

---

<sup>46</sup> *ibid.*

<sup>47</sup> DRAUS Franciszek, *Trojkat Weimarski : w poszukiwaniu sensu*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998.

<sup>48</sup> MILLOT Lorraine, *Libération*, 31 août 1999.

<sup>49</sup> HALAMSKI Adam, *op. cit.* 20

<sup>50</sup> *ibid.*

## **1<sup>ère</sup> Partie**

### **Une coopération privilégiée pour une réunification du continent (1991-99)**

L'élévation le 29 août 1991 des relations trilatérales entre la Pologne, la France et la RFA au rang d'une coopération renforcée voire privilégiée est un élément très important aux débuts des années 1990. En effet, le Triangle de Weimar a comme objectif originel « d'unir les nations par delà les frontières passées, dans toutes les sphères et tous les niveaux de la vie »<sup>51</sup>. De ce fait, il doit servir de pont pour la « réconciliation et la réunification du continent européen divisé jusqu'en 1989 »<sup>52</sup>.

Parallèlement à son rôle pédagogique, la coopération intereuropéenne joue un rôle tampon dans le processus qui vise à détacher l'Europe centrale et plus particulièrement la Pologne, de la zone d'influence soviétique. En effet, si le communisme s'effondre entre août et décembre 1989 et si l'URSS est en voie de décomposition, la présence soviétique en Europe centrale, entre autre en Pologne et en ex-RDA reste très importante. Le pacte de Varsovie se décompose rapidement mais d'importants contingents de troupes soviétiques demeurent présentes dans ces deux pays.<sup>53</sup> C'est pourquoi la coopération intereuropéenne, y compris dans le cadre du Triangle, est mise en avant pour éviter de mettre au premier plan le retournement d'alliance qui apparaît inévitable.

Tout d'abord seront étudiés les aspects pédagogiques du Triangle dans la réintégration par la Pologne du monde des démocraties libérales, pour ensuite voir son rôle important dans la coopération militaire des trois pays. Il s'agira donc d'étudier le développement et l'impact des relations entre la mise en place du Triangle et la définitive intégration par la Pologne des structures atlantiques.

---

<sup>51</sup> « Zbior Dokumentow » 1991 n. 3. *Op. cit.* 35

<sup>52</sup> KUZNIAR Roman, *Wspolne powołanie na drodze do europejskiego zjednoczenia*, Przegląd Środkowoeuropejski, février 1998.

<sup>53</sup> 351 274 en RDA et 44 088 en Pologne. ROMER Jean-Christophe, *op. cit.* 41 p. 554.

## Chapitre II - Pédagogie ou coopération ?

Le Triangle de Weimar est créé à des fins pédagogiques : il doit favoriser la réconciliation germano-polonaise en prenant modèle sur le couple franco-allemand. Toutefois, le développement et la multiplication de ses champs d'application dans les relations entre les trois pays dépassent rapidement le cadre unique de la réconciliation. Les contacts, tout d'abord ministériels, s'élargissent rapidement et commencent à toucher de plus en plus la société civile. En parallèle, lors de la transition économique de la Pologne du début des années 1990, qui voit le passage de l'économie planifiée centralisée à une économie de marché, les partenaires du Triangle jouent un rôle important. Toutefois, cet engagement n'est pas le même pour la France et l'Allemagne alors que l'aide des partenaires apparaît à ce moment particulièrement nécessaire. La Pologne subie notamment une période économiquement et socialement très dure où, par exemple, le taux d'inflation dépasse 600%.<sup>54</sup>

Par ailleurs, la coopération au niveau local et régional est un élément important dans le développement d'une solidarité de fait entre les nations. La multiplication des contacts transfrontaliers entre la Pologne et l'Allemagne a un rôle fondamental dans la transformation des frontières en éléments d'unification des deux pays<sup>55</sup>. En outre, les jumelages de communes et autres coopérations donnent une visibilité locale plus accrue au fonctionnement du Triangle. Mais, le cadre coopératif ne présente pas que des avantages et les problèmes qui jonchent sur le chemin de la coopération trilatérale sont nombreux.

### **1. Une coopération multi facettes aux sommets.**

C'est dans le cadre du Triangle qu'entre 1991 et 1998 se multiplient les rencontres au niveau ministériel. Différents aspects sont abordés et rapidement il

---

<sup>54</sup> WILD Gérard, *Économie de la transition : le dossier*, in Dominique Colas (dir.) *L'Europe postcommuniste*, p. 261, PUF, Paris 2002.

<sup>55</sup> « Zbior Dokumentow » 1991 n. 3. *Op. cit.* 35 point 3.

devient un élément permanent des relations trilatérales. Toutefois, ces réunions sont hypothéquées par un certain nombre de problèmes tant conjoncturels que structurels.

### 1.1 Un développement rapide des rencontres interministérielles

Après la rencontre de Weimar en août 1991 et jusqu'en 1998, les ministres des Affaires étrangères des trois pays s'entretiennent à six reprises. Si la première réunion à Bergerac en avril 1992 traite essentiellement des aspects sécuritaires, en particulier des problèmes liés à la périphérie de l'Europe,<sup>56</sup> la majorité des autres rencontres s'attardent sur des questions d'intégration européenne. En effet, les réunions de novembre 1993 (Varsovie), septembre 1994 (Bamberg) et octobre 1995 (Paris) se concentrent sur l'état d'avancement des réformes en Pologne, tant sur le plan de la démocratisation de la vie politique, que sur l'aménagement du cadre juridique.<sup>57</sup>

Les entretiens de la fin de cette période sont sujets à une certaine modification des thèmes principaux. La rencontre de novembre 1997 à Francfort sur Oder sert essentiellement à favoriser les contacts culturels entre les partenaires et celle de 1996, à Varsovie, prépare l'élévation du Triangle au plus haut niveau étatique.<sup>58</sup>

Les réunions des ministres des Affaires étrangères restent informelles pendant le trio Dumas, Genscher et Skubiszewski, dès 1993 et la première rencontre d'Alain Juppé, ministre français du gouvernement Balladur, Andrzej Olechowski ministre polonais du gouvernement Pawlak et Klaus Kinkel ministre allemand qui succède à Genscher, elles deviennent des « rencontres officielles de délégations ministérielles »<sup>59</sup>. Cette élévation formelle du Triangle contribue à l'augmentation de l'importance médiatique et à la hausse du prestige de cette coopération. Toutefois, cela favorise aussi une certaine dissolution de la coopération et une prépondérance de la forme sur le fond du dialogue.

---

<sup>56</sup> déclarations communes dont une sur le renforcement de la CSCE et l'autre sur les problèmes de Bosnie, Afghanistan et Nagorny-Karabagh. in [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 31.03.2008

<sup>57</sup> [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 1.04.2008

<sup>58</sup> *ibid.*

<sup>59</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 20.

Les rencontres trilatérales s'attachent en particulier, à exprimer symboliquement une « communauté d'intérêts germano-polonaise »<sup>60</sup>, chose qui n'était absolument pas évidente en 1989. En effet, la rencontre informelle entre François Mitterrand, Richard von Weizsäcker et Lech Walesa à Gdansk en juin 1993, lors de la remise des doctorats *honoris causa* de l'Université de Gdansk aux présidents français et allemand, est un de ces éléments forts qui marquent la nouvelle amitié franco-germano-polonaise. De même, la visite de Roman Herzog, successeur de von Weizsäcker, à la commémoration du cinquantième du soulèvement de Varsovie le 1<sup>er</sup> août 1994 est l'un des symboles les plus importants de cette réconciliation initiée à Weimar.

Par ailleurs, l'un des changements qualitatifs qui relance en 1995 un Triangle trop formalisé est la nomination à la fonction de ministre des Affaires étrangères en Pologne de Wladyslaw Bartoszewski. Résistant de la première heure en 1939 et participant au soulèvement de Varsovie le professeur Bartoszewski est un éminent spécialiste des relations internationales et reste une autorité incontestée en Pologne et en Europe. Germanophone et germanophile il est l'un des acteurs qui a le plus à cœur le développement de l'initiative de Weimar.<sup>61</sup> Lors de son célèbre discours du 28 avril 1995 devant la session jointe du *Bundestag* et *Bundesrat* il exprime au sujet de la visite de Herzog que « les présidents de Pologne et d'Allemagne ont alors prouvé même aux plus sceptiques, que les anniversaires qui ont divisé, peuvent être des impulsions pour créer un avenir meilleur. Un avenir qui unit »<sup>62</sup>.

Pour la France, il faut signaler le grand rôle de Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, pour son action importante dans le processus d'unification du continent européen en favorisant le rôle « paneuropéen »<sup>63</sup> du Conseil. En effet, la Pologne est l'un des premiers pays de l'ex-bloc de l'Est à adhérer

---

<sup>60</sup> GEREMEK Bronislaw in : Rapport de la *Conférence du 15<sup>e</sup> anniversaire du Triangle de Weimar* transmis par l'Association Triangle de Weimar, 41, boulevard V. Auriol - Paris. *Annexe 3*.

<sup>61</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.21

<sup>62</sup> « *Prezydenci Polski i Niemiec przekonali wówczas nawet sceptyków, że rocznice, które dzielą, mogą dać równocześnie impuls do kształtowania lepszej przyszłości. Przyszłości, która będzie łączyć.* » Discours de Wladyslaw Bartoszewski, ministre des Affaires étrangères de la Pologne devant la session jointe du Bundestag et Bundesrat allemand 28 avril 1995. in : <http://www.polska.pl/index.php?page=1030100000> consulté le 2.04.2008

<sup>63</sup> BITSCH Marie-Thérèse, *op. cit.* 3 p. 243.

à cette organisation internationale.

Pour finir, les rencontres au sommet, facilitent et favorisent la réconciliation germano-polonaise, ainsi que la réintégration du continent. Ces rencontres sont souvent articulées autour du soutien de la France et de l'Allemagne à l'adhésion prochaine des pays d'Europe centrale à l'UE.<sup>64</sup> De ce fait, il s'agit d'un très grand succès pour la diplomatie polonaise car « le moteur franco-allemand de l'Europe n'admettait pas jusque là de partenaires dans une coopération institutionnelle, malgré de nombreuses tentatives d'États membres de l'UE mais aussi de pays européens hors communautés »<sup>65</sup>.

En plus des relations politiques au plus au niveau et de la multiplication des symboles, la Pologne attend une importante aide économique de ses partenaires européens. En effet, l'économie en transition étant une période difficile, la coopération économique doit être l'un des piliers des relations entre l'Europe centrale et la CEE en général, et des trois partenaires en particulier. Il s'agit d'éviter que l'« Europe soit partagée par une nouvelle frontière entre les pauvres et les riches »<sup>66</sup>.

### 1.2 Un développement inégal des relations économiques

En 1989 la France domine la RFA dans les relations économiques avec la Pologne. Il s'agit du reliquat de la période Gierek des années 1970 et surtout de la non comptabilisation des relations économiques entre la Pologne et la RDA au sein du Comecon. Cette coopération héritée de la période communiste place la France dans une position favorable aux débuts de la transformation économique initiée en Pologne.<sup>67</sup>

L'Allemagne, en revanche, est favorisée par une position géographique indéniablement privilégiée pour débiter une coopération économique de grande envergure. Avec plus de 467 km de frontières communes<sup>68</sup> et les relations héritées de

---

<sup>64</sup> PARZYMIES Stanislaw, *op. cit.* 34

<sup>65</sup> HALAMSKI Adam, *Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 1998, Varsovie 1998.

<sup>66</sup> « Zbior Dokumentow » 1991 n. 3. *Op. cit.* 35 point 7.

<sup>67</sup> [www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/1084129281.doc+Gierek+en+France&hl=f&r&ct=clnk&cd=I](http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/1084129281.doc+Gierek+en+France&hl=f&r&ct=clnk&cd=I) consulté le 27.10.2008 *op. cit.* 17.

<sup>68</sup> Encyclopédie *Britannica*, ed. polonaise, volume 33 p.10, Poznan 2003.

la RDA la position de l'Allemagne est aussi très forte dès 1989.

En revanche, la Pologne se trouve dans une situation économique très délicate. Le « plan Balcerowicz », du nom du ministre des finances des gouvernements Mazowiecki et Bielecki (septembre 1989 - décembre 1992) de libéralisation et de privatisations lancé, l'économie polonaise met du temps à se redresser et n'atteint de nouveau le niveau de production de 1989 qu'en 1994. Les logiques économiques vertueuses du plan « ne se déroulent pas avec toutes la clarté et la vitesse souhaitées, et les dommages productifs et sociaux sont nettement supérieurs à ceux qui avaient été anticipés »<sup>69</sup>. L'aide des partenaires européens apparaît donc comme indispensable.

Lors du sommet du Conseil de l'UE à Essen au mois de décembre 1994 « le gouvernement polonais remercie plus particulièrement la France et la RFA pour leur aide dans la recherche des fonds *PHARE* »<sup>70</sup>. Les fonds *PHARE*, créés dès 1989 d'une initiative française, servent d'abord à aider la restructuration des économies polonaises et hongroises. De même, François Mitterrand contribue largement à la création en 1991 de la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) dont le rôle principal est de « favoriser la transition vers une économie de marché dans les pays d'Europe centrale »<sup>71</sup>.

Toutefois, si la France met en place un certain nombre d'éléments structurels d'aide à la reconversion économique, les entreprises françaises manquent au rendez-vous dans les premières années. Car « comme le décrit (...) Rudolf von Thaden : « à la différence de l'Allemagne, la France, et surtout les entreprises françaises, n'ont pas un grand intérêt à s'engager à l'Est, car l'Afrique est pour eux un terrain plus important » »<sup>72</sup>. Cette tendance est confirmée par les accords sur l'emploi des Fonds Européens de Développement (FED) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette dernière n'accorde que 2,5 milliards d'euros à la Pologne entre 1990 et

---

<sup>69</sup> WILD Gérard, *op. cit.* 54 p. 317.

<sup>70</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 22.

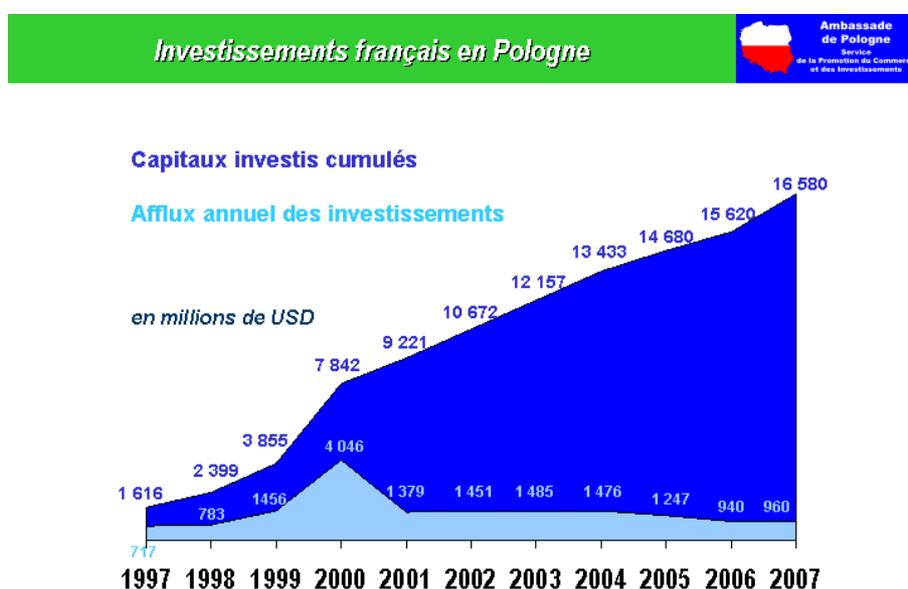
<sup>71</sup> in : <http://www.ebrd.org/fr/index.htm> consulté le 2.04.2008

<sup>72</sup> « Jak pisał 26 listopada 1991 r. na łamach "Le Monde" niemiecki historyk Rudolf von Thadden, "w przeciwieństwie do Niemiec Francja, zwłaszcza jej przedsiębiorcy, wykazuje brak zainteresowania rzeczywistym zaangażowaniem na Wschodzie, gdyż Afryka jest dla niej ważniejsza". » THADDEN (von) Rudolf in PARZYMIES Stanisław, *Interesy partnerów współpracy weimarskiej*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998.

1999.<sup>73</sup>

Les investissements français en Pologne sont aux côtés des investissements allemands, américains et hollandais les plus importants. En effet, si la France rate un peu le coche entre 1990 et 1996 il apparaît clairement qu'à partir de 1997 les investissements français prennent de l'ampleur pour, en 1999-2000 atteindre leur sommet. Henri de Besson souligne que « avec un temps de retard sur l'Allemagne

Évolution des investissements français en Pologne (1997-2007)<sup>74</sup>



et les Etats-Unis, les hommes d'affaires français ont mis les bouchées doubles. Ils ont désormais consolidé leur place de troisième investisseur, en étant très présents dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de la grande distribution »<sup>75</sup>. Deux des plus grands investissements français de la période 1997-2000 ont été l'achat par France Telecom de *Telekomunikacja Polska* et par le groupe Hachette de « la plus grande chaîne de distribution de la presse polonaise *Ruch* ». <sup>76</sup> Il reste toutefois à déplorer le faible poids

<sup>73</sup> in : [www.archiwum.parp.gov.pl/wydaw/regionpub11.doc](http://www.archiwum.parp.gov.pl/wydaw/regionpub11.doc) consulté le 2.04.2008.

<sup>74</sup> source : ministère de l'économie de la République de Pologne in : <http://www.eco.amb-pologne.fr/invest.htm> consulté le 2.04.2008

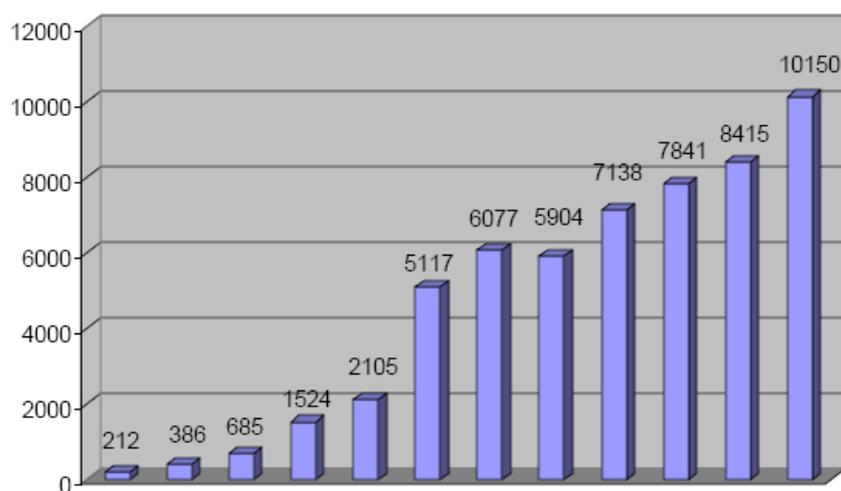
<sup>75</sup> BESSON (de) Henri, *Le Monde*, 19 juillet 1999.

<sup>76</sup> KRAUZE Jan, *Le Monde*, 29 janvier 1997.

de la France (environ 6% des échanges globaux)<sup>77</sup> par rapport à l'Allemagne parmi les partenaires commerciaux de la Pologne.

L'Allemagne quant à elle se concentre d'avantage sur le développement des échanges commerciaux et devient très rapidement, avant la fin de la décennie 1990, le premier partenaire commercial de la Pologne en engobant plus du quart des échanges extérieurs totaux. De même, les investissements directs allemands ne divergent pas énormément des apports financiers faits par les investisseurs français. Les entreprises allemandes investissent jusqu'en 2000 un total de 5,9 milliards de dollars alors que les françaises sont déjà à plus de 7,8 milliards.<sup>78</sup>

*Investissements allemands cumulés de 1993 à 2004*  
*(en million de USD)*



Zródło: PAIIZ

Par ailleurs, le gouvernement allemand de Kohl, dès 1995, réussi à convaincre John Major et le gouvernement britannique d'ouvrir les marchés européens aux pays de l'Europe centrale. Le ministre britannique des Affaires étrangères Douglas Hurd

---

<sup>77</sup> in : <http://www.eco.amb-pologne.fr/invest.htm> consulté le 2.04.2008. *Op. cit.* 74

<sup>78</sup> in : [http://www.ihk.pl/img\\_upload/files/inwestycje%20niemieckie%20w%20Polsce\\_2.pdf](http://www.ihk.pl/img_upload/files/inwestycje%20niemieckie%20w%20Polsce_2.pdf) consulté le 2.04.2008

soutient son homologue allemand Kinkel en affirmant que l'UE doit ouvrir ses marchés aux pays d'Europe centrale. Cette initiative a un important impact dans la mesure où le commissaire européen à l'économie est le britannique Sir Leon Brittan.<sup>79</sup>

Les échanges commerciaux, surtout transfrontaliers, sont un élément d'ouverture et de contacts très riches qui facilite les relations et permet de diversifier les échanges. Les entreprises s'implantent toujours dans un milieu local, dans une commune, un canton, une ville... et concourent à la multiplication des échanges non seulement économiques mais aussi culturels et sociaux. Ces relations aux niveaux local et régional, ainsi que les démarches privées sont un élément important de la culture de coopération.

## **2. Les coopérations aux niveaux local et régional et les limites du Triangle**

Les relations entre les États ne sont pas seulement constituées de rencontres au sommet entre dirigeants politiques. Bien plus ; il s'agit avant tout d'échanges et de coopérations quotidiennes entre les citoyens. En effet, les dirigeants changent et les alliances politiques sont souvent le fruit de conjonctures variées, mais les solidarités créées entre les nations sont des éléments nettement plus stables et s'inscrivent dans une durée historique permettant une véritable entente. Le Triangle de Weimar souhaite renforcer cette coopération au niveau local et régional.<sup>80</sup>

Toutefois, le Triangle dès son origine, a un certain nombre de défauts qui ne lui permettent pas de pérenniser durablement la coopération dans le paysage des relations internationales européennes.

### **2.1 La coopération aux niveaux local et régional au sein du Triangle de Weimar**

L'historique des partenariats franco-allemands entre les villes, communes et régions remonte aux années 1950 ou près de 70 jumelages sont opérés.<sup>81</sup> A partir des années 1960, ce processus de création de liens privilégiés est un élément important de

---

<sup>79</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 23-24.

<sup>80</sup> « Zbior Dokumentow », 1991, nr 3. *Op. cit.* 6 point 3.

<sup>81</sup> in : <http://www.ofaj.org/fr/media/dossier/jumelage.htm> consulté le 8.04.2008

la réconciliation franco-allemande, et actuellement on compte plus de 2200 partenariats de ce type.<sup>82</sup> C'est dans cette même logique qu'à la création du Triangle les ministres des Affaires étrangères insistent sur ce type de coopération pour favoriser la réconciliation germano-polonaise en affirmant que « la coopération entre les régions transfrontalières permettra [surtout] aux peuples de comprendre que l'Europe s'unit »<sup>83</sup>. L'importance de la coopération germano-polonaise dans ce domaine est le principal enjeu de cette politique. Dans le même sens, la coopération franco-polonaise n'est pas pour autant négligée.

En ce qui concerne les relations germano-polonaises, les accords entre la Pologne et la RFA signés en 1991 doivent créer un cadre pour favoriser toutes les formes de coopération. L'un des enjeux majeurs est la création de coopérations locales et régionales<sup>84</sup>. D'importants projets en matière d'eurorégions sont mis en place. Selon le rapport du ministère polonais des affaires étrangères établi pour le quinzième anniversaire de l'application du Traité cette coopération est jugée positivement :

*« Depuis 1991 la coopération des eurorégions se déroule d'une façon intensive. Le long de la frontière germano-polonaise quatre eurorégions sont actives : « Nysa », « Szprewa-Nysa-Bohr », « Pro Europa Viadrina » et « Pomerania ». La création des eurorégions a de manière importante contribué au développement de cordiales relations rapprochées entre les habitants des régions frontalières, les institutions et organisations non gouvernementales, les entreprises ainsi que les collectivités territoriales, principalement par le biais d'actions communes [...] »<sup>85</sup>.*

Par ailleurs, il a été mis en place un système de coopération entre les Länder et les voïévodies. Actuellement il existe 9 partenariats de ce type. Plus de 500 jumelages de communes ont été effectués<sup>86</sup>. L'importance des relations transfrontalières est une question primordiale. Une entente des régions aux confins des deux pays voisins est un premier pas vers une réconciliation réussie. En effet, les frontières sont souvent des lieux de grandes tensions et parfois sources de conflits. Aujourd'hui la frontière

---

<sup>82</sup> *ibid.*

<sup>83</sup> « Zbior Dokumentow » 1991 n. 3. *op. cit.* 6 point 3

<sup>84</sup> in : art. 12 du *Traité sur le bon voisinage*, du 17.06.1991.

<sup>85</sup> in : archives du Parlement Polonais : *Sejm Rzeczypospolitej Polskiej KSM-210-2-07/4 druk nr 1328*

<sup>86</sup> *ibid.*

germano-polonaise ressemble plus, grâce aux diverses formes de coopérations locales et régionales, à un grand pont entre les deux nations.<sup>87</sup>

Notamment en relation avec les accords de *coopération de la jeunesse*, plus de 35'000 projets communs, organisés par des associations, sont réalisés avec plus de 500'000 jeunes participants en moins de 15 ans.<sup>88</sup> Il s'agit d'un pas important pour que les nouvelles générations apprennent à se connaître sans préjugés. De même, les écoles polonaises ont promu l'apprentissage de la langue allemande qui est actuellement enseignée à plus de 2,5 millions d'élèves. Il faut toutefois noter que ceci ne va que dans un sens car actuellement seulement 2 600 élèves allemands apprennent le polonais comme langue vivante<sup>89</sup>. Le rapport du quinzième anniversaire commente que : « malgré une plus grande aire de rayonnement de la langue allemande une telle disproportion est difficilement explicable »<sup>90</sup>.

Par ailleurs, dès 1991 la Pologne et l'Allemagne refondent l'Université *Viadrina* à Francfort sur Oder, qui compte actuellement près de 5200 étudiants avec deux tiers d'allemands et un quart de polonais.<sup>91</sup> Il s'agit d'une initiative importante, dans la mesure où l'université franco-allemande n'apparaît que 6 ans plus tard à Saarbrücken.<sup>92</sup> La coopération au niveau de l'enseignement supérieur est aussi un important élément de la coopération franco-polonaise. Dès 1991, l'Université de Poznan signe une convention avec l'Université de Rennes et développe un partenariat et des échanges privilégiés.<sup>93</sup>

En parallèle, les coopérations franco-polonaises au niveau des communes et régions se développent, certes avec une moindre envergure que dans le cadre des relations germano-polonaises, mais tout aussi rapidement. Ainsi, en 1993, Katowice

---

<sup>87</sup> MLODECKI Martin W., *op. cit.* 27

<sup>88</sup> KSM-210-2-07/4 druk nr 1328. *Op. cit.* 85

<sup>89</sup> *ibid.*

<sup>90</sup> *ibid.*

<sup>91</sup> in : <http://www.euv-frankfurt-o.de/de/struktur/zse/pressestelle/studierendenstatistik/index.html> consulté le 8.04.2008

<sup>92</sup> « Fondée par l'accord intergouvernemental signé à Weimar le 19 septembre 1997, l'Université franco-allemande est une institution universitaire binationale, dotée de la personnalité morale. Elle a le statut juridique d'un établissement d'enseignement supérieur. ».

in : <http://www.education.gouv.fr/cid1016/universite-franco-allemande.html> consulté le 8.04.2008.

<sup>93</sup> AUTISSIER Anne-Marie et KORB Andreas, in <http://www.culture-europe-international.org/> consulté le 8.04.2008.

signe un jumelage avec Saint-Étienne<sup>94</sup>, en 1994 Krotoszyn fait de même avec Fontenay le Comte<sup>95</sup> et Varsovie démarre, dès 1990, un partenariat avec Paris. De ce fait de nombreuses coopérations culturelles et sociales sont développées afin de promouvoir la coopération. Les régions françaises coopèrent aussi activement avec les voïévodies polonaises, ainsi « la Région Midi-Pyrénées collabore avec deux voïévodies polonaises pour la formation des fonctionnaires. Le Nord-Pas-de-Calais et la Silésie ont mis en chantier un partenariat sur le thème des reconversions industrielles »<sup>96</sup>.

Le Triangle de Weimar n'est pas à l'origine de ces collaborations mais il apporte sans doute, du moins dans les débuts, un climat favorable et décrit la méthode à suivre. En effet, suite à de nombreux partenariats bilatéraux suivent un certain nombre de « petits Triangle de Weimar », comme celui entre Sieradz - Annemasse - Gaggenau<sup>97</sup> (1997) ou, beaucoup plus récent mais au combien significatif car composé de trois grandes villes Poznan - Rennes - Hanovre.<sup>98</sup> De même, la volonté d'accroître les relations culturelles dans les travaux du Triangle est signalée lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères, Bronislaw Geremek, Hubert Védrine et Joschka Fischer, en août 1999 à Weimar.<sup>99</sup>

Les coopérations entre pouvoirs locaux et régionaux des trois pays, souvent peu visibles médiatiquement et méconnues du grand public, ont largement montré leur utilité en 2003, lors de la crise iraquienne qui a violemment opposé les partenaires du Triangle. Le *Marszalek Malopolski*, Jerzy Sepiol<sup>100</sup> décrit que « les mésententes entre les gouvernements des États du Triangle de Weimar ne freinent pas la coopération des collectivités territoriales »<sup>101</sup>.

La coopération au niveau décentralisé semble porter ses fruits et aide à l'établissement de solidarités de fait. Le Triangle reste malgré tout sujet à un certain

---

<sup>94</sup> in : <http://gu.us.edu.pl/index.php?op=artykul&rok=2006&miesiac=1&id=3541&type=no> consulté le 8.04.2008

<sup>95</sup> in : <http://www.krotoszyn.pl/zagranica/fontenay/index.html> consulté le 8.04.2008

<sup>96</sup> AUTISSIER Anne-Marie et KORB Andreas, *op. cit.* 93.

<sup>97</sup> in : [www.umsieradz.pl/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=19&Itemid=56](http://www.umsieradz.pl/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=19&Itemid=56) consulté le 8.04.2008

<sup>98</sup> *Gazeta Wyborcza*, 30 mars 2007

<sup>99</sup> KAZANA Mariusz, *Stosunki z Francja*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 2000, Varsovie 2000.

<sup>100</sup> trad. Président de la Voïévodie de la Petite-Pologne (Région de Cracovie)

<sup>101</sup> *Gazeta Wyborcza*, 19 septembre 2006.

nombre de problèmes tant politiques et conjoncturels que structurels en raison de sa forme mal définie.

## 2.2 Les limites de la coopération au sein du Triangle

Dès le début de la coopération au sein du Triangle de Weimar, les trois partenaires sont conscients de la grande chance qu'il apporte mais aussi des limites qu'ils souhaitent donner à ce cadre. En effet, à la différence des relations franco-allemandes, régies par le Traité de l'Élysée de 1963 qui définit et institutionnalise la coopération entre les deux pays, le Triangle est conçu seulement comme un groupe de coordination et de coopération sans poids institutionnel véritable.

L'idée mitterrandienne de confédération européenne<sup>102</sup> de janvier 1990 pour éviter une adhésion rapide des pays de l'Europe centrale à la CEE est très mal vue en Pologne. Elle est perçue comme une menace à la réunification du continent et alourdit le climat de coopération entre les deux pays. Catherine Lalumière, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, a hautement critiqué cette position française, la jugeant incompatible avec l'évolution naturelle de la situation politique de l'Europe.<sup>103</sup> La France n'a par ailleurs jamais été intéressée par une institutionnalisation du Triangle. Elle n'avait pas les moyens, à ce moment, de mener une politique véritablement active.<sup>104</sup> Lorsque Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères demande devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1994 un plus grand équilibre de l'engagement de l'UE à l'est comme au sud cela est perçu négativement en Pologne.<sup>105</sup> Suite à ce raidissement de la position française sur ses paradigmes diplomatiques traditionnels liés à ses relations avec l'Afrique elle perd une partie de la confiance qu'elle a su gagner lors des années 1988-1992. Les conséquences de cette attitude française contribuent largement à l'abandon par l'Allemagne d'une politique visant à une intégration rapide de l'Europe centrale à

---

<sup>102</sup> in : <http://www.ena.lu/> consulté le 8.04.2008

<sup>103</sup> *ibid.*

<sup>104</sup> PARZYMIES Stanislaw, *op. cit.* 34

<sup>105</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 28

l'UE lors du sommet du Conseil de l'Union Européenne de 1994 à Essen.<sup>106</sup>

L'ambiguïté de la position française, par rapport à la position allemande tenue par Helmut Kohl, conduit le Premier Ministre polonais Włodzimierz Cimoszewicz à déclarer que « nous [la Pologne] voudrions vraiment que la France soit notre partenaire et notre allié stratégique, mais il faut que les deux parties agissent dans ce sens »<sup>107</sup>. Le problème est double, dans la mesure où Jacques Chirac, nouvellement élu Président de la République affirme, lors de son premier voyage en Pologne en 1996, qu'il est possible que la Pologne puisse adhérer à l'UE vers l'an 2000<sup>108</sup>, alors que moins d'un an plus tard Kinkel et Védrine précisent que l'an 2000 « est un utile symbole politique, car une approche réaliste demande le report de cette date »<sup>109</sup>.

Par ailleurs, si l'engagement français apparaît ambiguë, la situation n'est pas identique avec l'Allemagne. Car si Adam Halamski juge que « l'Allemagne s'est engagée [dans la coopération au sein du Triangle] à 100% », ses propos peuvent être nuancés. Helmut Kohl apparaît clairement comme un grand chantre de l'élargissement mais les membres de son gouvernement le sont moins. L'Allemagne, en plein processus de réunification et de transfert de sa capitale de Bonn à Berlin se trouve dans une position financière délicate et ne souhaite pas avoir à payer de plus grandes sommes au budget de l'Union, en plus de la politique agricole commune, pour aider les nouveaux entrants. C'est dans cette logique que Kohl, dès 1994, affirme que les premiers pays qui seront admis dans l'UE seront ceux qui parviendront le plus rapidement à satisfaire les exigences économiques de l'intégration.<sup>110</sup> Il apparaît aussi clairement que si l'Allemagne doit choisir de favoriser une forme de coopération, le couple franco-allemand primera toujours sur les autres formes de collaborations internationales.

Pour finir, la politique étrangère polonaise de 1989, jusqu'à la fin de la décennie 1990, est assez claire et constante en se définissant par deux paradigmes fondamentaux : au début de cette période faire partir les presque 50 000 soldats

---

<sup>106</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 28

<sup>107</sup> *Le Monde*, 29 janvier 1997

<sup>108</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.35

<sup>109</sup> HALAMSKI Adam, *Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji, Varsovie 1998.

<sup>110</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 26-27.

soviétiques et normaliser ses relations avec la Russie. Une fois cela accompli lancer le processus de candidature à l'adhésion à l'OTAN et l'UE. Cette politique étant menée par des hommes de grande envergure tel Skubiszewski, Bartoszewski ou Geremek elle l'est de façon très cohérente. Toutefois, la crédibilité de la Pologne est quelque peu mise en doute par un nombre important de changements gouvernementaux. En dix ans la Pologne a connu 8 Premiers Ministres<sup>111</sup> et ce n'est que grâce à une politique efficace du ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'une présidentialisation de cette politique par Lech Walesa d'abord et Aleksander Kwasniewski ensuite, que celle-ci est restée cohérente. C'est, entre autre, à cause de ce rôle important du Président de la République tant en Pologne qu'en France que la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Varsovie en décembre 1997 a traité de l'élévation des rencontres du Triangle au niveau des chefs d'États.<sup>112</sup>

D'un point de vue de la Pologne le Triangle apparaît trop longtemps comme un élément de tutelle franco-allemande. Car s'il est évident que le Triangle uni « des partenaires inégaux »<sup>113</sup> en potentiels politique, économique et démographique, l'attitude paternaliste des deux pays européens vis-à-vis de leur partenaire pèse souvent sur les relations au sein du Triangle.

En conclusion, il apparaît que le Triangle reste un élément institutionnellement mineur dans les relations trilatérales entre la France, l'Allemagne et la Pologne. Il garde un poids symbolique important mais reste tributaire des relations interétatiques conventionnelles. Le Président Kwasniewski résume cette situation lors d'une intervention, le 18 avril 1997 à St Augustin près de Bonn, en qualifiant le Triangle d'une structure qui a « beaucoup de valeurs mais n'est pas utilisée de façon optimale »<sup>114</sup>.

Lors des premières années de l'existence de ce forum de discussion, le Triangle de Weimar amène sans doute une plus profonde compréhension des enjeux

---

<sup>111</sup> in : <http://www.kprm.gov.pl/s.php?id=473> consulté le 9.04.2008

<sup>112</sup> in : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 9.04.2008

<sup>113</sup> DRAUS Franciszek, *Trojkat Weimarski : w poszukiwaniu sensu*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998.

<sup>114</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.37

de la réunification du continent européen. « La France et l'Allemagne ont pris l'engagement (...) de soutenir le rapprochement des États en voie de réforme, situés à l'est de la ligne qui séparait avant l'Europe »<sup>115</sup>. En touchant plus particulièrement la Pologne, le plus grand pays de la zone, cette coopération a sans doute favorisé une stabilisation de la région.

L'importance des relations économiques qui unissent rapidement les trois partenaires joue un rôle important dans la reconversion économique de la Pologne. De même, la rapidité avec laquelle les membres du Triangle deviennent le premier, pour l'Allemagne et troisième pour la France, partenaires commerciaux de la Pologne rend l'intégration du pays aux structures économiques communautaires à terme inévitable.

Le Triangle reste toutefois tributaire des aléas conjoncturels dès son origine. « L'égalité des partenaires n'a pas toujours été respectée »<sup>116</sup> et cela reste, à l'aube de l'entrée de la Pologne dans l'OTAN et l'élévation des rencontres au niveau des chefs d'États un handicap important dans les relations entre les trois pays. De ce fait, les contacts à des niveaux subalternes, comme la coopération entre les collectivités territoriales, jouent un rôle stabilisateur et permettent de préserver un lien important entre les peuples malgré certaines divergences politiques.

---

<sup>115</sup> GENSCHER Hans-Dietrich, sténogramme du colloque du 15<sup>e</sup> anniversaire du Triangle de Weimar, Weimar 2006. (en annexe)

<sup>116</sup> SARYUSZ-WOLSKI Jacek, in : <http://www.rete-ihee.eu/media/RETE-Publication-3.pdf> consulté le 9.08.2008

## Chapitre III - Le Triangle armé

Le Triangle de Weimar joue un rôle important dans la réunification du continent européen d'un point de vue politique, économique, culturel et social. Toutefois, avec les profondes modifications géopolitiques liées à la fin du monde bipolaire le Triangle acquiert assez rapidement un rôle stratégique important. C'est pourquoi les ministres de la Défense des partenaires du Triangle sont les premiers à emboîter le pas de leurs collègues des Affaires étrangères en se rencontrant dès 1994 deux fois à Paris et Varsovie<sup>117</sup>.

La coopération trilatérale en matière de sécurité et défense devient alors un thème constant dans le dialogue au sein du Triangle. Tout d'abord ce souci d'action commune est la résultante d'une volonté de stabiliser la région de l'Europe centrale devenue orpheline stratégiquement. La France et l'Allemagne semblent vouloir intégrer la Pologne aux structures nord atlantiques tout en voulant créer et élargir une « identité européenne de la défense »<sup>118</sup>.

### **1. Entre l'intégration des structures atlantiques...**

Avec l'implosion du Pacte de Varsovie<sup>119</sup> le 1<sup>er</sup> juillet 1991, la Pologne comme le reste de l'Europe centrale se trouvent dans un vide stratégique. Cette situation est d'autant plus délicate que l'URSS puis la Russie, puissance dominante de la région depuis 1945, est en décomposition territoriale et politique et perd momentanément son statut d'État prévisible. De ce fait, le problème de la sécurité en Europe doit se repenser pour les grandes puissances de l'Europe occidentale. Il se repose d'autant plus que les relations entre l'Europe occidentale et les deux anciennes superpuissances, leaders des deux blocs, doivent se redéfinir à nouveau.

---

<sup>117</sup> [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 10.04.2008

<sup>118</sup> *Wspolpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkata Weimarskiego*, Przegląd Srodkowoeuropejski, Février 1998

<sup>119</sup> Pacte de Varsovie : alliance militaire qui réunissait les pays du bloc de l'Est

### 1.1 L'Allemagne et la France à la recherche de stabilité aux marges de la CEE

La France mais surtout l'Allemagne se trouvent dans une position stratégique délicate aux lendemains de la chute du Mur de Berlin. La RFA voit sa frontière déplacée de plus de 300 km à l'Est et retrouve une longue frontière commune avec la Pologne. Cette situation rend nécessaire ce que les allemands appellent *NATO-Osterweiterung*<sup>120</sup> pour garantir la stabilité de cette région. Cela permet « le report d'une éventuelle ligne de conflit sur le Bug [rivière marquant la frontière entre la Pologne et la Biélorussie], favorise la stabilité des pays postcommunistes et remplit la zone grise de sécurité »<sup>121</sup>.

C'est dans cette logique que lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Weimar en août 1991 les aspects sécuritaires occupent une place prépondérante. Le point 5 de la déclaration rappelle que « l'Alliance atlantique et l'Union de l'Europe Occidentale auront dans l'avenir un important rôle à jouer afin de maintenir la stabilité en Europe » de même le point 6 insiste sur le fait que « les Polonais, les Allemands et les Français, avec leurs partenaires - membres de la CSCE ont créé un grand et fondamental document la Charte de Paris, sur lequel devra se consolider et développer la paix en Europe »<sup>122</sup>. L'important rôle accordé à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE)<sup>123</sup> et à l'Union de l'Europe Occidentale (UEO)<sup>124</sup> aux cotés de l'OTAN est un élément important du remplissage du vide stratégique.

Les positions très prudentes de l'administration américaine de George H. W.

---

<sup>120</sup> trad. Politique visant à privilégier l'influence de l'OTAN à l'Est.

<sup>121</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.43

<sup>122</sup> Déclaration des ministres des Affaires étrangères de la France, Pologne et RFA, Weimar 29 août 1991.

<sup>123</sup> Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE - Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe à partir de 1994) est une organisation paneuropéenne, née de la Conférence d'Helsinki de 1975, qui a pour but de favoriser le dialogue et la conciliation multilatérale d'abord entre l'Est et l'Ouest, puis à partir des années 1990 globalement en Europe.

<sup>124</sup> L'Union de l'Europe Occidentale est une organisation militaire de défense créé en 1954 par la France, le Royaume-Uni, l'Italie, la RFA et le Benelux après l'échec de la Communauté Européenne de Défense. Il s'agit d'une reprise du Traité de Bruxelles de 1948. Après le Traité d'Amsterdam de 1997 une très grande partie des compétences de l'UEO ont été transférées à l'UE dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense.

Bush visant à ne pas affaiblir une Russie en voie très progressive de libéralisation et démocratisation en entrant trop rapidement dans son ancienne zone d'influence donne donc une chance aux grands de l'Europe occidentale de rentrer dans le jeu géopolitique de la région. Assez rapidement, la France et l'Allemagne demandent à ce que la Pologne et les autres pays associés à la CEE soient aussi associés à l'UEO. La Pologne obtient ce statut en mai 1994.<sup>125</sup> Il est important de signaler que dès la deuxième rencontre des ministres des Affaires étrangères à Bergerac en avril 1992, les questions sécuritaires sont au cœur des débats. En effet, l'une des deux déclarations communes traite des questions de Bosnie-Herzégovine, du Nagorny-Karabagh et de l'Afghanistan. Plus particulièrement pour la France cette politique est motivée par une méfiance vis-à-vis des évolutions politiques en URSS puis en Russie. La France reste l'un des derniers pays en Europe occidentale à se rendre compte de l'irréversibilité des changements de 1989 et suppose une relative croissance de l'influence américaine dans cette région.<sup>126</sup>

En tout état de cause, lorsqu'en 1994 la Pologne est associée à l'UEO et que les dernières troupes de l'ex-armée soviétique quittent le territoire allemand, les ministres de la Défense des trois pays, Piotr Kolodziejczyk, François Léotard et Volker Rühle, se rencontrent deux fois la même année, en mars à Paris et en juillet à Varsovie afin d'« approfondir et élargir la coopération de Weimar aussi autour des questions de sécurité et de défense »<sup>127</sup>. Il en suit des manœuvres communes d'unités des trois pays à Larzac en octobre 1994 et la participation d'un bataillon polonais envisagé dans le cadre des exercices de la brigade franco-allemande.<sup>128</sup>

Parallèlement à cela, de nombreuses coopérations bilatérales entre la Pologne et la France d'une part et la Pologne et l'Allemagne de l'autre se développent entre les années 1991 et 1994. Des coopérations entre les Écoles de guerre sont amorcées et plusieurs manœuvres communes ont lieu.<sup>129</sup>

La volonté de stabiliser la région est évidente. Ce but semble être atteint en

---

<sup>125</sup> *Wspolpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkata Weimarskiego*, Przegląd Srodkowoeuropejski, Février 1998

<sup>126</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.45

<sup>127</sup> *ibid.* 125

<sup>128</sup> *ibid.*

<sup>129</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 44-46

1994 pour la France et l'Allemagne. En revanche, cela n'est absolument pas le cas pour la Pologne. En Russie la stabilité politique est douteuse car après le putsch manqué de Yanayev en 1991 et le coup de force de Eltsine de 1993 la Russie n'apparaît plus être un État prévisible. En plus, la CSCE marque clairement le pas dans la résolution de la crise yougoslave. Dès 1992 le gouvernement polonais affirme que l'un des enjeux stratégiques de la politique étrangère de la Pologne sera, à terme, l'adhésion à l'OTAN, seule organisation jugée capable de garantir durablement la stabilité du continent européen. L'Allemagne et la France apportent rapidement leur soutien dans un cadre général d'intégration aux structures occidentales mais ce soutien est largement tributaire des relations avec les Etats-Unis et la Russie.

### 1.2 Entre lobbying à Washington et une Russie rassurée

L'une des principales raisons pour lesquelles l'Allemagne accuse jusqu'en 1993 une grande prudence dans ses engagements en matière de sécurité et défense envers les pays de l'Europe centrale résulte du fait que sur le territoire de l'ex-RDA stationnent jusqu'en 1993 plus de 350 000 soldats de l'armée soviétique et 150 lanceurs de missiles<sup>130</sup>. De même, la France continue à « donner traditionnellement un très important rôle à la Russie dans la région »<sup>131</sup>. C'est pourquoi il est très difficile pour ces deux États de mener une politique sécuritaire très active.

De ce fait, la place donnée à la CSCE dans le processus de stabilisation de la région est très importante. La France et l'Allemagne tentent donc de garantir la stabilité dans la région tout en ménageant la Russie, qui est membre de cette organisation et peut donc contrôler ses actions. Cela permet également de limiter l'influence américaine directe en rendant plus européenne la résolution des problèmes géopolitiques locaux. C'est dans cette logique que les ministres des Affaires étrangères du Triangle déclarent encore en 1994 que l'OSCE « doit être une institution plus forte et plus efficace » même si pour plus de précisions « elle ne doit pas

---

<sup>130</sup> ROMER Jean Christophe, *La recomposition de l'ordre international*, in : *L'Europe post-communiste*, Dominique Colas (dir.), PUF, Paris 2002. p.554

<sup>131</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.44

amoindrir le rôle des structures de sécurité occidentales l'OTAN et l'UE »<sup>132</sup>. C'est pourquoi les trois pays estiment qu'il est important de coordonner leur position lors du sommet de la CSCE à Budapest en 1994.

Le rôle de la Russie dans la région, même si nettement moins important que lors de l'affrontement des blocs, reste relativement grand dans les années 1990. En effet, en 1994 « le refus spectaculaire et efficace de la Russie vis-à-vis de l'idée de l'élargissement de l'Alliance Atlantique aux pays de l'Europe centrale a démontré que la Russie est toujours capable de nuire à cette région »<sup>133</sup>. La politique de la France et surtout de l'Allemagne de Kohl consiste à admettre qu'il est important de prendre en considération les intérêts russes, qu'il ne faut pas les négliger mais que ce pays ne dispose d'aucune légitimité à émettre un droit de veto sur un éventuel élargissement des structures de défenses européennes et atlantiques. La coopération militaire au sein du Triangle a pour but de montrer à la Russie que l'intégration du plus grand potentiel militaire de l'ex-bloc de l'Est après celui de l'URSS dans les structures occidentales ne sert qu'à stabiliser la situation sur le continent européen.

Dans cette même logique, l'Allemagne, et surtout la France, s'attèlent à « intégrer dans une coopération politico-militaire la Pologne tout en soutenant activement la Russie »<sup>134</sup> surtout dans son étranger proche constitué par la CEI.<sup>135</sup> Cette politique qui vise à ménager la Russie tout en exprimant clairement la volonté de rendre la pleine souveraineté en matière de politique de défense aux pays de l'Europe centrale permet d'une certaine manière de lever l'inquiétude russe sur les changements géopolitiques intervenus. Une fois que les derniers soldats russes quittent le territoire allemand et polonais et que l'éventuel danger d'une déstabilisation de la région est limitée l'importante coopération trilatérale amorcée en 1994 par Léotard, Kolodziejczyk et Rühle faiblit car aucune autre réunion des ministres n'a lieu avant 1997. Il semble alors que l'essentiel de la politique franco-allemande se concentre sur une « présentation de l'idée générale de l'intégration de la

---

<sup>132</sup> *Współpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkąta Weimarskiego, op. cit. 118*

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit. 4 p.47*

<sup>135</sup> Communauté d'États Indépendants : organisation qui voit le jour après la dissolution de l'URSS et qui regroupe les ex-républiques soviétiques sauf les pays Baltes (Lettonie, Estonie, Lituanie)

Pologne dans l'OTAN en voulant progressivement habituer à cette idée les dirigeants européens, américains et russes »<sup>136</sup>.

Par ailleurs, si le rôle de la France repose essentiellement sur une politique d'apaisement vis-à-vis de la Russie en élargissant progressivement le périmètre de coopération entre l'OTAN et le Kremlin, la RFA joue un rôle important d'avocat de la Pologne auprès des administrations Bush puis Clinton. En effet, l'élargissement de l'OTAN n'est pas une évidence pour les Etats-Unis qui sont en phase de redéfinition des « rôles respectifs des Etats-Unis et de leurs alliés européens dans le monde de l'après-Guerre froide »<sup>137</sup>. Cette hésitation américaine se traduit par la création d'antichambres successives pour les candidats à l'adhésion. Après le Conseil de Coopération Nord Atlantique (CCNA) en 1991 les Etats-Unis mettent en place d'abord le Partenariat Pour la Paix (PPP) puis un Conseil de Partenariat euro-atlantique. Ces structures consultatives sont établies pour permettre aux candidats à l'adhésion de patienter le temps que les décisions relatives à l'avenir de l'OTAN soient prises.

En somme, dès le début de la décennie 1990 les experts allemands de droits international rappellent que l'article 10 du Traité de Washington permet l'ouverture de l'Alliance à d'autres États qui souhaitent y adhérer<sup>138</sup> et que cette disposition peut concerner l'Europe centrale.<sup>139</sup> L'Allemagne, qui entretient traditionnellement depuis les années 1950 des relations privilégiées avec les Etats-Unis, joue un rôle important dans la défense de l'idée de l'élargissement. En effet, lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, Andrzej Olechowski et Klaus Kinkel réussissent à convaincre leur homologue français d'inscrire dans la déclaration finale la mention : « L'impact d'un signal clair de l'Alliance acceptant la possibilité de l'élargissement est aujourd'hui un élément capital »<sup>140</sup>.

---

<sup>136</sup> *Wspolpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkata Weimarskiego*, op. cit. 118.

<sup>137</sup> SLOAN Stanley, in : <http://www.nato.int/docu/revue/1997/9705-05.htm> consulté le 11.04.2008

<sup>138</sup> « *Les parties peuvent, par accord unanime, inviter à accéder au Traité tout autre État européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent Traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord* » art. 10 du Traité de l'Atlantique Nord, Washington 1949 in : <http://www.nato.int/docu/fonda/traite.htm> consulté le 11.04.2008

<sup>139</sup> KOSZEL Bogdan, op. cit. 4 p.43

<sup>140</sup> « *Zbior Dokumentow PISM* » nr.4/1993

Tout au long de cette période, et jusqu'à la décision américaine de 1997 d'accepter l'élargissement, l'Allemagne a conduit une offensive diplomatique dans ce sens. L'aspect le plus visible de cette politique intervient en 1997, lors du sommet de Madrid,<sup>141</sup> où « le chancelier Kohl réussit à faire passer en force la mention qui permet la signature, avant la fin de l'année 1997, de tous les documents d'accession »<sup>142</sup> à la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque.

Pour conclure, il apparaît clairement que si les « clés de l'élargissement de l'Alliance Atlantique ont toujours été à Washington »<sup>143</sup>, l'importance du rôle de la France dans l'assouplissement de la position russe pour que l'élargissement « se fasse sans humilier ni agresser la Russie »<sup>144</sup> et de l'engagement allemand pour convaincre le décideur américain ne sont pas à négliger.

## **2. ...et la recherche d'une identité de défense européenne.**

« Tout comme la France, la Pologne est, en matière de défense, un acteur de poids (...) c'est une véritable armée, avec une capacité de dialogue et de culture du contact réelles »<sup>145</sup>. Ce constat de Michelle Alliot-Marie, ministre français de la Défense du gouvernement Raffarin de mai 2004 traduit la volonté actuelle de la France de voir dans la Pologne un acteur important de la construction d'une défense européenne autonome. Cette volonté est bien antérieure : dès le début de la coopération du Triangle de Weimar elle était sous-jacente, avec une intensité différente, dans les intensions politiques des trois pays.

### **2.1 Les impulsions politiques timorées**

---

<sup>141</sup> Sommet de Madrid : sommet de l'OTAN des 8-9 juillet 1997 où l'Alliance invite la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque à adhérer en 1999, lors du cinquantenaire du Traité.

<sup>142</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.56-57

<sup>143</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.43

<sup>144</sup> CHIRAC Jacques lors de la conférence de presse après le sommet de Madrid.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1997/juillet/conference\\_de\\_presse\\_de\\_m\\_jacques\\_chirac\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_sommet\\_de\\_l\\_alliance\\_atlantique-madrid.67.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1997/juillet/conference_de_presse_de_m_jacques_chirac_president_de_la_republique_a_l_issue_du_sommet_de_l_alliance_atlantique-madrid.67.html) consulté le 11.04.2008

<sup>145</sup> ALLIOT-MARIE Michelle, in : Baudouin Bollaert, *Le Figaro*, 10 mai 2004.

Les deux rencontres de 1994 entre les ministres de la Défense des trois pays devaient conduire à une coopération renforcée au niveau des politiques communes de sécurité des trois pays. Après un début très prometteur lié sans doute aux personnalités de Léotard et Rühle très attachés pour des raisons personnelles à la Pologne,<sup>146</sup> la coopération au niveau ministériel entre les trois États est assez sensiblement freinée. Il faut attendre 1997 pour avoir de nouveau une rencontre des trois ministres. Bogdan Koszel, historien et politologue à l'Université Adam Mickiewicz à Poznan, estime que « une fois que la France obtient la possibilité de contrôler les relations étroites entre les forces armées polonaises et allemandes, Paris réussit à suspendre les relations militaires au sein du Triangle jusqu'en 1997 »<sup>147</sup>. Ces propos peuvent toutefois être nuancés par le fait que la France a toujours voulu mettre en avant le rôle européo-centrique de cette coopération en axant sur le principe que la France, l'Allemagne et la Pologne doivent œuvrer pour une Europe forte et unie.<sup>148</sup> Cela se traduit par les propos d'Alain Richard qui voit dans l'adhésion de la Pologne à l'OTAN « le renforcement du pilier européen de l'Alliance »<sup>149</sup>.

En outre, si tout au long de cette période la France et l'Allemagne soutiennent l'entrée de la Pologne dans l'OTAN cette position est toujours accompagnée d'un parallèle avec l'UEO et l'UE. En effet, selon les ministres français et allemands des Affaires étrangères, l'OTAN ne saurait résoudre toutes les problématiques européennes de sécurité car tous les pays du continent européen ne font pas partis de cette organisation.<sup>150</sup>

Toutefois, à partir de 1997 les rencontres entre les ministres de la Défense reprennent de la régularité sous l'impulsion française. Tout d'abord en février à Varsovie la rencontre entre Stanislaw Dobrzanski, Charles Millon et Volker Rühle se solde par une déclaration commune qui vise à intensifier la coopération politico-militaire entre les trois pays.<sup>151</sup> Cette initiative française peut être vue comme une

---

<sup>146</sup> L'épouse de François Léotard avait des ancêtres polonais.

<sup>147</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.54

<sup>148</sup> CHARRETTE (de) Hervé, ministre des Affaires étrangères de la France 12.05-7.11.1995, interview donné lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar le 19 décembre 1996 à Varsovie. In *Rzeczpospolita*, 19 décembre 1996.

<sup>149</sup> in : <http://www.assemblee-nationale.fr/11/debats/index.asp> consulté le 12.04.2008

<sup>150</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.56

<sup>151</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.57

volonté de rattraper le temps perdu. En effet, au début de 1997 les Etats-Unis prennent la décision d'élargir l'OTAN aux trois pays d'Europe centrale. La position des États européens en matière d'influence sur la politique de sécurité et de défense de la Pologne se fragilise, car à partir de ce moment ce sont les Etats-Unis qui apparaissent comme le seul garant intangible de la sécurité du continent. Les hésitations politiques, essentiellement françaises, des années 1994-97 sur un développement plus poussé des relations trilatérales au vue de la formation d'une véritable identité européenne de la défense, en y associant la Pologne, rendent ce dialogue plus difficile en 1997 une fois que les Etats-Unis ont pris le rôle moteur. De même, la position française lors du sommet de Madrid, qui émet l'hypothèse de retarder l'élargissement si cela permettrait l'adhésion simultanée de la Slovénie et de la Roumanie, est négativement perçue en Pologne.<sup>152</sup>

De ce fait, lorsque les ministres de la Défense se rencontrent une troisième fois à Weimar en novembre 1997, le nouveau ministre polonais Janusz Onyszkiewicz<sup>153</sup> se félicite du nouvel élan que prend la coopération trilatéral, mais juge utile « qu'elle atteigne un niveau comparable à la coopération franco-allemande telle que définie dans le *Traité de l'Élysée* »<sup>154</sup>. La Pologne demande alors clairement d'être prise au sérieux par ses partenaires allemands et surtout français. Elle se juge alors prête à s'engager au renforcement du pilier européen de l'OTAN et aider à définir une politique européenne de la défense à condition d'être considérée comme un partenaire capable d'influer sur les orientations de cette politique. Le refus de la France et de l'Allemagne à envisager une telle annexe au *Traité de l'Élysée*, voire la création d'une coopération similaire entre les trois pays, contribue à renforcer la position et l'influence américaine dans les paradigmes des politiques de sécurités et de défense de la Pologne.

En tout état de cause, si la coopération politique au niveau gouvernemental reste difficile entre les trois pays il n'en va pas de même dans la coopération militaire

---

<sup>152</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.56

<sup>153</sup> la coalition AWS-UW (droite conservatrice et libéraux) gagne les élections d'automne 1997 et le portefeuille de la Défense revient à Janusz Onyszkiewicz, figure de l'Union des Libertés (UW).

<sup>154</sup> *Współpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkata Weimarskiego*, *op. cit.* 118.

sur le terrain. En effet, les collaborations au niveau des forces armées, des différents groupements tactiques et à l'échelle opérationnelle qu'elles proviennent des impulsions des rencontres du Triangle ou d'accords bilatéraux se développent bien tout au long de cette période.

## 2.2 Une importante coopération entre les trois armées

Dès le début de la coopération trilatérale les relations entre les armées des trois pays se développent. En 1990 la visite du vice-ministre allemand de la Défense à Varsovie Agnes Hürland-Büning commence une série de pèlerinage de ministres, chef d'états-majors, chefs de corps d'armée... allemands et français en Pologne et polonais en Allemagne et en France.<sup>155</sup> En 1992 le général Janusz Ornatowski, chef du groupement opérationnel « Silésie » entretient de proches relations avec les détachements allemands de Brandebourg et de Saxe qui conduisent l'Inspecteur Général de la *Bundeswehr*<sup>156</sup> Klaus Naumann à élargir le « champ d'action frontalier » de 50 à 100 kilomètres pour permettre d'avantage de coopération entre les régiments allemands et polonais.<sup>157</sup> La coopération franco-allemande en matière de matériel militaire a permis la mise en place du projet « Huzar » d'équipement des troupes polonaises en missiles *HOT* intégrés aux systèmes opérationnels de l'OTAN de lutte antichars et anti-véhicules.<sup>158</sup>

Dès 1994 les gouvernements des trois pays souhaitent une plus importante coopération entre les forces polonaises et l'*Eurokorps*.<sup>159</sup> Le renforcement de la collaboration entre les différentes unités des armées des trois pays est motivé par une volonté trilatérale mais surtout par le développement de relations bilatérales franco-polonaises et germano-polonaises. A la suite de la rencontre de Varsovie de 1997 les trois pays mettent en place un « groupe commun de coordination »<sup>160</sup> pour développer

---

<sup>155</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.46

<sup>156</sup> *Bundeswehr* : nom donnée après la Seconde Guerre Mondiale à l'armée fédérale allemande.

<sup>157</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.53

<sup>158</sup> THYRARD Jean, « *Huzar-Weimar* ». *Vers une volonté tripartite d'ancrage européen*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998.

<sup>159</sup> *Wspolpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkata Weimarskiego*, Przegląd Srodkowoeuropejski, Février 1998. *Op. cit.* 118

<sup>160</sup> *ibid.*

la coopération au niveau militaire. Par ailleurs, les trois États multiplient les initiatives de « jumelage » d'unités de tailles semblables. C'est dans cette logique que le IV corps d'armée de Potsdam de la *Bundeswehr* est jumelé avec le District militaire de Poméranie de l'armée polonaise.

Liste des unités et écoles militaires jumelées entre l'armée polonaise et la  
*Bundeswehr* entre 1991 et 1998<sup>161</sup>

<b>Unité ou école allemande</b>	<b>Unité ou école polonaise</b>
IV corps d'armée de Potsdam	District militaire de Poméranie
14 division mécanisée de Neubrandenburg	12 division mécanisée de Szczecin
41 brigade mécanisée de Eggesin	6 brigade blindée de Stargard Szczecinski
87 état-major de défense de Neubrandenburg	État-major de la voïévodie de l'Ouest-Poméranie à Szczecin
80 brigade des démineurs de Storkow	4 brigade des démineurs de Gorzow
83 état-major de défense de Cottbus	État-major de la voïévodie de Lubuskie à Zielona Gora
13 division mécanisée de Leipzig	11 division de cavalerie blindée de
37 brigade mécanisée de Frankenberg	11 brigade mécanisée de Zar
76 état-major de défense de Dresde	État-major de Jelenia Gora
4 école de sous-officiers de Delizsch	9 centre d'instruction des équipages de blindés d'Otrow Wielkopolski
Flottille de chasseurs contre sous-marins de Warnemünde	8 flottille de défense côtière de Swinoujscie
3 division de la Luftwaffe de Berlin-Gatow	4 corps de défense aérienne de Poznan

Cette volonté d'associer les unités allemandes et polonaises essentiellement le long de

---

<sup>161</sup> HOPFFGARTEN (von) H. Henner, *Wspolpraca Bundeswehr krajami Europy srodkowoschodniej*, Zeszyty Niemieckoznawcze nr. 1/1998 p. 93-95.

la frontière Oder-Neise a sans doute comme vocation une amélioration de l'interopérabilité des armées des deux pays pour une meilleure connaissance mutuelle en prévision de futures actions communes. En effet, dès l'entrée de la Pologne dans l'OTAN est créé le *Multinational Corps Northeast* à Szczecin composé essentiellement de troupes polonaises, allemandes et danoises.<sup>162</sup>

Si la coopération germano-polonaise au niveau des différentes unités se développe assez rapidement la coopération franco-polonaise est comparable. Toutefois, le poids y est plutôt porté vers le développement des contacts entre les différentes écoles militaires.

Liste des unités et écoles militaires jumelées entre l'armée polonaise et l'armée française entre 1991 et 1998<sup>163</sup>

Unité ou école polonaise	Unité ou école française
6 régiment mécanisé de Walcz	6/12 régiment de chars cuirassiers Oliver
1 escadre de chasseurs de Minsk Mazowiecki	2 escadre de chasseurs de Dijon
9 flottille de défense côtière de Hel	Groupe de navires de Brest
9 régiment de Bialobrzegi	5 régiment de Baden-Baden
2 division mécanisée de Szczecinek	2 division blindée de Versailles
21 brigade des tireurs de Podhale	Division alpine
Haute École de l'Armée de l'Air de Deblin	École de l'Air Salon de Provence
Haute école de l'intendance à Poznan	École de l'intendance de l'armée de terre à Montpellier
École d'officiers Tadeusz Kosciuszko à Wroclaw	École Supérieure et d'Application du Génie à Angers

La coopération au sein du « Triangle de Weimar devait être coordonnée avec

---

<sup>162</sup>[http://www.mncne.pl/index.php?menupage=p\\_article.browse&root=4ec2f24868e4c4ca2de84beae64c5993&category\\_id=cda64021f09c331918c17cbe92d28b63](http://www.mncne.pl/index.php?menupage=p_article.browse&root=4ec2f24868e4c4ca2de84beae64c5993&category_id=cda64021f09c331918c17cbe92d28b63) consulté le 12.04.2008

<sup>163</sup> BOGUSLAWSKA H., *Polsko-francuska wspolpraca wojskowa : bilans i perspektywy, Fakty. Analizy. Syntezy. Opinie.* Nr. 55 Dep. Bezpieczenstwa Narodowego MON, Warszawa 1997, p. 23-26.

les processus d'interopérabilités et compatibilités »<sup>164</sup> des forces armées polonaises avec les standards de l'OTAN. C'est dans cette optique qu'à la suite de la rencontre entre Onyszkiewicz, Richard et Rühle en 1997 à Weimar un plan commun de coopération pour les années 1998-2000 est érigé.

En 1999, l'année de l'entrée de la Pologne dans l'OTAN, la perspective d'une identité européenne de défense semble être très éloignée. En effet, elle est bien présente dans le discours politique mais les actions ne vont pas dans ce sens. Aucune politique commune en matière de sécurité et de défense n'est mise en application et l'Europe semble impuissante à régler ses crises comme la guerre de Yougoslavie. Il faut toutefois remarquer que les armées des trois pays collaborent de façon très étroite et augmentent leur capacité d'actions communes. L'interopérabilité des différentes unités se renforce d'année en année et il devient donc de plus en plus évident que le grand problème repose dans la volonté politique de mettre en application les déclarations prônant une politique de sécurité et de défense concertée.

Le Triangle de Weimar joue, dès le début, un rôle important dans les questions de sécurité et de défense des trois pays. La France et l'Allemagne soutiennent activement l'entrée de la Pologne dans l'OTAN et cela malgré des hésitations américaines et des grondements de Moscou. S'il est clair que la décision finale de l'élargissement est venue de Washington le lobbying des deux grands de l'Europe a permis de faciliter et accélérer ce processus. Il en va de la sécurité du continent européen embourbé dans la décomposition de l'empire soviétique et la guerre en Yougoslavie.

En revanche, au lieu de favoriser l'émergence d'une politique européenne de défense commune élargie à l'Europe centrale et plus particulièrement à la Pologne les tergiversations, surtout françaises, ont pour conséquence que la « Pologne, fragilisée par l'émotion de retrouvailles qui avaient trop tardé, s'est laissée hypnotiser par le grand frère américain »<sup>165</sup>. Mais, il faut noter que sur le terrain, les trois armées sont bien préparées pour mener des actions communes.

---

<sup>164</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.52

<sup>165</sup> THYRARD Jean, *op. cit.* 158

La coopération au sein du Triangle de Weimar est une collaboration multi-facettes. Elle peut être assimilée à une forme de groupe de pilotage qui coordonne le retour de la Pologne en Europe occidentale après plus de quatre décennies de communisme. La France et l'Allemagne mènent une politique active qui vise à l'intégration par la Pologne de l'OTAN, au développement d'une association de plus en plus rapprochée avec les Communautés européennes, en soutenant l'économie polonaise en transformation par d'importants investissements. Le rapprochement culturel des trois pays est ressenti par un nombre exponentiel de partenariats entre les communes, par le développement d'échanges universitaires et d'initiatives privées.

Tous ces processus n'ont bien entendu pas lieu sous impulsion du Triangle. Bien souvent il s'agit de coopérations bilatérales ou de niveau interrégional. En revanche elles sont souhaitées et soutenues par la Triangle. Il développe un nombre important de coopérations et de collaborations. Toutefois, il reste contraint par sa faiblesse structurelle, c'est-à-dire son manque de cadrage institutionnel. Il demeure très sensible aux variations des relations conjoncturelles interétatiques. En effet, le désengagement français de 1994-1997 dans la collaboration au niveau de la Défense est très ressenti.

Si les propos de Bronislaw Geremek que « dans la coopération trilatérale (...) les éléments comme les échanges des pensées et concepts, des rencontres spectaculaires, les perspectives et symboliques historiques sont toujours plus importants que la sphère du concret »<sup>166</sup> peuvent être nuancés par les résultats au niveau décentralisé cela est très vrai au niveau gouvernemental. L'échec de la proposition d'Onyszkiewicz de fin 1997 en est un exemple.

Le rôle du Triangle de Weimar lors de cette période peut donc être résumé par la citation de Kohl « nous allons aider [la Pologne] à faire les efforts nécessaires, l'aider à s'aider elle-même »<sup>167</sup>. Cela traduit tout l'enthousiasme du grand européen mais aussi le cynisme de l'homme d'État.

---

<sup>166</sup> GEREMEK Bronislaw, *Trojkat Weimarski*, *Przegląd Srodkowoeuropejski*, février 1998.

<sup>167</sup> KOHL Helmut, in DESPIC-POPOVIC Hélène, *Libération*, 23 février 1998.

## **2<sup>ème</sup> Partie**

### **La Naissance d'un Partenariat difficile**

#### **1998-2004**

Lorsque le 21 février 1998 se tient le premier sommet des Présidents français et polonais avec le chancelier allemand à Poznan<sup>168</sup> le Triangle de Weimar se trouve dans un important tournant. A défaut d'avoir accepté une proposition polonaise sous-jacente d'élever au niveau du droit international la coopération trilatérale Paris et Bonn acceptent de relever le rang de ces rencontres au plus haut niveau étatique.

Les années 1998 et 1999 voient un changement important s'opérer dans la position géopolitique de la Pologne. En effet, si le processus d'adhésion aux structures communautaires n'est de loin pas encore achevé, la sécurité stratégique de la Pologne semble être atteinte dans la mesure où le 12 mars 1999 elle et ses plus proches voisins de la région, la République Tchèque et la Hongrie, rejoignent l'OTAN.

La période 1999-2004 est donc intéressante dans la mesure où d'un côté la Pologne reste, pour ses partenaires du Triangle un acteur européen mineur car elle n'est que candidate à l'entrée dans l'UE et ne joue pas un rôle décisionnel important, mais de l'autre elle devient un partenaire égal de mêmes droits dans les structures euro-atlantiques. De ce fait, la Pologne doit s'aligner sur les décisions européennes dans les secteurs de compétences de l'UE et se réformer pour valider l'acquis communautaire, mais devient totalement indépendante et souveraine dans ses choix en matière de politique de sécurité et de défense. Cette position bicéphale de pays égal dans une structure et candidat dans l'autre est un élément capital pour comprendre d'une part les débuts difficiles d'un réel partenariat et d'autre part les crises du Triangle.

Le premier chapitre de cette partie tentera de voir le rôle du Triangle dans l'adhésion de la Pologne à l'UE et le second tentera d'expliquer et d'analyser la plus grande crise qui le secoue lors de la guerre en Irak de 2003.

---

<sup>168</sup> in : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 12.04.2008

## Chapitre IV - La France et l'Allemagne : le frein-moteur de l'élargissement

« La France et l'Allemagne soutiennent toutes les actions qui visent à rapprocher la Pologne et les autres nouvelles démocraties des Communautés européennes »<sup>169</sup>. Donc dès le début de la coopération, au niveau du Triangle de Weimar, la France et la RFA souhaitent voir la Pologne intégrer la CEE puis l'UE. En 1996, le Président de la République Française, Jacques Chirac « souhaite y accueillir [la Pologne] dès l'an 2000 »<sup>170</sup> pour achever d'une certaine façon le testament politique européen du Général de Gaulle qui « gardait l'espoir de nous voir tous, un jour, rassemblés. Ici, à Varsovie, il y a bientôt trente ans, le Général de Gaulle en appelait naturellement à la Pologne et à la France pour refaire l'unité de l'Europe. Cette unité est en marche. Notre famille européenne se retrouve »<sup>171</sup>.

Si la symbolique de la réunification du continent est très forte il n'en va pas nécessairement de toutes les préoccupations politiques. En effet, les changements de gouvernements qui s'opèrent en 1997-98 dans les trois pays<sup>172</sup> rendent nécessaire une reconstruction en profondeur des relations personnelles des dirigeants et une redéfinition des priorités politiques. Il s'agit de voir dans quelle mesure la modification du statut de la Pologne sur la scène internationale ainsi que les changements aux commandes des trois pays influent sur la coopération au sein du Triangle.

---

<sup>169</sup> Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de la France, de la Pologne et de la RFA, Weimar, 29 août 1991.

<sup>170</sup> Allocution du Président Chirac à Varsovie, 12 septembre 1996.  
[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/discours\\_et\\_declarations/1996/septembre/allocution\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_diner\\_d\\_etat\\_offert\\_par\\_le\\_president\\_de\\_pologne\\_a\\_varsovie.694.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/discours_et_declarations/1996/septembre/allocution_du_president_de_la_republique_a_l_occasion_du_diner_d_etat_offert_par_le_president_de_pologne_a_varsovie.694.html) consulté le 13.04.2008

<sup>171</sup> *ibid.*

<sup>172</sup> En Pologne le gouvernement social-démocrate de W. Cimoszewicz est remplacé par un gouvernement de centre-droit de J. Buzek (1997). En France L. Jospin (Parti Socialiste) remplace A. Juppé (RPR) et le gouvernement rentre en cohabitation avec le Président (1997). En Allemagne la CDU de Kohl est battue par le SPD et Schröder devient chancelier (1998).

L'étude tâchera d'abord de voir si la France et l'Allemagne continuent d'avoir une position aussi favorable sur l'élargissement pour ensuite analyser la nature des relations entre les trois pays lors de cette période transitoire.

### **1. Les « avocats » de l'entrée de la Pologne dans l'UE ?**

La France et l'Allemagne sont souvent considérés comme les « avocats »<sup>173</sup> de l'entrée des pays de l'Europe centrale et plus particulièrement de la Pologne dans l'UE. Leur politique d'ouverture et de promotion de l'élargissement, avec le Triangle de Weimar comme figure de proue, donne à la Pologne un rôle important dans la préparation de cette réunification historique.<sup>174</sup> Le positionnement des deux pays, dans cette période cruciale de négociations entre 1999 et 2004 est donc fondamental pour envisager l'avenir des relations trilatérales au sein de l'UE.

#### **1.1 La position allemande face à l'élargissement**

Helmut Kohl apparaît certainement comme l'un des plus grands défenseurs de l'élargissement. En effet, d'un point de vue idéologique et stratégique, il s'agit pour lui personnellement d'un acte de « gratitude vis-à-vis de la position favorable de la Pologne lors de la réunification allemande », ainsi qu'une forme de réparation « des dommages causés par le national-socialisme »<sup>175</sup>. Le changement de gouvernement avec l'accession de Gerhard Schröder à la chancellerie ; premier chancelier né après la Seconde Guerre Mondiale, devient donc un nouveau défi à relever dans les relations germano-polonaises.

Dès son entrée en fonction le Chancelier allemand souligne que les affaires intérieures auront une place prépondérante dans la politique de son gouvernement. Ainsi il souhaite, sans aller à l'encontre de la ligne d'ouverture de l'Union vers l'est, que la politique allemande soit plus pragmatique et réaliste ainsi que recentrée sur les

---

<sup>173</sup> KAZANA Mariusz, *Francja. Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 2000, Varsovie, 2000.

<sup>174</sup> HALAMSKI Adam, *Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 1998, Varsovie, 1998.

<sup>175</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.73-74

intérêts de la RFA à l'opposée de celle menée par son prédécesseur. La crainte d'une nouvelle *Realpolitik*<sup>176</sup> est apparue clairement au sein des membres de l'UE comme des pays candidats.<sup>177</sup> Gerhard Schröder semble diplomatiquement confirmer ces propos en ne plaçant sa première visite en tant que chef du gouvernement allemand en Pologne qu'en cinquième position, derrière, entre autre, les Pays-Bas et les Etats-Unis, alors que pour son premier voyage il s'est rendu en France.

De ce fait, lors de la première rencontre au sommet de Kwasniewski, Schröder et Chirac qui se tient à Nancy le 7 mai 1999 l'atmosphère entre les dirigeants polonais et allemands est assez tendue. Conscient des prises de positions qui inquiètent outre-Oder le chancelier allemand tente d'améliorer les relations plutôt tendues entre les deux États. Le sommet de Nancy se termine donc par un succès dans la mesure où le Président Kwasniewski affirme que « nous [lui-même et le Président Chirac] avons été invités par le Chancelier au troisième sommet du Triangle de Weimar, cette fois-ci en Allemagne. Nous nous réjouissons beaucoup de cette coopération tripartite très étroite »<sup>178</sup> confirmé par « la position exprimée par le Chancelier, qui est Président de l'Union européenne actuellement (...) à savoir que le processus de l'élargissement de l'Union européenne n'est pas menacé »<sup>179</sup>.

Le sommet de Nancy sert à réchauffer les relations germano-polonaises et devient un élément important dans la suite des négociations d'adhésion de la Pologne à l'UE. Entre septembre 1999 et juin 2002 Gerhard Schröder a effectué six visites en Pologne dont, très probablement la plus marquante, en septembre 1999 pour le sixième anniversaire de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie. Car il est clair que « l'ère des symboles n'est pas terminée » dans la réconciliation germano-polonaise ainsi le chancelier « dépose une gerbe (...) au mémorial de Palmiry, près du

---

<sup>176</sup> *Realpolitik* : terme allemand caractérisant la politique allemande de l'ère bismarckienne de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui se traduit par une recherche cynique et calculée de toute solution visant aller dans le sens des intérêts de l'Allemagne. Elle ne cherche à défendre, par ailleurs, aucune valeur et principe particulier.

<sup>177</sup> MAJCHEREK J. A., *widmo nowej realpolitik, Rzeczpospolita*, 3 novembre 1998. in : KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 70

<sup>178</sup> conférence de presse après la réunion du sommet du Triangle de Weimar à Nancy. in : [http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.1851.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_occasion_du_sommet_du_triangle_de_weimar.1851.html) consulté le 13.04.2008

<sup>179</sup> *ibid.*

cimetière où reposent plus de deux mille victimes (...) assassinées par les nazis »<sup>180</sup>.

Cette confiance mutuelle qui naît lors de ces trois années entre les dirigeants polonais et le chancelier allemand se traduit par une prise de position favorable de l'Allemagne à l'égard de la Pologne lors du sommet de Copenhague des 12-13 décembre 2002 qui finalement ouvre la porte à l'élargissement au 1<sup>er</sup> mai 2004. Ainsi, grâce au soutien allemand, « un milliard d'euros a été alloué à la Pologne »<sup>181</sup> et débloque une négociation qui allait en s'enlisant à défaut d'une égalité dans le cadre de l'allocation des fonds structurels et surtout des subventions agricoles dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC).

S'il apparaît clairement que la politique allemande de Schröder vise à un rapide élargissement pour des raisons politiques et économiques évidentes, d'autres prises de positions allemandes ne vont pas dans le même sens que la cordiale entente Kwasniewski/Schröder. L'Allemagne dans le cadre des négociations du budget de 2000-2006 de l'UE, qui doit financer l'élargissement, souhaite très rapidement limiter les dépenses. En effet, elle paie 22,5 milliards de DM de plus qu'elle ne reçoit et décide de ce fait de geler le budget de l'UE au niveau de l'exercice 1993-1999 à hauteur de 85 milliards d'écu (environ 165 milliards de DM).<sup>182</sup> La RFA, à l'opposé par exemple de la Grande-Bretagne, souhaite d'importantes restrictions dans l'ouverture de son marché du travail à la main d'œuvre des nouveaux membres. Ce délai, souhaité par la majorité des États de 3 ans est prolongé à 7 ans pour l'Allemagne et l'Autriche avec l'option d'une rallonge de 2 ans supplémentaires.<sup>183</sup>

En parallèle des questions de grande politique, les allemands eux-mêmes sont très partagés sur l'idée de l'élargissement. Ainsi en 2002, 47% des allemands sont favorables à l'élargissement mais 35% y sont opposés. Les plus grandes craintes se concentrent sur une augmentation des dépenses de l'UE pour parvenir à financer les réformes des nouveaux entrants nettement moins riches, ainsi qu'une peur liée au chômage que causerait une éventuelle forte immigration.<sup>184</sup>

---

<sup>180</sup> LEPARMENTIER Arnaud, *Le Monde*, 6 septembre 1999.

<sup>181</sup> in : [http://colisee.org/article.php?id\\_article=2](http://colisee.org/article.php?id_article=2) consulté le 13.04.2008

<sup>182</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.76

<sup>183</sup> in : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2003:236:SOM:FR:HTML> consulté le 13.04.2008

<sup>184</sup> CHUDY Krzysztof, MAZIAR Ewa, *Biuletyn PISM*, nr. 83-2002.

L'Allemagne de Schröder semble donc mener une politique d'ouverture d'ensemble à l'est. La Pologne y est vue comme un partenaire privilégié et l'engagement de la RFA dans l'élargissement est important. Toutefois, il s'agit essentiellement de dispositions politiques car l'Allemagne semble ne plus vouloir se donner les moyens réels d'une telle ouverture.

### 1.2 La position française face à l'élargissement

A partir de 1999 il est de plus en plus difficile de construire de bonnes relations politiques exclusivement sur l'héritage historico-culturel qui lie la France et la Pologne. Si les instants symboliques tels que l'allocution de Jacques Chirac à la Diète en 1996 sont de forts moments d'union pour les deux pays, l'engagement politique français par rapport à l'engagement allemand dans la région reste faible. En effet, Lionel Jospin devenant Premier Ministre en mai 1997 n'effectue sa première visite officielle à Varsovie qu'en juillet 1999. L'une des raisons de ce déplacement est « d'apprendre à mieux connaître lui-même les interlocuteurs avec lesquels les négociations d'élargissement pour l'entrée dans l'UE vont entrer maintenant dans une période cruciale et affirmer l'importance que son gouvernement attache, (...), à l'entente la plus étroite possible entre les deux pays »<sup>185</sup>. Ce sont des considérations relativement tardives pour un Premier Ministre à mi-mandat. Parallèlement, la France organise la rencontre des ministres des Affaires étrangères du Triangle qu'en janvier 1999 « car elle n'a pas réussi à organiser cette rencontre tout au long de l'année 1998 »<sup>186</sup>.

Il faut un grand engagement du Président de la République, affirmant lors de la conférence de presse après le sommet du Triangle à Neustadt-Hambach en février 2001 que la « Pologne, l'Allemagne et la France forment un noyau dur de l'Europe en construction »<sup>187</sup>, pour que l'engagement de la France vis-à-vis de la Pologne soit

---

<sup>185</sup> BRESSON (de) Henri, *Le Monde*, 19 juillet 1999.

<sup>186</sup> KAZANA Mariusz, *Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 2000, Varsovie 2000.

<sup>187</sup> Conférence de Presse après le sommet du Triangle de Weimar à Neustadt-Hambach le 27 février 2001.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2001/fevrier/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_polo](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2001/fevrier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_polo)

perçu comme plus actif. Par ailleurs, la période 1999-2004 est celle où les entreprises françaises accélèrent leurs investissements en Pologne et dépassent, en 2000, les entreprises allemandes en valeur absolue des investissements directs.<sup>188</sup>

L'attitude française lors des négociations des termes de l'élargissement est assez ambiguë. La « position officielle de la République Française accorde que l'élargissement doit intervenir en 2004, et que la Pologne doit faire partie de la première vague »<sup>189</sup> mais ces problématiques sont traitées « marginalement dans les programmes politiques des différents partis »<sup>190</sup>. Le milieu politique français, dans le processus de négociations, ne semble être intéressé que par les questions des subventions directes aux agriculteurs et de l'emploi des fonds structurels.<sup>191</sup> Lors des négociations d'adhésion la France tente donc de limiter l'impact des nouveaux pays entrant, et surtout la Pologne, sur son propre secteur agro-alimentaire. La Pologne étant un très grand pays agricole au niveau européen elle est particulièrement touchée par ces mesures. En somme, la France a proposé que les subventions agricoles octroyées par l'UE dans le cadre de la PAC ne dépassent pas les 25% des subventions versées aux anciens pays membres la première année et qu'elles soient augmentées progressivement pour atteindre 100% en 2013. Lors du sommet de Copenhague en 2002, le Vice-premier ministre polonais Jaroslaw Kalinowski réussit à obtenir que la Pologne puisse combler jusqu'à l' hauteur de 55% sur son propre budget mais la France reste intransigeante par ailleurs. Cette position française est perçue en Pologne comme une prépondérance du particularisme sectoriel national à l'instar de l'idéal de l'intégration européenne.

En outre, dans une logique similaire à l'Allemagne, la France demande un sursis de 5 ans extensible de 2 années supplémentaires dans l'ouverture de son marché du travail aux nouveaux pays de l'UE.<sup>192</sup> En effet, une grande partie de la population française semble inquiète des risques amenés par l'élargissement surtout en matière

---

*gne\_et\_du\_chancelier\_d\_allemande\_a\_l\_issue\_du\_troisieme\_sommet\_du\_triangle\_de\_weimar.2517.html* consulté le 15.04.2008

<sup>188</sup> voir chapitre II point 1.2.

<sup>189</sup> SOCHACKA Katarzyna, *Biuletyn PISM*, nr. 54-2002, Varsovie 2002.

<sup>190</sup> *ibid.*

<sup>191</sup> *ibid.*

<sup>192</sup> in : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:C:2003:227E:SOM:FR:HTML> consulté le 15.04.2008

d'emploi et de politique sociale.<sup>193</sup>

En conclusion la France défend clairement l'entrée de la Pologne dans l'UE. Jacques Chirac prend des dispositions politiques claires dans la matière. En revanche ce soutien a du mal à dépasser le cadre déclaratoire et symbolique. Il est peu concret et l'administration française semble ne pas considérer une collaboration étroite avec la Pologne comme prioritaire. La position de la France lors de la négociation du sommet de Copenhague et les négociations des annexes aux *Traité d'Athènes*<sup>194</sup> semble plus s'attacher à défendre l'intérêt français que la solidarité européenne.

### 1.3 Une position commune ?

La France et l'Allemagne agissent relativement activement afin de favoriser l'intégration des pays de l'Europe centrale dans l'UE. Les relations franco-allemandes entre Chirac et Schröder se développent bien pour favoriser une « impulsion permanente (...) qu'il faut donner à l'Europe »<sup>195</sup>. De même, lorsque les questions de la réforme de la PAC sont abordées lors de rencontres bilatérales Gerhard Schröder affirme que même à ce sujet « la France et l'Allemagne ne se sont jamais trouvées dans une situation de confrontation. Un tel cas de figure est d'ailleurs inimaginable. »<sup>196</sup> L'impulsion donnée à l'élargissement par ce tandem est donc une question capitale pour accélérer le processus d'élargissement de l'UE à l'Est.

Lors des importantes étapes qui précèdent le 1<sup>er</sup> mai 2004 c'est-à-dire le

---

<sup>193</sup> KAZANA Mariusz, *Francja. Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 2002, Varsovie 2002.

<sup>194</sup> Traité d'Athènes : traité signé le 16 avril 2003 par les 15 membres de l'UE et les pays candidats qui fixe la date de l'élargissement de l'UE au 1 mai 2004 et devient l'acte fondateur de l'UE élargie. Ce traité fixe aussi les conditions de l'élargissement et les ajustements temporaires accordés.

<sup>195</sup> Point de presse de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, et de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, à l'occasion de leur rencontre informelle. Marlenheim, 9 février 1999.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/fevrier/point\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_leur\\_rencontre\\_informelle.3419.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/fevrier/point_de_presse_du_president_de_la_republique_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_occasion_de_leur_rencontre_informelle.3419.html) consulté le 15.04.2008.

<sup>196</sup> Point de presse de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, et de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Paris, 19 mars 1999.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mars/point\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande.1635.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mars/point_de_presse_du_president_de_la_republique_et_du_chancelier_d_allemande.1635.html) consulté le 15.04.2008.

sommet de Nice de décembre 2000 et le sommet de Copenhague de fin 2002 la France et l'Allemagne mènent effectivement une politique efficace de promotion de l'élargissement. Malgré une position discordante d'Hubert Védrine en novembre 2001 sur un éventuel report de l'élargissement<sup>197</sup> la France et l'Allemagne font avancer ce dossier surtout pendant la période de leur présidences respectives du Conseil de l'UE.<sup>198</sup>

En revanche, il est aussi évident que les discordances sont grandes entre la France et l'Allemagne. Lors du sommet de Nice la question du nombre des voix par État membre pose problème et la parité entre les deux partenaires du moteur franco-allemand est une question épineuse. Jacques Chirac, à la suite du sommet affirme qu'il ne faut pas « modifier le pacte fondamental [parité] entre la France et l'Allemagne. D'ailleurs, la France avait déjà environ dix millions d'habitants de moins que l'Allemagne de l'Ouest de l'époque au moment de la réconciliation et au moment de la création de l'Europe. Donc c'est un phénomène d'une autre nature » suppléé dans cette logique par le Premier Ministre Lionel Jospin : « Je pense que le nombre des voix dont disposent les États à l'occasion des votes prend une force symbolique »<sup>199</sup>. Mais le fait que les dirigeants français doivent rassurer l'opinion publique sur ce point est très significatif et il faut ajouter les divergences traditionnelles en matière budgétaire et de la PAC.

Il apparaît donc de plus en plus évident que la France et l'Allemagne n'ont pas les mêmes motivations pour favoriser l'élargissement. L'Allemagne y voit une augmentation de sa sécurité et des perspectives économiques de développement, la France plutôt une nécessité et peu d'opportunités. En effet, économiquement parlant, pour la France l'Europe de l'est est un enjeu politique à géométrie très variable car

---

<sup>197</sup> KAZANA Mariusz, *op. cit.* 193.

<sup>198</sup> L'Allemagne détient la présidence du Conseil de l'UE lors du premier semestre 1999 - la France lors du second semestre 2000.

<sup>199</sup> Conférence de presse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, de M. Lionel JOSPIN, Premier ministre et de M. Romano PRODI, Président de la Commission européenne à l'issue du conseil européen. Nice, 11 décembre 2000.  
[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2000/decembre/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_premier\\_ministre\\_et\\_du\\_president\\_de\\_la\\_commission\\_europeenne\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_conseil\\_europeen.3702.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2000/decembre/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_premier_ministre_et_du_president_de_la_commission_europeenne_a_l_issue_du_conseil_europeen.3702.html)  
consulté le 15.04.2008.

seulement « cinq régions de tête concentrent plus de la moitié des ventes françaises vers l'Europe Centrale et Orientale : l'Île de France (20 %), Rhône-Alpes (13 %), le Nord (8 %), l'Alsace (8 %) et la Lorraine (7 %) »<sup>200</sup>.

En somme, comme l'affirme le Président Kwasniewski lors de la rencontre au sommet du Triangle à Nancy « le processus de l'élargissement de l'Union européenne n'est pas menacé »<sup>201</sup> et les divergences franco-allemandes ne remettent jamais en question la politique globale et l'orientation générale de la politique européenne. En revanche, les positions liées aux termes de l'adhésion des nouveaux pays donnent l'impression que la France et l'Allemagne « aient fait beaucoup pour que les dix nouveaux membres accèdent à l'UE dans des conditions beaucoup plus défavorables que celles à la base desquelles se sont effectués les précédents élargissements »<sup>202</sup>.

## **2. Les débuts d'une coopération entre partenaires**

Jacek Saryusz-Wolski, ministre des Affaires européennes du gouvernement de Jerzy Buzek déclare *a posteriori* en 2007 que « le Triangle est sujet à de nombreux dysfonctionnements dès son origine. En effet, l'égalité des partenaires n'a pas toujours été respectée. Le Triangle n'a finalement jamais été un véritable triangle équilatéral »<sup>203</sup>. Ce constat est à mettre en parallèle avec l'affirmation de la *Déclaration sur l'avenir de la coopération dans le cadre du Triangle de Weimar*<sup>204</sup> qu'il s'agit d'un « cadre de dialogue et de coopération entre trois partenaires égaux »<sup>205</sup>. Les années 1999-2004 sont le temps de cette situation dichotomique de la

---

<sup>200</sup> in : [http://colisee.org/article.php?id\\_article=2](http://colisee.org/article.php?id_article=2) consulté le 15.04.2008

<sup>201</sup> Conférence de presse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, de M. Aleksander KWASNIEWSKI, Président de la République de Pologne, de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République d'Allemagne, à l'occasion du Sommet du Triangle de Weimar. Nancy, 7 mai 1999.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.1851.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_occasion_du_sommet_du_triangle_de_weimar.1851.html) consulté le 15.04.2008.

<sup>202</sup> PARZYMIES Stanislaw, in : *Niemcy-Europa-Świat. Studia międzynarodowe*, STAWOWA-KAWKA Irena (dir), Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, Krakow 2006.

<sup>203</sup> in : <http://www.rete-ihce.eu/media/RETE-Publication-3.pdf> consulté le 15.04.2008

<sup>204</sup> Déclaration commune suite au sommet du Triangle de Weimar à Wrocław, 9 mai 2003.

<sup>205</sup> in : [http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/ressources\\_documentaires/europe-ue/declaration\\_sur\\_l\\_avenir\\_de\\_la\\_cooperation\\_dans\\_le\\_cadre\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar-](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/ressources_documentaires/europe-ue/declaration_sur_l_avenir_de_la_cooperation_dans_le_cadre_du_triangle_de_weimar-)

position polonaise dans ce trio.

### 2.1 La Pologne est-elle considérée comme un partenaire ?

Il est bien évident que dans le déclaratoire politique lors des différentes rencontres et différents sommets la Pologne est considérée comme un partenaire égal du Triangle. La déclaration de 2003 en est un exemple parmi d'autres. Il en va du protocole diplomatique et des règles de bases des relations internationales qui définissent que tous les États souverains sont égaux en droits. Les réalités politiques sont toutefois, bien entendu différentes. Les conflits sous-jacents franco-allemands en sont un exemple patent. En effet, l'égalité entre la France et l'Allemagne n'est plus une évidence après la réunification et il faut la supériorité militaire française et le siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour contrebalancer politiquement le potentiel économique et démographique allemand.

La position polonaise apparaît donc nécessairement faible par rapport aux deux des trois grandes puissances européennes. Elle a un potentiel économique égal au sixième de celui de la France, au septième de celui de l'Allemagne. La France et l'Allemagne sont respectivement troisième et sixième puissances économiques mondiales alors que la Pologne n'est que 22<sup>ème</sup> sur cette liste.<sup>206</sup> Politiquement le pays est affaibli par des problèmes sociaux liés aux dérives de l'économie en transition. L'instabilité gouvernementale est forte jusqu'en 1997 et les tensions politiques internes importantes.

Toutefois, la Pologne possède un nombre d'atouts importants. En effet, il s'agit de l'État qui couvre à lui seul près de la moitié de la population et du PIB des 10 nouveaux membres de l'Union. Économiquement « la Pologne offre un marché de 40 millions d'âmes, en pleine expansion, et occupe une place stratégique pour partir à la

---

*wroclaw.2035.html* consulté le 16.04.2008

<sup>206</sup> Données de la Banque mondiale 2006.

<http://wbln0018.worldbank.org/EXT/French.nsf/DocByUnid/0F7017B8FD414A688525723400548931?Opendocument> consulté le 15.04.2008

conquête de nouveaux espaces plus à l'est encore, comme l'Ukraine »<sup>207</sup>. Mais c'est surtout politiquement que le rôle de la Pologne est important pour ses partenaires du Triangle. Si l'Allemagne a une *Ostpolitik* développée elle ne prend pas nécessairement en compte toute la complexité de l'Europe centrale et orientale morcelée après l'éclatement de l'URSS et la partition de la Tchécoslovaquie. La France ; elle « n'a jamais eu depuis 1989 de conception claire et cohérente de sa politique en Europe centrale et orientale »<sup>208</sup>. La Pologne dispose, par contre, d'une très bonne orientation dans les problématiques régionales et peut être un éclairage important dans le cadre de la définition de politiques étrangères communes dans cette région limitrophe de l'UE. Cela est d'autant plus vrai que les trois pays du Triangle sont désormais partenaires dans l'OTAN et peuvent agir en commun au moins dans le cadre de la sécurité et défense. En tout cas, cette coopération offre une perspective majeure dans ce domaine. Le Chancelier allemand affirme donc naturellement que « nous sommes tous les trois tout à fait d'accord pour penser que cette politique doit être conçue comme un pilier »<sup>209</sup> de la futur Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC).

Lors des débats aux sommets à chaque reprise les questions de l'Europe de l'est sont abordées et consultées. Tout d'abord, en 1999, ils se concentrent sur les commentaires « des positions prises par la Russie »<sup>210</sup> voire des problématiques Balkaniques<sup>211</sup>. En 2001 les relations Russie -Union Européenne reviennent au cœur des débats et « ceci sera certainement l'occasion de parler de ce qu'on appelle la

---

<sup>207</sup> BRESSON (de) Henri, *Le Monde*, 19 juillet 1999.

<sup>208</sup> KAZANA Mariusz, *op. cit.* 193

<sup>209</sup> Conférence de presse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, de M. Aleksander KWASNIEWSKI, Président de la République de Pologne, et de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, à l'issue du troisième Sommet du triangle de Weimar.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2001/fevrier/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_troisieme\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.2517.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2001/fevrier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_issue_du_troisieme_sommet_du_triangle_de_weimar.2517.html) consulté le 16.04.2008

<sup>210</sup> Conférence de presse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, de M. Aleksander KWASNIEWSKI, Président de la République de Pologne, de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République d'Allemagne, à l'occasion du Sommet du Triangle de Weimar.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.1851.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_occasion_du_sommet_du_triangle_de_weimar.1851.html) consulté le 15.04.2008

<sup>211</sup> *ibid.*

coopération stratégique entre l'Union européenne et la Russie. Sur cette question, encore, nous sommes d'accord pour dire que nous tenons à conforter la démocratisation et la reconstruction économique en Russie »<sup>212</sup>. Toutefois, sur impulsion polonaise, l'Ukraine devient doucement un enjeu important dans cette concertation. Les partenaires au sujet des « nouveaux voisins de l'Union élargie, en particulier l'Ukraine, se sont mis d'accord pour la poursuite des échanges »<sup>213</sup>.

Toutefois, le plus grand problème lié à la concertation au sein du Triangle repose dans le fait qu'il s'agit d'une concertation conjoncturelle relativement de façade. En effet, lors de la rencontre de Wrocław « les Présidents et le Chancelier sont convenus d'intensifier la concertation entre les trois pays sur le développement des politiques extérieures, de sécurité et de défense européennes par l'engagement de consultations tripartites régulières »<sup>214</sup> mais cela n'a pas renforcé pour autant la coopération effective qui peut être résumée par la seule communication par la France et l'Allemagne des propositions faites à ce sujet lors de la rencontre du Conseil européen d'avril 2003.<sup>215</sup> De même, les propositions, plus particulièrement françaises, en matière de coopération militaire entre les trois pays sont pour le moins peu réalistes. En effet, Michèle Alliot-Marie plaide « à Varsovie pour un rapprochement des programmes français et polonais dans le domaine naval - pourquoi pas un EADS naval - a-t-elle proposée »<sup>216</sup>. Proposition basée sur une coopération ponctuelle des chantiers navals de Gdansk avec ceux de Brest<sup>217</sup> alors que la Pologne n'a jamais eu de traditions en matière de constructions maritimes dans le domaine militaire.

En somme, la Pologne devient un partenaire digne de consultations, même sur des sujets très importants et épineux, comme le problème russe, de la France et de

---

<sup>212</sup> SCHRÖDER Gerhard, *op. cit.* 209.

<sup>213</sup> KWASNIEWSKI Aleksander, Conférence de presse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, de M. Aleksander KWASNIEWSKI, Président de la République de Pologne, et de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, à l'issue du cinquième sommet du Triangle de Weimar.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2003/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_cinquieme\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.274.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_issue_du_cinquieme_sommet_du_triangle_de_weimar.274.html)  
consulté le 16.04.2008

<sup>214</sup> *ibid.*

<sup>215</sup> *ibid.*

<sup>216</sup> BOLLAERT Baudouin, *Le Figaro*, 10 mai 2004.

<sup>217</sup> *ibid.*

l'Allemagne. Par contre elle n'est absolument pas associée au processus décisionnel. Et cela aura des conséquences d'autant plus importantes dans la crise irakienne.

## 2.2 Le rôle de la Pologne dans la Convention établissant la Constitution pour l'Europe

Le rôle de la Pologne dans la définition de positions communes du cadre de la politique étrangère de l'Europe reste faible. En revanche, la Pologne semble être associée assez rapidement dans les processus décisionnels en matière institutionnelle au sein de l'UE elle-même. En effet, le Premier Ministre Jerzy Buzek est invité à participer à la première partie du sommet de Nice qui définit la place et le poids des États dans l'architecture institutionnelle communautaire après l'élargissement. Son rôle ainsi que celui de José Maria Aznar a été prépondérant et a vu, à ce jour, l'apogée de l'influence polonaise sur les structures décisionnelles au sein de l'UE. En effet, la Pologne a réussi à obtenir 27 voix au Conseil, comme l'Espagne, contre 29 à la France, le Royaume-Uni, l'Italie et la RFA.

Toutefois, le rôle le plus important incombe aux représentants polonais lors de l'analyse et de la critique du travail de 2002-2003 de la Convention sur le projet du *Traité Établissant une Constitution pour l'Europe* et qui voit de grandes différences se cristalliser entre les partenaires du Triangle.

En effet, Joschka Fischer propose la mise en place d'un noyau dur de l'Europe (*Gravitationszentrum*) afin de créer une Europe à plusieurs vitesses.<sup>218</sup> Cette position allemande est rapidement vue en Pologne comme une menace à l'homogénéité de l'UE et une volonté de la part de l'Allemagne de créer, selon Wladyslaw Bartoszewski, des membres de première et seconde catégorie<sup>219</sup>. Cette position très audacieuse accentuée par une vocation d'accroître le fédéralisme européen s'est retrouvée tout aussi, sinon plus, critiquée en France dont le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement qualifie d'un « ressentiment vis-à-vis du Saint-Empire

---

<sup>218</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.122

<sup>219</sup> *ibid.* p. 127.

Romain Germanique et d'un national-socialisme mal digéré »<sup>220</sup>. Bronislaw Geremek juge que pour les États, comme la Pologne, qui viennent à peine de recouvrer leur souveraineté et leur indépendance ces propositions sont précoces.<sup>221</sup> La Pologne est plus proche de la position de Tony Blair qui ne souhaite pas que le TECE « instaure un *domos* européen avant que celui-ci prenne conscience de soi-même »<sup>222</sup>.

Si avec l'Allemagne le conflit porte essentiellement sur l'avenir de l'Europe et du rôle que l'État nation doit y avoir le différent avec la France il consiste sur la question des racines de l'Europe présentes dans le préambule. En effet, la France, pays dogmatiquement laïc depuis 1905, s'est violemment opposée à la proposition polono-italo-espagnole, largement soutenue par le Vatican et Jean Paul II, de faire figurer dans le préambule de la constitution la référence à l'héritage chrétien de l'Europe.

Le grand souci de la Pologne représentée à partir des élections d'automne 2001 par le gouvernement social-démocrate de Leszek Miller était de garantir une place importante parmi les 6 plus grands pays de l'Europe et éviter que les décisions capitales relatives à l'avenir de l'Europe soient prises à 15 et non à 25. La délégation polonaise conduite par le ministre des Affaires européennes Danuta Hübner assistée par le sénateur Edmund Wittbrodt et l'ancien Premier ministre le député Jozef Oleksy a agit de façon conséquente dans ce sens.<sup>223</sup>

Le rôle de la Pologne dans le cadre de la Convention est donc consultatif mais actif. Elle est, en somme, un acteur important de cette négociation. Par contre, le Triangle n'est pas actif sur ce secteur car aucune disposition majeure liée à la création de positions communes n'est faite. En effet, la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Paris, le 23 avril 2002, a pour point central « la commémoration du dixième anniversaire du Triangle »<sup>224</sup>. Ce manque de consultation est ensuite difficilement vécu lors des sommets européens à Copenhague en décembre 2002 et à Rome en octobre 2004.

---

<sup>220</sup> *ibid.* p.124

<sup>221</sup> *ibid.* p. 127

<sup>222</sup> Discours de Tony Blair à la Bourse de Varsovie le 6.10.2001. in : <http://www.number-10.gov.uk/news.asp?News!d-1341&SectionId-32> consulté le 6/03.2008

<sup>223</sup> PAWLICKI Jacek, *Gazeta Wyborcza*, 28 février 2002 et J. Bielecki, *Rzeczpospolita*, 21 janvier 2003.

<sup>224</sup> in. [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 16.08.2008

En conclusion, la France et l'Allemagne ont du mal à considérer la Pologne comme un partenaire égal. Le Triangle devient progressivement une grande messe avec beaucoup d'apparats mais peu de concret. Lors des négociations d'adhésion l'Allemagne et la France défendent leurs intérêts nationaux clairement au dépend de la solidarité européenne. Jacek Saryusz-Wolski semble donc avoir raison. Toutefois, il est à noter que dans la forme et, un peu dans le fond tout de même, des prémices de coopérations apparaissent. La Pologne réussit à rendre la coopération avec l'Ukraine un enjeu européen important et les questions de sécurité et de défense sont abordées même si elle sont noyées dans des considérations beaucoup plus légères comme la coopération culturelle.

Cette situation est d'autant plus problématique pour la construction européenne qu'un sentiment de marasme apparaît en Pologne et de plus en plus d'hommes politiques importants<sup>225</sup> et de faiseurs d'opinions<sup>226</sup> commencent à considérer l'UE comme un endroit où les États luttent pour défendre au mieux leurs intérêts et que les idéaux de solidarité européenne et de véritable communauté palissent devant les dures lois économiques.

---

<sup>225</sup> Jan Maria Rokita et Jaroslaw Kaczynski par exemple.

<sup>226</sup> le quotidien *Rzeczpospolita* - l'hebdomadaire *Wprost*.

## Chapitre V - La crise irakienne : de la mort à la renaissance du Triangle

La deuxième ou comme certains l'appellent la troisième guerre du Golfe<sup>227</sup> est un élément important dans les relations entre la Pologne et le tandem franco-allemand. En effet, il s'agit du premier moment où les trois pays ont des positions diamétralement opposées sur une question aussi capitale pour, d'une part la sécurité mondiale et de l'autre la volonté de mener une PESC cohérente au sein de l'UE. En effet, la décision de l'administration Bush de résoudre de façon armée le conflit latent depuis 1991 avec l'Irak de Saddam Hussein suscite de fortes oppositions parmi certains pays européens dont la France et l'Allemagne et le soutien d'autres comme le Royaume-Uni et la Pologne.

Le problème irakien traduit un certain nombre de problèmes de fond dans la coopération au sein de l'UE et du Triangle de Weimar en tant que groupe formel de consultations. Il s'agira de ce fait de voir dans quelle mesure la collaboration au sein du Triangle est insuffisante pour, ensuite, étudier la crise elle-même et ses répercussions et enfin voir le processus de sortie de crise.

### **1. L'entrée en crise : les insuffisances de la coopération au sein du Triangle en matière de sécurité et défense**

La France et l'Allemagne coopèrent en matière de politique étrangère depuis le *Traité de l'Élysée*. Cette collaboration est jugée très importante dans la définition d'une identité européenne de la défense. Cela se traduit par un nombre important de visites et consultations mutuelles sur différents sujets européens et extra-européens. En effet, entre janvier 2002 et mai 2003 Jacques Chirac rencontre à 11 reprises

---

<sup>227</sup> Les interprétations divergent entre les spécialistes s'il faut considérer la guerre irano-irakienne (1980-88) comme première guerre du Golfe ou commencer le décompte uniquement à partir de l'opération « Tempête du Désert » de 1991.

Gerhard Schröder en tête à tête.<sup>228</sup> La grande majorité de ces entretiens a pour but d'établir des positions communes entre la France et l'Allemagne sur les questions de politique étrangère.

En revanche, durant cette même période seulement une seule fois le Président Chirac s'est entretenu avec Aleksander Kwasniewski, lors du sommet du Triangle à Wroclaw en mai 2003, et aucune consultation sérieuse n'a eu lieu en amont de la crise. Seulement à deux reprises les ministres des Affaires étrangères français et polonais se sont rencontrés en 2002 ; une fois le 26 février lors de la visite de Wlodzimierz Cimoszewicz à Paris, l'autre fois le 23 avril lors de la visite du ministre français Dominique de Villepin Varsovie.<sup>229</sup> Par ailleurs, la rencontre annuelle des trois ministres du Triangle à Berlin permet de tenir le seul échange trilatéral sur ce sujet même si le clou du programme était la célébration du 10ème anniversaire du Triangle.<sup>230</sup>

La faible concertation entre les trois pays traduit en grande partie les mécontentements et les divergences d'opinions sur la crise irakienne. La Pologne n'étant pas du tout associée à la prise de décision sur ce sujet par le couple franco-allemand, les dirigeants polonais se sentent présentés devant le fait accompli.<sup>231</sup>

Par contre, la multiplication des contacts américano-polonais soldés par deux visites d'Aleksander Kwasniewski à Washington en avril 2002 et janvier 2003 accentuée par le fait que la Pologne choisie pour son armée de l'air le F-16 américain à la place du « mirage » français. Ce rapprochement américano-polonais et cette décision stratégique pour l'armée polonaise est « très mal vécue en France » car celle-ci considère que la Pologne veut « prendre les distances avec ses partenaires du Triangle »<sup>232</sup>.

Parallèlement, le Chancelier Schröder, embourbé dans une campagne électorale indécise joue son opposition à la guerre en Irak comme atout politique

---

<sup>228</sup> [http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/les\\_conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique.12322.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/les_conferences_et_points_de_presse_du_president_de_la_republique.12322.html) consulté le 18.04.2008

<sup>229</sup> [http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id\\_article=28#top](http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id_article=28#top) consulté le 18.04.2008

<sup>230</sup> *ibid.* et [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) consulté le 18.04.2008

<sup>231</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.101

<sup>232</sup> *ibid.* p.106-107

contre son rival Edmund Stoiber plutôt favorable à l'intervention. L'opposition allemande à un projet américain, la première significative depuis la Seconde Guerre Mondiale, est plus sujette à des considérations d'ordre intérieur qu'une réelle vision géopolitique à long terme.<sup>233</sup>

En somme, la France se sent trahie par la Pologne car celle-ci choisit ses relations privilégiées avec les Etats-Unis même au détriment des relations bilatérales franco-polonaises - situation particulièrement difficile à supporter en France en raison d'une politique généralement méfiante vis-à-vis des Etats-Unis. L'Allemagne est réellement absente d'une réflexion poussée dans le domaine de la politique extérieure en raison d'une échéance électorale importante. La Pologne, par contre, est complètement marginalisée par le couple franco-allemand lors du processus qui amène à une définition commune de la position des deux pays à ce sujet. En somme tout le monde semble avoir oublié la sage phrase de la Déclaration de 1991 « les ministres décident de se rencontrer une fois par an et à chaque fois que la situation en Europe rendra cela nécessaire »<sup>234</sup>.

## **2. La crise et ses conséquences**

Si dès la fin de l'année 2002 il est clair que la France et l'Allemagne seront opposées à la guerre en Irak le gouvernement de Leszek Miller tente de manœuvrer jusqu'au début du mois de février pour ne pas se prononcer clairement sur ce sujet.<sup>235</sup> Le début de l'affrontement entre européens peut être daté au 30 janvier 2003 où les chefs de gouvernements de 8 pays européens signent une lettre de soutien à la position très ferme de l'administration Bush.<sup>236</sup>

### **2.1 Une crise en politique transformée en hystérie médiatique**

---

<sup>233</sup> *ibid.* p.105

<sup>234</sup> Déclaration commune des ministres des Affaires étrangères de la Pologne, RFA et la France après la rencontre de Weimar, 29 août 1991.

<sup>235</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.105

<sup>236</sup> Royaume-Uni, Espagne, Italie, Pologne, Danemark, Portugal, Rép. Tchèque et Hongrie.

La crise qui touche l'Europe lors du conflit irakien voit, au sein du Triangle, s'affronter surtout la France et la Pologne. Si le gouvernement allemand lui-même, clairement opposé à la guerre, tente de ne pas augmenter l'escalade du conflit intereuropéen, de nombreux hommes politiques allemands se sentent « très déçus »<sup>237</sup> de la position polonaise et attaquent massivement sa position sur ce sujet.

En effet, dès le mois de février Jacques Chirac attaque la Pologne et les autres pays de l'Europe centrale en déclarant qu'« ils avaient perdu une occasion de se taire »<sup>238</sup>. De nombreuses accusations de cette sorte sont prononcées par les hommes politiques français en allant jusqu'à la « mauvaise compréhension voir la volonté de miner l'identité européenne de la défense »<sup>239</sup>. Dans une même logique le Président polonais s'exprime dans une interview accordée au quotidien *Gazeta Wyborcza* d'une façon claire sur les priorités de la politique polonaise en matière de sécurité et de défense : « si la Pologne était sous la menace d'une attaque terroriste ou d'un autre danger, sur qui nous pourrions compter - sur l'Amérique ou le Triangle de Weimar ? Qui prend des décisions plus rapidement et avec plus de déterminations ? Je ne veux pas mettre les points sur les i. En tant que Président je ne peux pas le faire. Vous souriez Messieurs les rédacteurs - sans doute vous connaissez la réponse à cette question »<sup>240</sup>. En effet, la Pologne est choquée par le veto de la France et de l'Allemagne d'octroyer l'assistance de l'OTAN à la Turquie en cas de menace et de représailles militaires irakiennes lors de l'intervention. Cela est perçu comme une copie de la logique de l'*appeasement* des années 1930 et comme un refus de respecter ses obligations d'allié.<sup>241</sup>

Si le conflit politique est d'envergure et voit se creuser un grand fossé entre les amis des rencontres aux sommets de 1999 et 2001 la déferlante médiatique autour de la crise irakienne avive une forte hostilité parmi les trois nations. En effet, à la différence du gouvernement allemand, qui certes est très critique vis-à-vis de la position polonaise, mais tente de ne pas dépasser les bornes du politiquement correct

---

<sup>237</sup> *ibid.* p.107

<sup>238</sup> *Le Figaro*, 18 février 2003.

<sup>239</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.109

<sup>240</sup> *Gazeta Wyborcza*, 12 avril 2003, propos recueillis par Artur Domaslawski et Jacek Kurski.

<sup>241</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.105

la presse allemande pousse sa critique jusqu'à l'insulte. En effet, la Pologne n'est plus qualifiée de « cheval de Troie » mais « d'âne de Troie » des Etats-Unis.<sup>242</sup> Le quotidien *Süddeutsche Zeitung* suggère à Schröder de remettre la Pologne à sa place en lui disant clairement grâce à qui elle se trouvera bientôt dans l'UE alors que *Die Zeit* accuse Kwasniewski de mener une politique « duale » vis-à-vis de ses partenaires.<sup>243</sup> En revanche la presse française reste un peu plus nuancée dans ce domaine. Tout en félicitant et supportant la position du gouvernement français, à la différence de celui-ci elle reste relativement calme. Contrairement à la presse allemande elle évite des épithètes diffamatoires qui n'ont pour but que d'alimenter la crise mais elle titre tout de même de façon très critique que « sans états d'âme, la Pologne s'est placée sous le parapluie américain »<sup>244</sup>.

Si le gouvernement polonais tente de limiter les dégâts en proposant une sortie de crise honorable, en voulant, certes de façon maladroite, par exemple, associer la brigade multinationale germano-polono-danoise à la gestion de l'après conflit, la presse polonaise répond de façon assez homogène. En effet, les grands journaux *Gazeta Wyborcza* et *Rzeczpospolita*<sup>245</sup> soutiennent la position du gouvernement polonais et critiquent les positions allemande et surtout française qui sabote le lien transatlantique. L'hebdomadaire *Wprost* titre que « Gerhard Schröder veut tuer l'OTAN »<sup>246</sup> en voulant que « le tandem franco-allemand impose ses vues aux 23 autres pays européens »<sup>247</sup>. De même la position franco-allemande est considérée comme l'expression d'une « politique de l'autruche » de pays faibles qui veulent se revaloriser et « soigner [leurs] complexes » par cette opposition.<sup>248</sup> A l'opposée les Etats-Unis sont ouvertement qualifiée « d'Empire du Bien »<sup>249</sup>. En somme, plus personne ne pose la question « la guerre est-elle justifiée » mais uniquement

---

<sup>242</sup> *Wprost*, 16 mars 2003 in *ibid.* p.107

<sup>243</sup> LENARCZYK W., *Elity niemieckie wobec Polski*, Rocznik Instytutu Europy Środkowo-Wschodniej, n°1/2003, p.122-134. in : *ibid.* p.108

<sup>244</sup> *Le Monde*, 17 février 2003.

<sup>245</sup> Revue de presse 30/01-20/02/2008.

<sup>246</sup> *Wprost*, n° 5/2003 in : <http://www.wprost.pl/ar/38770/Ufarbowany-mocny-zly/?I=1053> consulté le 18.04.2008

<sup>247</sup> *ibid.*

<sup>248</sup> *Wprost*, n° 1/2003 in : <http://www.wprost.pl/ar/37585/Strusia-polityka/?I=1049> consulté le 19.04.2008

<sup>249</sup> *Wprost*, n°2/2003 in : <http://www.wprost.pl/archiwum/?Y=2003> consulté le 19.04.2008

« pourquoi il fallait aller en guerre »<sup>250</sup>.

Les positions si divergentes sur une question aussi importante traduisent non seulement une absence de dialogue sérieux entre les partenaires du Triangle. Elles mettent à nu l'insuffisance du décorum par rapport à de véritables consultations. Cette situation a aussi d'importantes conséquences qui remettent en cause l'existence réelle du Triangle.

## 2.2 Le Triangle a-t-il encore une raison d'être ?

La crise irakienne remet sérieusement la question de l'avenir du Triangle à l'ordre du jour. Ainsi, si personne dans les milieux dirigeants des trois partenaires ne pose clairement cette question elle semble être latente dans le comportement des hommes politiques français, allemands et polonais. La période 2002-2003 est le moment où les trois pays semblent chercher des alternatives à la coopération trilatérale.

Tout d'abord, la France et l'Allemagne commencent à resserrer leurs liens avec la Russie de Vladimir Poutine. Lors de la visite du Président Russe en France Jacques Chirac affirme que « La Russie, l'Allemagne et la France, [doivent œuvrer] en étroite coordination »<sup>251</sup>. Cette logique vise à « remplacer les relations distantes avec Washington par un rapprochement des contacts entre la France, l'Allemagne et la Russie »<sup>252</sup>. Cette politique est clairement menée dans un but de miner l'influence des Etats-Unis en Europe mais a comme conséquence l'effet inverse. Il n'y a rien de pire pour les pays de l'Europe centrale que de bonnes et cordiales relations entre les grands de l'Europe de l'Ouest et Moscou. En effet, sans revenir aux spectres de la conférence de Vienne de 1815 elles rappellent le *pacte Ribbentrop-Molotov* de 1939 et une volonté d'un directoire germano-russe sur la région. C'est très probablement sur cette

---

<sup>250</sup> *Gazeta Wyborcza*, 12 avril 2008.

<sup>251</sup> Conférence de presse de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, et de M. Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, à l'occasion de la visite d'État en France du Président POUTINE. Paris, 10 février 2003. in : [http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2003/fevrier/conference\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_et\\_du\\_president\\_de\\_la\\_federation\\_de\\_russie\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_la\\_visite\\_d\\_etat\\_en\\_france\\_du\\_president\\_poutine.946.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/fevrier/conference_de_presse_du_president_de_la_republique_et_du_president_de_la_federation_de_russie_a_l_occasion_de_la_visite_d_etat_en_france_du_president_poutine.946.html) consulté le 18.04.2008.

<sup>252</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.109

impulsion que le 6 février 2003 dix autres États entre autre de l'Europe centrale<sup>253</sup> soutiennent la politique américaine pour se garantir le soutien des Etats-Unis face à une menace russe hypothétique.

Dès 1998 ce genre de rapprochements sont vus d'une façon négative. Comme le relate *Le Monde* du 24 février 1998 « une inquiétude en Pologne » est apparue suite à l'annonce qu'« une rencontre doit avoir lieu, en mars, entre Jacques Chirac, Boris Eltsine et le chancelier Kohl dans la ville russe d'Ekaterinbourg. Ce « triangle d'Ekaterinbourg » jettera-t-il de l'ombre sur le Triangle de Weimar ? ». Il faut alors toute l'autorité du chancelier allemand qui affirme que cette rencontre « n'est dirigée contre personne »<sup>254</sup> pour faire baisser la tension. Alors en 2003, avec un Vladimir Poutine nettement plus conquérant que ne l'était Boris Eltsine, avec un risque d'implosion du lien transatlantique ce genre de rapprochement est vu comme une réelle menace stratégique pour l'Europe centrale.

Cette situation tendue renforce encore d'avantage la position américaine, car dans le doute, les pays d'Europe centrale qui s'alignent non sans réticences à la politique américaine dans le Golfe choisissent clairement de se ranger derrière le seul garant sérieux du moment de leur indépendance et souveraineté : les Etats-Unis d'Amérique. En effet, « il ne faut jamais demander [à ces pays et plus particulièrement à la Pologne] de choisir entre l'Europe et les Etats-Unis »<sup>255</sup>. Les opinions divergentes vis-à-vis de l'engagement polonais aux côtés des Etats-Unis en Irak et en Pologne sont très rares et l'affirmation de Janusz Reiter, directeur du centre des relations internationales dans *Le Monde* comme quoi « la recherche de la protection militaire américaine trahit le complexe de cet ancien satellite de l'Union Soviétique en matière de sécurité »<sup>256</sup> sont isolées. Il s'agit d'opinions tellement hérétiques que ledit Janusz Reiter est contraint par son Conseil d'Administration à démissionner en octobre de la même année.

Ainsi le déroulement rapide de la guerre, la fin du régime de Hussein et la

---

<sup>253</sup> Lituanie, Lettonie, Estonie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Croatie et l'Albanie.

<sup>254</sup> NOUGAYREDE Natalie, *Le Monde*, 24 février 1998.

<sup>255</sup> CHÂTELOT Christophe, *Le Monde*, 10 mai 2003.

<sup>256</sup> in : CHÂTELOT Christophe, *Le Monde*, 9 mai 2003.

stabilité des premiers mois en Irak jouent un rôle décisif en 2003. En effet, la Pologne sort renforcée et la France et l'Allemagne affaiblies. Le camp de la guerre semble avoir remporté une victoire écrasante lui permettant de rapidement pouvoir profiter de la paix et de l'ouverture de l'Irak sur le monde. La Pologne est considérée par George W. Bush comme l'un des plus importants alliés et reçoit, comme le Royaume-Uni, une zone de stabilisation autonome en Irak. Au point que même la presse française, tentant d'amoindrir le rôle de la Pologne dans la coalition en parlant de « cadeau empoisonné des Etats-Unis »<sup>257</sup>, reste relativement admirative de son nouveau rôle sur la scène internationale. *Le Figaro* relate que le Président américain commence sa visite en Europe par une « première étape en Pologne [qui] doit lui permettre de souligner les convergences de fond entre les Etats-Unis et ses alliés européens », il est suivi rapidement par Tony Blair. En quelque sorte « tour à tour, les deux vainqueurs du conflit rendent hommage à leur allié polonais ». Cela fait rapidement dire au ministre des Affaires étrangères polonais Włodzimierz Cimoszewicz que « l'évolution de la situation montre que nous avons fait le bon choix au bon moment »<sup>258</sup>.

C'est dans ce contexte, où apparemment rien ne va plus entre les partenaires, que doit avoir lieu le sommet du Triangle de Weimar à Wrocław le 9 mai 2003. De nombreux commentateurs s'interrogent sur le sens du maintien de ce rendez-vous. Mais le Président Kwasniewski souhaite clairement le maintenir.

### **3. La sortie de crise : redéfinir le rôle du Triangle ou simplement « tourner la page » ?**

Au printemps 2003, la guerre en Irak apparemment finie et la reconstruction du pays commencée, le monde occidental doit se mettre à repenser les relations transatlantiques et surtout intereuropéennes. La crise iraquienne montre clairement que la PESC est une illusion et que celle-ci ne peut continuer à se développer dans le ce cadre. En effet, la France et l'Allemagne voit son leadership européen désavoué et

---

<sup>257</sup> *ibid.*

<sup>258</sup> in : ROUSSELIN Pierre, *Le Figaro*, 30 mai 2003.

largement contesté voir vu comme l'annonce de « visées hégémoniques »<sup>259</sup>. Le tandem commence à s'apercevoir que sur les 27 pays de la futur Union Européenne 16 ont clairement soutenu l'administration américaine. Arithmétiquement, les conceptions françaises et dans une moindre mesure allemandes sur les fondements d'une politique étrangère commune sont clairement minoritaires. Il faut donc repenser cette stratégie. De l'autre coté la Pologne se rend très bien compte qu'il n'y a pas d'Europe sans la France et l'Allemagne. Kwasniewski souligne donc « qu'on ne doit pas permettre à Hussein de gagner en divisant l'Europe »<sup>260</sup> et qu'il y « aura toujours une place pour la France et l'Allemagne dans la reconstruction iraquienne »<sup>261</sup>.

Le sommet du 9 mai 2003, jour de la fête de l'Europe, est avant toute chose un sommet de réconciliation. Le jour même du sommet le président de la commission des Affaires étrangères de la Diète Jozef Oleksy, l'ancien ministre des finances de la France Dominique Strauss-Kahn et la vice-présidente du groupe SPD au *Bundestag* Angelika Schwall-Düren écrivent une lettre ouverte où ils affirment que « la coopération au sein du Triangle doit être renforcée (...) pour définir en commun les intérêts et buts vitaux des trois pays »<sup>262</sup> Il s'agit de redéfinir le rôle du Triangle. La réévaluation du rôle de la Pologne sur la scène internationale fait admettre clairement aux participants que le « cadre de dialogue et de coopération [doit être tenue] entre trois partenaires égaux »<sup>263</sup>. Aleksander Kwasniewski ne cache pas dès l'introduction de la conférence de presse que lors de ce sommet « nous avons parlé de la politique étrangère commune et de sécurité européenne. Nous avons parlé de la communauté transatlantique. Nous avons parlé de l'Irak et ses conséquences »<sup>264</sup>. Les débats,

---

<sup>259</sup> *Le Figaro*, 14 avril 2004.

<sup>260</sup> *Gazeta Wyborcza*, 12 avril 2003.

<sup>261</sup> *ibid.*

<sup>262</sup> *Frankfurter Rundschau*, *Le Monde* et *Rzeczpospolita*, 9 mai 2003.

<sup>263</sup> Déclaration sur l'avenir de la coopération dans le cadre du Triangle de Weimar. Wrocław, 9 mai 2003. in :

[www.pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/ael2/bulletin.asp?liste=20030512.html&submit.x=8&submit.y=4](http://www.pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/ael2/bulletin.asp?liste=20030512.html&submit.x=8&submit.y=4) consulté le 19.04.2008

<sup>264</sup> Conférence de presse conjointe de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, de M. Aleksander KWASNIEWSKI, Président de la République de Pologne, et de M. Gerhard SCHROEDER, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, à l'issue du cinquième sommet du Triangle de Weimar. Wrocław le 9 mai 2003. in :  
[www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2003/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_cinquieme\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.274.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_issue_du_cinquieme_sommet_du_triangle_de_weimar.274.html)

« même s'ils ne durent pas plus d'une heure »<sup>265</sup> sont pour une fois concrets et touchent des questions primordiales sur l'avenir de la PESC.

Tout d'abord les trois dirigeants tentent de dépasser l'atmosphère de conflit hérités des mois précédents. Dans cette logique le Président Chirac affirme qu'il « ne peut pas avoir à leur égard [des polonais] une pensée qui soit offensante »<sup>266</sup> en relation à ses propos antérieurs de février. Les deux hommes d'État français et allemand soulignent que « nous avons évoqué la situation internationale et, sur ce point, il y a encore des divergences de vues. Vous les connaissez. Elles s'expliquent notamment par l'histoire et par la situation actuelle. Mais, par delà ces divergences, nous avons beaucoup de points communs »<sup>267</sup>. En somme, en dehors de divergences il s'agit de faire un bilan clair pour montrer le champ de coopération possible.

En ce qui concerne les liens transatlantiques la Pologne peut maintenant offrir un rôle de lien pour diminuer l'intensité du conflit car la valeur la plus importante de la Pologne dans cette nouvelle situation ce sont ses relations privilégiées avec les Etats-Unis. Kwasniewski conseille de façon insistante Colin Powell afin que celui-ci visite la France et l'Allemagne lors de son voyage en Europe au début de 2003. Et celui-ci l'a écouté.<sup>268</sup> La France et l'Allemagne ont affirmé, par ailleurs, qu'il faut développer les concepts d'une politique de défense européenne commune sans que celle-ci remette en cause le rôle stabilisateur de l'OTAN.<sup>269</sup> En somme, les partenaires se sont mis d'accord « qu'il faut mettre un pilier européen fort au sein de l'OTAN et rien d'autre »<sup>270</sup>. Projet relativement limité et peu ambitieux, en tous les cas réaliste et montrant une volonté de coopération entre les trois pays pour sortir de la plus importante des crises.

Mais ce sont les projets à long terme, présents en filigrane, qui redonnent un nouveau rôle au Triangle. Tout d'abord, la France et l'Allemagne admettent que la

---

consulté le 19.04.2008

<sup>265</sup> STANDKE Klaus Heinrich, *Triangle de Weimar et sommet de Wrocław*, 2003 in : [www.weimarer-dreieck.com/pdf/TRIANGLE\\_DE\\_WEIMAR\\_ET\\_SOMMET\\_DE\\_WROCLAW.pdf](http://www.weimarer-dreieck.com/pdf/TRIANGLE_DE_WEIMAR_ET_SOMMET_DE_WROCLAW.pdf) consulté le 19.04.2008.

<sup>266</sup> CHIRAC Jacques, in : *op. cit.* 264.

<sup>267</sup> SCHRÖDER Gerhard, in : *op. cit.* 264.

<sup>268</sup> *Gazeta Wyborcza*, 12 avril 2003.

<sup>269</sup> *Rzeczpospolita*, 10 mai 2003.

<sup>270</sup> SCHRÖDER Gerhard, in : *op. cit.* 264.

Pologne doit jouer un rôle important dans l'UE dans la définition de la politique orientale de celle-ci. Le Triangle doit donc servir à mener une politique commune vis-à-vis des « nouveaux voisins de l'Union et en particulier l'Ukraine »<sup>271</sup>. Par ailleurs, le Triangle « peut devenir une force d'initiative et de proposition au service de l'Union élargie »<sup>272</sup>. C'est dans cette logique que Xavier de Villepin, sénateur français et père du ministre des Affaires étrangères, déclare lors de l'inauguration de la nouvelle ambassade française à Berlin que « le Triangle de Weimar est aujourd'hui plus important que jamais »<sup>273</sup>. Il s'agit « de compléter les initiatives franco-allemandes si importantes pour le développement de l'UE par des propositions franco-germano-polonaises »<sup>274</sup>.

Toutefois, il est difficile de parler « d'une sortie de la crise par le haut »<sup>275</sup> dans la mesure où ces dispositions paraissent relativement fragiles et la reconstruction de relations de confiance difficiles. Le Quai d'Orsay reste prudent car « on y semble croire à l'avenir de ce forum [Triangle] » et à la question s'il a une raison d'exister la diplomatie française répond « plutôt oui (...) sans enthousiasme débordant »<sup>276</sup>.

En tous les cas, un premier acte visant à accroître la concertation concrète entre les trois pays est programmé : il s'agit de la première rencontre entre les ministres aux Affaires européennes des trois pays, moins d'un an avant l'élargissement, pour « rapprocher les points de vue ; et surmonter les divergences »<sup>277</sup>. Les ministres polonais, français et allemand Danuta Hübner, Noëlle Lenoir et Hans-Martin Bury inscrivent leur rencontre dans une logique « de réchauffement des relations entre les pays du Triangle de Weimar » pour que ceux-ci gagnent un « tout nouveau rôle »<sup>278</sup> en Europe. Lors de cette rencontre à quelques jours du référendum polonais sur l'adhésion à l'UE les trois ministres se mettent d'accord sur le « respect mutuel » des décisions prises par l'un et l'autre groupe sur la question iraquienne mais qu'ils

---

<sup>271</sup> Déclaration sur l'avenir de la coopération dans le cadre du Triangle de Weimar. Wrocław, 9 mai 2003. in *op. cit.* 263. et Noëlle Lenoir, *Le Figaro*, 7 juin 2003.

<sup>272</sup> *ibid.*

<sup>273</sup> VILLEPIN (de) Xavier, in : Klaus Heinrich Standke, *op. cit.* 265.

<sup>274</sup> SCHWEPPE Reinhardt (ambassadeur de la RFA en Pologne) in : *Gazeta Wyborcza*, 14 mai 2003.

<sup>275</sup> *Le Monde*, 10 mai 2003.

<sup>276</sup> *ibid.*

<sup>277</sup> LENOIR Noëlle, *Le Figaro*, 7 juin 2003.

<sup>278</sup> *Rzeczpospolita*, 27 mai 2003.

souhaitent que « la France, l'Allemagne et la Pologne construisent ensemble l'avenir de l'Union Européenne »<sup>279</sup>.

La guerre en Irak met à nu toutes les failles de la coopération au sein du Triangle de Weimar. Le fait que la Pologne ne soit pas consultée lors de la prise de décision par la France et l'Allemagne de s'opposer à l'invasion se traduit par une décision unilatérale (par rapport aux partenaires du Triangle) de cette dernière de soutenir activement les Etats-Unis. Les dirigeants du moteur de l'intégration européenne comprennent clairement que l'avenir d'une politique européenne passe par un dialogue plus large et qu'ils ne sont pas (plus ?) le directoire de l'Europe. Isolées en Europe ; ayant reçu le soutien que de quelques pays européens, obligées de se retourner vers la Russie pour chercher un appui stratégique dans leurs positions la France et l'Allemagne sortent affaiblies politiquement de la crise.

La Pologne, en revanche, sort, tout du moins provisoirement, renforcée de la guerre. En effet, le plan américain marche les premiers mois après la chute du régime de Saddam Hussein et les perspectives d'une mission de stabilisation de taille, digne d'une puissance moyenne, réévaluent sa place sur la scène européenne.

Le sommet de Wroclaw semble donc être un véritable premier sommet entre partenaires. La Pologne n'est plus considérée comme un élève du tandem mais comme un État sachant mener sa politique étrangère sans regarder celle de ses mentors. La situation est difficile à admettre pour les deux « grands » du Triangle mais cela permet d'envisager un partenariat plus constructif non plus dans les négociations de l'élargissement de l'Union Européenne mais surtout dans la gestion de ses affaires courantes.

Entre l'entrée de la Pologne dans l'OTAN le 12 mars 1999 et l'adhésion à l'UE au 1<sup>er</sup> mai 2004 la situation au sein du Triangle connaît un nombre important de soubresauts. Tout d'abord, le Triangle devient un moteur politique important pour favoriser et promouvoir l'élargissement de l'Union. La France et l'Allemagne défendent ensemble l'idée de l'élargissement quelques fois même contre une opinion

---

<sup>279</sup> *ibid.*

publique réticente. Toutefois, ces deux pays, pris individuellement dans le cadre de la négociation des conditions d'adhésions sont, paradoxalement, parmi ceux qui mettent le plus de barrières formelles et souhaitent de longues clauses de sauvegarde. En tous les cas il s'agit peut être du prix à payer pour que cet élargissement puisse avoir lieu « seulement quinze ans après la transformation démocratique »<sup>280</sup> de l'Europe centrale.

La coopération au sein du Triangle devient donc en quelque sorte un lieu de pré négociations des termes d'adhésions même si, apparemment, cela n'est pas trop efficace car chacun des sommets (Nice et Copenhague) qui définissent les termes de l'élargissement ne se passe sans heurts. En tout état de cause le Triangle de Weimar, avec l'élévation au plus au rang diplomatique, c'est-à-dire des chefs d'États et de gouvernement, devient beaucoup plus une cérémonie et un décorum qu'un cadre concret de mise au point de positions communes.

Le Triangle de Weimar est donc clairement un forum où la forme est nettement plus importante que le fond. En effet, la France et l'Allemagne ont du mal à considérer la Pologne comme un partenaire égal et refusent catégoriquement toute institutionnalisation du Triangle à l'image de la coopération franco-allemande régie par le *Traité de l'Élysée*. Cette absence de concertation réelle par une intensification des contacts lors de périodes de crises est parfaitement illustrée par la crise irakienne. En, effet, l'unité du Triangle vole en éclat assez rapidement du fait que dans une situation de crise la France et l'Allemagne reviennent rapidement sur des consultations bilatérales sans y associer la Pologne. Cette dernière se sentant marginalisée et voyant les deux pays flirter avec la Russie, prend la décision de soutenir pleinement les Etats-Unis.

La guerre en Irak, qui peut être considérée comme un succès jusqu'au début de 2004, renforce la position de la Pologne en Europe. Le sommet du Triangle à Wroclaw semble être beaucoup plus « équilatéral » qu'auparavant. En tous les cas en France et en Allemagne de plus en plus de dirigeants se rendent compte de l'utilité du Triangle pour pouvoir penser mener une politique extérieure commune de l'UE. Cela permet d'appréhender l'avenir du Triangle de Weimar, après l'élargissement, de façon

---

<sup>280</sup> PARZYMIES Stanislaw, in : *op. cit.* 202.

plus optimiste.

**3<sup>ème</sup> Partie :**  
**Dans l'Union - perspectives :**  
**mai 2004 - 2007**

Le 1<sup>er</sup> mai 2004 la Pologne ainsi que 7 autres États de l'ex-Europe de l'Est entrent dans l'Union Européenne.<sup>281</sup> Au même moment, en mars 2004 l'OTAN s'élargit à 7 nouveaux pays de la même région.<sup>282</sup> Les derniers vestiges de l'ordre de Yalta semblent donc être définitivement abattus. Pour les partenaires du Triangle de Weimar un ordre international nouveau est né. En effet, les trois pays sont membres à part égales des mêmes organisations inter et supranationales avec les mêmes droits et responsabilités.

La place du Triangle dans les relations entre les trois pays doit donc être profondément repensée. La Pologne étant membre de l'UE et de l'OTAN, la réconciliation germano-polonaise est bien amorcée il semble donc que le Triangle a abouti. Les propos du pianiste Daniel Barenboïm lors de la cérémonie qui précède le 15<sup>e</sup> anniversaire du Triangle que « parfois il est plus facile de faire l'impossible que ce qui est difficile »<sup>283</sup> semblent donc se vérifier sur la question de la réunification du continent européen. Le problème maintenant pour les dirigeants comme pour les têtes pensantes des trois pays est de reconsidérer si le Triangle est encore utile et si oui redéfinir son rôle.

Tout d'abord, l'étude portera sur les relations de la France, l'Allemagne et la Pologne entre l'entrée de cette dernière dans l'UE et mai 2007 avec la fin de l'ère Chirac en France, pour finir, par un aperçu des propositions d'avenir et des perspectives de coopération.

---

<sup>281</sup> 1<sup>er</sup> mai 2004 élargissement de l'UE à : la Pologne mais aussi la Slovaquie, la République Tchèque, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie et la Slovénie (pour les ex pays communistes). Les deux autres adhérents sont Malte et Chypre.

<sup>282</sup> 29 mars 2004 élargissement de l'OTAN à la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie, la Slovénie et la Slovaquie.

<sup>283</sup> STANDKE Klaus-Heinrich, sténogramme de la conférence de commémoration du 15<sup>e</sup> anniversaire du Triangle communiqué par l'Association « Triangle de Weimar » 41, Bd. Vincent Auriol, Paris.

## Chapitre VI - La coopération dans l'UE : une nouvelle donne pour le Triangle

« Nous allons tenter de convaincre nos partenaires que le Triangle de Weimar a un rôle très important à jouer après l'élargissement de l'Union »<sup>284</sup>. D'un point de vue polonais l'enjeu est simple : préserver le Triangle comme plateforme de concertation dans l'Union élargie. La France et l'Allemagne souhaitent aussi maintenir des relations rapprochées avec la Pologne afin de garantir une plus grande convergence des intérêts. C'est dans cette logique que Jean-Pierre Raffarin, en visite à Varsovie en décembre 2003 déclare que « le Triangle de Weimar doit devenir une élément clé de la politique européenne »<sup>285</sup>. Lui répond Günter Verheugen, Commissaire européen allemand chargé de l'élargissement qui souhaite que « la ligne Paris-Berlin-Varsovie soit l'axe principal de la stabilité européenne »<sup>286</sup>.

C'est dans cette logique de coopération trilatérale renforcée que les commissions européennes des Parlements des trois pays se rencontrent à Berlin en janvier 2004. L'enjeu est double : les partenaires doivent approfondir leurs relations ainsi que développer les initiatives particulières qui doivent former des avant-gardes de collaboration, en particulier dans le domaine de la sécurité et défense.

Toutefois, malgré cette apparente collaboration renforcée avec un certain nombre de propos déclaratoires allant dans un sens de renforcement de la coopération de nombreux problèmes subsistent et d'autres apparaissent. Il s'agit surtout de litiges germano-polonais dont certains sont anciens et d'autres naissent dans cette période.

---

<sup>284</sup> CIMOSZEWICZ Włodzimierz, Ministre des Affaires étrangères, intervention à la Diète le 22 janvier 2003. in : <http://ks.sejm.gov.pl:8009/kad4/040/40402000.htm#002> consulté le 1.05.2008.

<sup>285</sup> *Gazeta Wyborcza*, 1 décembre 2003

<sup>286</sup> *Rzeczpospolita*, 6 mars 2004

## **1. La redéfinition du cadre de coopération au sein de l'UE : une chance pour le Triangle**

La Pologne, la France et l'Allemagne sont conscientes que dans l'UE élargie il faut chercher à recomposer les équilibres. Une entité supranationale de 12 ou 15 États ne se gère et développe pas comme une entité à 25 puis à 27<sup>287</sup> avec une hétérogénéité des membres très importante. Le Triangle de Weimar apparaît donc rapidement comme un outil intéressant dans ce contexte. D'ailleurs, cette perspective est affichée au moins depuis plusieurs années.<sup>288</sup>

### 1.1 Un approfondissement apparent des relations trilatérales

Comme développé précédemment les trois pays veulent que l'élargissement de l'UE se traduise par un approfondissement des relations au sein du Triangle. En effet, après la crise iraquienne les États européens se retrouvent confrontés à la faiblesse qui résulte de leur division. L'enjeu est donc important dans la mesure où l'avenir de la construction européenne en dépend. Il est impossible de créer une Union puissante sans un consensus sur un *modus operandi* clair et accepté par tous dans la définition des positions vis-à-vis de l'extérieur. L'approfondissement de la concertation entre trois des six pays plus grands de l'UE devient en quelque sorte un but en soit dans la mesure où la France, la Pologne et la RFA n'ont pas toujours les mêmes intérêts et les mêmes perceptions. Le Triangle devient donc, aux yeux des dirigeants des trois pays un organe « à réactiver »<sup>289</sup>.

La rencontre des ministres des Affaires étrangères des trois pays à Berlin le 16 janvier 2004, à quelques semaines de l'élargissement, a un important impact sur le réaménagement de la coopération au sein du Triangle pour mettre à jour son action en raison du changement historique à venir. Hormis le fait que Fischer, Cimoszewicz et

---

<sup>287</sup> avec l'entrée au 1 janvier 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie.

<sup>288</sup> *Rzeczpospolita*, *Chcemy razem krztałtować przyszłość*, 27 mai 2003

<sup>289</sup> MISZCZAK Krzysztof, *Przyszłość Trójkąta Weimarskiego po przystąpieniu Polski do Unii Europejskiej*, *Przegląd Srodkowoeuropejski*, n°37 mai 2004.

de Villepin « jugent primordial de s'entendre rapidement sur le projet de constitution européenne »<sup>290</sup> les trois ministres décident de transformer le Triangle en un « groupe de travail permanent »<sup>291</sup>. En tout état de cause cette rencontre, plus que celle des chefs d'États de Wrocław de 2003 sert à un « retour au climat de confiance » et une adaptation de la politique polonaise face à deux unilatéralismes contradictoires de ses plus proches partenaires : « franco-allemands d'un côté et américain de l'autre ».<sup>292</sup>

Toutefois, un grand problème financier se pose lors de la négociation du budget de l'Union pour les années 2007-2013. Contrairement à l'annonce de Jacques Chirac lors du sommet du Triangle de Weimar à Nancy qu'il « est évident que [la] solidarité, que nous avons connue à l'égard des membres qui sont arrivés, doit s'exprimer dans le même esprit et dans les mêmes conditions à l'égard des nouveaux membres »<sup>293</sup> la position de la France et de l'Allemagne lors de ces négociations est diamétralement différente. Les deux pays se rapprochent nettement plus de la position minimaliste britannique qui voit les nouveaux pays membres « faire de grands sacrifices » que de la position plus généreuse de la commission européenne. Une réunion tripartite lors du sommet de l'UE pour négocier cette question n'a finalement pas eu lieu en privilégiant les rencontres bilatérales.<sup>294</sup>

Dans ce contexte la Pologne se rend compte que malgré un certain nombre de signaux et une volonté apparente de collaboration renforcée elle ne sera, du moins dans un avenir prévisible, un partenaire égal de la France et de l'Allemagne. La « désillusion est très rapide »<sup>295</sup> et c'est pourquoi assez rapidement la Pologne pose le postulat d'élargir la coopération à la Grande-Bretagne car la vision de ce pays du rôle de l'UE est plus proche de la vision polonaise que l'est celle du couple franco-allemand.<sup>296</sup> Cet élargissement du moins ponctuel du Triangle permettrait, selon un

---

<sup>290</sup> *ibid.*

<sup>291</sup> *ibid.*

<sup>292</sup> *ibid.*

<sup>293</sup> CHIRAC Jacques, propos liminaires à la conférence de presse à la suite de la rencontre du Triangle de Weimar à Nancy du 19 mai 2005.  
[www.elysee.fr/elysee/elysee/fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2005/mai/sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar\\_conference\\_de\\_presse\\_conjointe.29877.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee/fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2005/mai/sommet_du_triangle_de_weimar_conference_de_presse_conjointe.29877.html) consulté le 15 mai 2008.

<sup>294</sup> *Le Monde*, 5 avril 2006.

<sup>295</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.152.

<sup>296</sup> MAJCHEREK Janusz A., *Opcja anglosaska. Unia Europejska ksztaltowana na francusko-*

certain nombre de dirigeants et publicistes polonais à d'avantage d'équilibre au sein de cette structure. Position rapidement abandonnée même si elle reste latente dans le milieu politique polonais séduit par « le libéralisme anglo-saxon nettement plus en phase avec la mentalité polonaise »<sup>297</sup> que le dirigisme à la française.

Malgré le fait que les gouvernements essaient de donner un rôle déclaratoire important à la coopération trilatérale celle-ci « manque de substance »<sup>298</sup>. Ajouté à cela la dégradation de la situation en Irak et la baisse de popularité du lien transatlantique à la suite de la mauvaise gestion faite par le Pentagone et Donald Rumsfeld de l'après-guerre la position polonaise faiblie au sein du trio. L'entrée dans l'Union ne change pas beaucoup la donne car si *Le Monde* titre que « la Pologne est devenue incontournable au sein de l'Union européenne »<sup>299</sup> les diplomatie allemande et surtout française restent dans des positions de prudence et privilégient toujours et encore le tandem face à toute autre forme de coopération. Le « non » français au référendum sur le Traité constitutionnel de mai 2005 a contribué à renforcer cette tendance.

Par ailleurs, en fin de 2005 d'importants changements interviennent en Pologne et en Allemagne. Les deux gouvernement sociaux-démocrates sont remplacés par un gouvernement conservateur de Kazimierz Marcinkiewicz en Pologne et chrétien-démocrate de grande coalition d'Angela Merkel en Allemagne. En outre, Aleksander Kwasniewski doit, conformément à la constitution polonaise, quitter le poste de Président après deux mandats successifs. Il est remplacé par le conservateur Lech Kaczynski du parti Droit et Justice. Un tel changement de personnel politique amène à une redéfinition des relations tout du moins personnelles, sinon politiques, entre les dirigeants.<sup>300</sup>

La coopération au sein de l'UE n'est donc pas un grand succès mais le développement des relations sur les problématiques de sécurité et défense ainsi qu'en matière de politique extérieure commune des trois pays peut apparaître comme une

---

*niemiecka modle to dla Polski niebezpieczenstwo, Rzeczpospolita*, 18 juin 2004.

<sup>297</sup> *ibid.*

<sup>298</sup> NOBLET Charlotte, *Le Triangle des Bermudes de Weimar*, *La Gazette de Berlin* n°20, 15 mars 2007.

<sup>299</sup> *Le Monde*, 23 septembre 2005.

<sup>300</sup> ce point sera étudié dans la seconde partie de ce chapitre

plus grande réussite de l'après élargissement. Car, paradoxalement à la forme parfois très contesté et contestable des relations trilatérales, elles semblent véritablement suivre un développement constant.

### 1.2 La reprise de la coopération en matière de sécurité et défense

Comme décrit précédemment<sup>301</sup> la coopération en matière de sécurité et de défense a toujours été une des plus grande réussite du Triangle aux cotés des coopérations locales. Si la politique étrangère commune et les autres domaines de collaborations pâtissent des déboires conjoncturels l'intégration des trois armées est une constante. Les rencontres de « Triangles armées » se multiplient et les premières actions concrètes sont menées avec succès. Dès le 20 octobre 2004 les ministres de la défense des trois pays se rencontrent une première fois après l'élargissement à Saint-Jean-de-Luz pour traiter des questions de la PESD, de l'Agence Européenne de la Défense (AED) ainsi que des problématiques liées à la situation en Afghanistan et au Kosovo.<sup>302</sup> La rencontre de Wieliczka, près de Cracovie, de juillet 2006 est très importante dans ce domaine car les ministres de la Défense se mettent d'accord à promouvoir la localisation du système AGS<sup>303</sup> à Powidz en Pologne. Radoslaw Sikorski, le ministre polonais, informe aussi lors de la conférence de presse que la France et l'Allemagne proposent à la Pologne de rejoindre l'*Eurokorps*.<sup>304</sup>

Par ailleurs, en ce qui concerne les actions militaires communes, il est à noter une étroite collaboration des trois pays dans le cadre de la mission de l'OTAN en Afghanistan ou les 3 pays contribuent à la FIAS (Force Internationale d'Assistance à la Sécurité) mais aussi à la FINUL au Liban ainsi qu'au Congo.<sup>305</sup> En tout état de cause les Présidents Chirac et Kaczynski ainsi que la Chancelière Merkel prennent

---

<sup>301</sup> cf. chapitre III.

<sup>302</sup> in : [www.defense.gouv.fr/defense/layout/set/print/content/view/full/19510](http://www.defense.gouv.fr/defense/layout/set/print/content/view/full/19510) consulté le 26/03/2008

<sup>303</sup> pour plus d'informations sur ce système militaire de défense :

[www.eads.com/1024/fr/businet/defence/mas/mission\\_aircraft/ags/ags.html](http://www.eads.com/1024/fr/businet/defence/mas/mission_aircraft/ags/ags.html) consulté le 15/05/2008

<sup>304</sup> *Gazeta Wyborcza*, 26 juillet 2006.

<sup>305</sup> Déclaration et Conférence de Presse à la suite du sommet du Triangle de Weimar à Mettlach le 5 décembre 2006.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2006/decembre/sommet\\_2006\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar\\_conference\\_de\\_presse\\_conjointe.67693.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2006/decembre/sommet_2006_du_triangle_de_weimar_conference_de_presse_conjointe.67693.html) consulté le 16/05/2008.

« acte avec satisfaction de l'étroite coopération militaire menée dans le cadre du Triangle de Weimar »<sup>306</sup>. Cette logique est réaffirmée par le Président Kaczynski qui évoque qu'il « est très satisfaisant que la RFA, la France et la Pologne, participent à une action commune (...) grâce à l'engagement de nos forces armées l'Union Européenne deviendra incomparablement plus forte qu'elle ne l'a été jusqu'alors »<sup>307</sup>.

Cette étroite coopération militaire se traduit par un plus grand engagement de la Pologne dans les processus diplomatiques intra européens. En effet, « la vision qu'ont les dirigeants polonais de la PESC et PESD évolue et la Pologne, sans compromettre ses relations avec l'OTAN et les Etats-Unis souhaite activement s'engager dans le développement de ces initiatives »<sup>308</sup>.

En revanche, le processus de coopération des diplomaties reste toujours défaillant. En effet, lors du règlement de la crise ukrainienne de décembre 2004 pendant la « Révolution Orange » la France et l'Allemagne n'ont pas suivi l'engagement diplomatique polonais. Le Président Kwasniewski accompagné de son homologue lituanien Valdas Adamkus ainsi que du Haut Représentant à la PESC Javier Solana largement et exemplairement contribuent à la sortie de la crise post-électorale. C'est, *a posteriori*, après avoir jugé l'importance du rôle de la Pologne dans son action aux marges de l'UE que la presse française annonce que « son rôle en Ukraine en a fait un acteur de poids dans la politique de sécurité de l'UE »<sup>309</sup>.

C'est dans cette optique que les diplomates polonais sont invités à participer au système de formation commun franco-allemand.<sup>310</sup> Il s'agit pour le tandem d'essayer de faire comprendre à la diplomatie polonaise la façon de voir les enjeux européens par les deux pays. La Pologne suit cette démarche et veut s'inscrire dans la construction de la PESC en souhaitant, un peu en contrepartie, que les deux pays s'engagent nettement plus dans le soutien du processus de démocratisation de l'Ukraine d'une part, et une plus active condamnation du régime de Loukachenko en

---

<sup>306</sup> *ibid.*

<sup>307</sup> *ibid.*

<sup>308</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 151.

<sup>309</sup> *Le Monde*, 23 septembre 2005.

<sup>310</sup> Déclaration à la suite du sommet du Triangle de Weimar à Mettlach le 5 décembre 2006, *op. cit.* 305.

Biélorussie d'autre part.<sup>311</sup>

Cette coopération est donc peu développée pendant la fin du règne de Gerhard Schröder sur la chancellerie allemande et peine durant la Présidence de Jacques Chirac. Les deux dirigeants souhaitent ne pas froisser la Russie de Poutine avec laquelle ils entretiennent d'étroites relations et avec laquelle la Pologne a des « relations diplomatiques [qui ] sont au plus mal »<sup>312</sup>. Le climat semble tendu à la suite de l'immixtion de la Russie en amont du processus électoral ukrainien en 2004, l'embargo sur la viande polonaise en 2005, le projet du gazoduc sous la Baltique (2005) et la cyberattaque contre l'Estonie (2007). En revanche, après le changement de gouvernement allemand en fin 2005 et l'installation de la Chancelière Merkel, nettement moins russophile, le climat semble plus propice à la coopération dans ce domaine.

En somme, à la différence de la coopération sur des thématiques internes à l'UE où la Pologne est souvent opposée à ses partenaires la collaboration au niveau de la PESD se développe plutôt bien. Elle profite d'un long héritage de 15 années de coopération au sein du Triangle mais aussi au sein de l'OTAN depuis 1999. La concertation en matière de politique étrangère commune est dans ses balbutiements et ne peut être jugée actuellement. Toutefois, si la coopération n'est pas au meilleurs de nombreux problèmes non résolus continuent à la miner.

## **2. Entre problèmes réels et imaginaires**

La Pologne et l'Allemagne entrent dans un processus de réconciliation dès la chute du communisme. Cela prend nécessairement du temps et il est clair qu'en 2004, l'année de l'entrée de la Pologne dans l'UE, il n'est pas achevé. De ce fait, il demeure un certain nombre de sujets qui continuent à handicaper les relations bilatérales germano-polonaises et, *a fortiori*, la coopération au sein du Triangle. Ces problèmes sont complétés par un certain nombre d'initiatives contemporaines. En parallèle, les changements au pouvoir en Pologne et en Allemagne à la fin de 2005 constituent une

---

<sup>311</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 151.

<sup>312</sup> *Le Monde*, 23 septembre 2005.

nouvelle donne politique.

### 2.1 Entre les problèmes germano-polonais non résolus et de nouvelles initiatives controversées<sup>313</sup>

Le grand problème entre la Pologne et l'Allemagne reste la question des populations transférées après la Seconde Guerre Mondiale des territoires appartenants à l'Allemagne en 1937. Un certain nombre de personnes à antécédents allemands ont quitté la Pologne jusqu'aux débuts des années 1970 en préférant acquérir la nationalité ouest-allemande. Le problème de ces personnes résultent du fait qu'elles ont laissé un grand nombre de propriétés dont le statut légal n'est pas toujours bien réglé. Un certain nombre d'organisations allemandes s'attachent donc à vouloir récupérer un maximum de titres de propriétés et cela pèse énormément sur les relations bilatérales.

La *Preussische Treuhand GmbH* est sans nul doute l'organisation la plus jeune, car créée après la chute du mur, mais la plus dynamique dans ses revendications envers la Pologne et la Rép. Tchèque<sup>314</sup>. Il s'agit pour cette société de récupérer un maximum de titres de propriétés dans les territoires allemands d'avant 1937. Dans une interview au *Telegraph*, de 2004, Rudy Pawelka, le précédent patron de la société a expliqué que « Les territoires actuellement en Pologne appartenaient aux allemands depuis des siècles, ils ont un très profond attachement à ces terrains et veulent retrouver leurs propriétés. »<sup>315</sup>. La société est largement critiquée par l'État allemand qui officiellement condamne ces revendications, toutefois celle-ci dispose de puissants groupes de pression et est un élément déstabilisant des relations germano-polonaises par, surtout, la prise en charge des frais juridiques des allemands qui tentent de récupérer leurs anciennes propriétés en Pologne. Cependant, ce qui est intéressant à remarquer c'est que cette société ne revendique aucun droit dans le district de

---

<sup>313</sup> inspiré de : MLODECKI Martin W., *Le poids de la Seconde Guerre Mondiale dans les relations germano-polonaises actuelles*, Publications RETE-IHEE in : [www.rete-ihee.eu/media/RETE-Publication-7.pdf](http://www.rete-ihee.eu/media/RETE-Publication-7.pdf) consulté le 16/05/2008.

<sup>314</sup> in : <http://www.preussischetreuhand.de.vu/> consulté le 2.11.2007

<sup>315</sup> « Germans held lands and properties in what is now Poland for hundreds of years. They have a deep, inner connection to the region and many want their properties back » in : <http://www.telegraph.co.uk/core/Content/displayPrintable.jhtml?xml=/news/2004/02/15/wger15.xml&ite=5&page=0> consulté le 16.11.2007

Kaliningrad. Alors que Königsberg était la capitale de la Prusse Orientale et un des centres historiques les plus importants de la culture allemande. La *Preussische Treuhand GmbH* se contente des revendications envers la Pologne et la Rép. Tchèque.

Les questions soulevées par cette société pouvaient rester marginales dans les relations entre les deux pays si Rudy Pawelka et Erica Steinbach, présidente du *Bund der Vertriebenen* (BdV) n'avaient pas accompli un certain rapprochement. Le BdV est une organisation cinquantenaire qui défend les intérêts des populations transférées dans son ensemble et reste un lobby politique important<sup>316</sup>. Plusieurs membres du BdV sont des personnalités politiques actives et E. Steinbach est députée CDU au Bundestag. Le BdV dispose d'une organisation décentralisée influente dans les 16 Länder qui fait d'elle un élément, certes, contesté et contestable mais incontournable de la scène politique allemande. Lors du cinquantenaire de cette association qui a lieu en 2007, Angela Merkel<sup>317</sup> et Hans-Gert Pöttering, président allemand du Parlement Européen s'y sont déplacés. L'une des propositions du BdV qui enveniment les relations germano-polonaises est le projet du « centre contre les expulsions » (*Zentrum gegen Vertreibungen*)<sup>318</sup> à Berlin, perçu en Pologne comme une volonté politique d'assimiler les transferts de populations liés aux accords de Potsdam comme un processus majoritairement allemand alors qu'il a touché de nombreuses nations. En effet, si l'idée d'un tel centre n'est pas condamnée en Pologne son objectif officieux de victimisation de l'Allemagne et surtout son siège sont considérés comme un scandale.

Pour répondre à ces initiatives allemandes des groupes polonais se sont fédérés dans une association appelée *Powiernictwo Polskie (Polnische Treuhand)* et dont le but est double. D'une part il s'agit de défendre devant les tribunaux les citoyens polonais qui sont détenteurs de droits de résidence dans les propriétés contestées par les allemands soutenus par le *Preussische Treuhand*. D'autre part l'association essaie, par le biais de travaux historiques, de comptabiliser les véritables coûts des destructions matérielles causées par la guerre. Il s'agit de montrer à l'Allemagne, que

---

<sup>316</sup> in : <http://www.bund-der-vertriebenen.de/> consulté le 15.11.2007

<sup>317</sup> in : <http://wiadomosci.onet.pl/1628206,12,1,1,,item.html> consulté le 16.11.2007

<sup>318</sup> in : <http://www.bund-der-vertriebenen.de/infopool/zentrumggvertreibung.php3> consulté le 15.11.2007

si jamais les revendications de ses citoyens dépassaient une masse critique jugée insupportable par la Pologne, elle disposerait de son propre catalogue de revendications chiffrées en dizaines sinon centaines de milliards de dollars<sup>319</sup>. Il est important de signaler que l'actuelle présidente du *Powiernictwo Polskie*, Dorota Arciszewska-Milewczyk, est une proche collaboratrice de Lech Kaczynski, et elle est aussi sénateur du parti Droit et Justice. Toutefois, il apparaît clairement que cette organisation a beaucoup plus un caractère dissuasif, pour contrer un éventuel soutien du gouvernement allemand pour les organisations allemandes, que ne défend l'idée de véritables revendications envers la RFA.

Parallèlement aux problèmes liés au révisionnisme d'un certain nombre d'allemands et d'un problème de désordre juridique en Pologne l'attitude et les dernières décisions en matière politique de Gerhard Schröder, très favorable à la Pologne lors de son premier mandat, font que les relations germano-polonaises sont très mauvaises à la fin de 2005.

Lorsqu'en 2005 le Chancelier Schröder et Vladimir Poutine, parrainent le projet du gazoduc sous la Baltique la tension entre la Pologne et l'Allemagne atteint son paroxysme. L'accord germano-russe est contraire à la sécurité énergétique élémentaire de la Pologne. L'indépendance énergétique y est en jeu. Vu l'hostilité de la Russie de Poutine vis-à-vis de la Pologne un projet de cette sorte peut être envisagé afin d'affaiblir le poids de la Pologne en Europe. Toutefois, le fait que l'Allemagne, pays allié dans l'OTAN et membre de l'UE avec lequel la Pologne a entamé un processus de réconciliation, partenaire du Triangle de Weimar, a accepté ce projet sans aucune consultation avec Varsovie<sup>320</sup> a été vécu comme une trahison. Au point que le ministre de la Défense polonais Radoslaw Sikorski qualifie le projet d'un « pacte Ribbentrop-Molotov énergétique »<sup>321</sup>. Gerhard Schröder est devenu de fait *persona non grata* en Pologne et il a fallu un immense tact de la part d'Angela Merkel et beaucoup de bonne volonté de Lech Kaczynski pour outrepasser ce problème dans les relations bilatérales.

---

<sup>319</sup> in : <http://www.powiernictwo-polskie.pl/strona.php?go=2> consulté le 16.11.2007

<sup>320</sup> SARYUSZ-WOLSKI Jacek in : *Le Monde*, 23 septembre 2005.

<sup>321</sup> in : <http://wiadomosci.wp.pl/kat,9271,wid,8421192,wiadomosc.html?ticaid=14d51> consulté le 16.11.2007

Les nouveaux dirigeants polonais et allemands issus des élections d'automne 2005 sont donc confrontés à une situation bilatérale très compliquée et tendue malgré un fond de coopération qui semble bien fonctionner.

### 2.2 2005 et les évolutions de la politique étrangère en Pologne et en Allemagne : changement de forme ou de fond ?

La fin de l'année 2005 voit sans nul doute le plus grand renouvellement des dirigeants politiques au sein des pays membres du Triangle. En RFA le Chancelier Schröder sort désavoué des élections de septembre et le SPD social-démocrate perd le statut de premier parti allemand de quelques sièges. Le CDU chrétien-démocrate est, par contre, obligé de former une grande coalition avec son adversaire du SPD pour pouvoir gouverner. La nouvelle Chancelière Merkel est donc dans une situation relativement difficile. En Pologne la situation est similaire. Le parti conservateur Droit et Justice devient certes le plus important parti en Pologne en battant spectaculairement la gauche au pouvoir mais avec seulement 155 sièges sur 460 il ne peut gouverner tout seul. Après quelques mois de gouvernement minoritaire et de tentatives échouées de formation d'une coalition avec le second parti Plateforme Civique (133 sièges) il se résout à rentrer dans une collaboration avec les partis populistes et eurosceptiques d'Autodéfense et de la Ligue des Famille Polonaises. En décembre Lech Kaczynski ; l'un des deux jumeaux à la tête de Droit et Justice succède à Aleksander Kwasniewski.

Au vu du fait que les relations germano-polonaises se sont très dégradées lors de l'année 2005 ce renouvellement de personnel politique intervient dans une période relativement opportune. Il inaugure une forme de nouveau départ. Angela Merkel est perçue outre-Oder comme une dirigeante nettement moins sujette à l'influence russe. Ayant vécu une grande partie de sa vie en RDA « elle parle russe encore mieux que Vladimir Poutine ne parle allemand »<sup>322</sup>. En Pologne, l'expérience de la nouvelle chancelière est une bonne augure et promet une politique allemande moins naïve envers la Russie. Car il n'est de secret pour personne que le « rapprochement France-

---

<sup>322</sup> VERNET Daniel, *Le Monde*, 27 septembre 2006.

Allemagne-Russie a irrité au plus haut point les dirigeants polonais »<sup>323</sup>. L'arrivée au pouvoir d'Angela Merkel donne un espoir de recentrage de la politique allemande, devenant simultanément moins antiaméricaine et moins prorusse. La situation est devenue claire pendant le sommet de mai 2007 UE-Russie de Samara lors de la présidence allemande. La Chancelière y a clairement défendu l'idéal de la solidarité européenne contre une *realpolitik* d'un nouvel empire russe.<sup>324</sup> De même, Angela Merkel en effectuant l'un de ses premiers voyages en Pologne donne un signe clair que l'Allemagne voit à l'Est de sa frontière d'abord ses partenaires européens avant de s'intéresser à la Russie. Le fait additionnel qu'elle soit fille de pasteur et représentante du courant relativement conservateur au sein de la CDU rend ses relations avec Lech Kaczynski assez étroites, et le nouveau Président polonais, relativement méfiant vis-à-vis des dirigeants étrangers et allemands en particulier, semble l'apprécier au point que Merkel est le premier chef de gouvernement étranger à être invité dans la résidence balnéaire des présidents polonais à Jurata.<sup>325</sup>

Toutefois, l'image quasi idyllique en Pologne de la nouvelle chancelière allemande est ternie par deux faits. Premièrement qu'elle ne rompt pas le contrat conclu en catimini par son prédécesseur avec *Gazprom* au sujet du gazoduc sous la Baltique car elle demeure obligée, par sa coalition avec le SPD, d'assumer une partie de l'héritage de son prédécesseur<sup>326</sup> et, deuxièmement, ses étroites relations avec Erica Steinbach et le BdV et son refus de s'opposer clairement à la création du centre des expulsés. La presse polonaise considère Merkel comme une très grande chance pour créer une nouvelle atmosphère dans les relations bilatérales.<sup>327</sup>

Par contre, les changements intervenus en Pologne sont vus de façon nettement moins positifs en Allemagne tant qu'en France. En effet, les jumeaux Lech et Jaroslaw Kaczynski sont considérés comme eurosceptiques voir réactionnaires. Les

---

<sup>323</sup> MENUDIER Henri, *Le Triangle écorné*, Libération, 29 août 2006.

<sup>324</sup> [http://www.nouvelle-europe.eu/index.php?option=com\\_content&task=view&id=349&Itemid=64](http://www.nouvelle-europe.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=349&Itemid=64)  
consulté le 18/05/2008

<sup>325</sup> en mars 2007 : [http://www.monstersandcritics.com/news/europe/news/printer\\_1278365.php](http://www.monstersandcritics.com/news/europe/news/printer_1278365.php)  
consulté le 18/05/2008

<sup>326</sup> VERNET Daniel, *op. cit.* 322.

<sup>327</sup> *Merkel otworzy nowy rozdzial w stosunkach polsko-niemieckich*, Gazeta Wyborcza, 3 décembre 2005. *Ciepło w Trojkacie Weimarskim*, Gazeta Wyborcza, 6 décembre 2006, *zblizenie polsko-niemieckie*, Gazeta Wyborcza, 20 mars 2007.

prises de positions comme celle de Jaroslaw Kaczynski qui « plaide pour le rétablissement de la peine de mort »<sup>328</sup> à Bruxelles voir des décisions qui favorisent la position de l'Église et les valeurs traditionnelles farouchement opposées au mariage homosexuelles ou à l'avortement vont, certes, à contre-courant de la dominante européenne, mais résultent du fait que la société polonaise est majoritairement conservatrice et ne peuvent pas être condamnable en soit. Il s'agit de prises de positions sur des valeurs philosophiques qui restent de la liberté de chaque société et de chaque personne, tant qu'elles s'inscrivent dans le respect des principes démocratiques. Constat que la presse et les dirigeants européens semblent oublier en affirmant qu'il s'agit de « scandale », « nationalisme » et de « chasse aux sorcières »<sup>329</sup>.

Par contre, la forme et l'attitude de la nouvelle équipe aux commandes en Pologne fait énormément de tords aux relations germano-polonaises et au Triangle de Weimar. Si le comportement de Kazimierz Marcinkiewicz est encore jugé comme convenable le discours de Jaroslaw Kaczynski, qui prend sa place en juillet 2006, et surtout son alliance consolidée avec les populistes l'est nettement moins. De même, le fait que Lech Kaczynski prend « prétexte d'une vulgaire satire dans un petit journal contestataire berlinois pour annuler au dernier moment le sommet [du Triangle de Weimar] prévu le 3 juillet »<sup>330</sup> 2006 est le témoignage d'un manque de maturité diplomatique de l'équipe au pouvoir. Manque de maturité qui se traduit par une dégradation non plus des relations bilatérales germano-polonaises, qui restent en grande partie due à Schröder, mais amène à une marginalisation de la Pologne au sein des institutions européennes qui ne comprennent pas la forme agressive et unilatérale de la diplomatie polonaise menée par Anna Fotyga.

Il s'agit donc d'un malaise de forme et pas franchement de fond dans la mesure où la Pologne devient un grand chantre de la PESC et souhaite la création d'une politique énergétique commune.<sup>331</sup> De même la Pologne des Kaczynski

---

<sup>328</sup> MENUDIER Henri, *op. cit.* 323.

<sup>329</sup> *ibid.* et *Le Monde*, 21 juillet 2006.

<sup>330</sup> MENUDIER Henri, *op. cit.* 323.

<sup>331</sup> *Le Monde*, 20 octobre 2006.

semblent attachées plus que jamais à la PESD<sup>332</sup> et souhaite renforcer son armée et favoriser la création d'une armée européenne de 100 000 hommes.<sup>333</sup> De ce fait, assez rapidement le rapprochement germano-polonais s'opère malgré une atmosphère tendue.<sup>334</sup>

Les positions relativement contradictoires mais dans un esprit consensuel et conciliants de la part de la nouvelle chancelière allemande rendent Angela Merkel l'un des leaders incontestables dans l'UE. Situation qui rafraîchit considérablement les relations germano-françaises et apaisent les tensions entre la Pologne et la RFA. Par contre, une politique mal organisée, agressive dans la forme tend à marginaliser la Pologne. Alors que, sur le fond politique, l'évolution n'est pas très importante dans les deux pays. La France joue plutôt un rôle de spectateur que d'acteur dans ces relations redessinées. En tous les cas, l'année 2007 apporte le troisième renouvellement attendu : le changement au palais de l'Élysée. Nicolas Sarkozy remplace Jacques Chirac après 12 ans de règne. Est-ce que cela annonce de nouveau une nouvelle donne ?

Les premières années de coopérations au sein de l'UE sont sans nul doute des années très mouvementées. D'abord la Pologne rentre dans l'UE au moment où les divisions en Europe à la suite de la crise irakienne sont encore fraîches et la confiance n'est pas au rendez-vous. Le « non » français au TECE rend la situation très tendue en Europe. Le comportement de certains hommes politiques compliquent encore d'avantage cette situation. De même, un certain nombre de sujets tels que le budget européen, rappellent plusieurs conflits d'intérêts entre les pays.

Par ailleurs, les relations germano-polonaises, et surtout les problèmes mal résolus et mal digérés continuent à peser sur l'avenir tant du Triangle que de l'UE. Le spectre de la Seconde Guerre Mondiale semble donc ne pas être encore totalement disparu ce qui rend un peu la situation paradoxale. La réconciliation entre les nations est venue avant le règlement définitifs d'un certain nombre de problèmes juridiques.

---

<sup>332</sup> cf. point 1.2 de ce chapitre.

<sup>333</sup> <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=409> consulté le 18/05/2008.

<sup>334</sup> Revue de la presse allemande à la suite de la visite d'Angela Merkel en Pologne dans *Gazeta Wyborcza*, 20 mars 2007.

Ces problèmes continuent donc à être un ferment dans les relations bilatérales au détriment de la coopération.

Par contre, prenant conscience des déboires de 2003, le développement de la coopération du Triangle dans le cadre de la PESC et, surtout, de la PESD semble se développer dans le bon sens. Les trois pays semblent conscients de la nécessité d'une Europe forte. Les raisons ne sont pas les mêmes, car pour la France il s'agit avant tout d'une émancipation de la prétendue tutelle américaine, pour la Pologne c'est une protection supplémentaire face à la aussi prétendue menace russe et pour l'Allemagne c'est un peu des deux, tout dépend qui est aux commandes.

L'avenir du Triangle est de ce fait un grand point d'interrogation. En effet, il semble doucement se fondre dans les structures européennes et son rôle apparaît de moins en moins clair.

## Chapitre VII - Entre dissolution et élargissement : perspectives du Triangle

Le Triangle de Weimar a, à l'origine, comme rôle de frayer le chemin à la Pologne dans les organisations européennes occidentales et de favoriser la réconciliation germano-polonaise à l'image de la réconciliation franco-allemande. En 2007 le premier but est largement atteint et le processus de réconciliation continue à se dérouler convenablement malgré quelques problèmes inévitables. Les « attentes sont donc satisfaites »<sup>335</sup> et les fondateurs peuvent donc appréhender que la mission du Triangle est achevée. Il a bien tenu son rôle de forum de discussion et d'échanges mais n'a pu fédérer les trois partenaires autour d'un projet commun d'avenir après l'élargissement. Les pays entretiennent des relations normales au sein des institutions européennes et transatlantiques ce qui peut rendre son rôle obsolète.

Toutefois, le Triangle est bien maintenu et les rencontres semblent plutôt s'intensifier après l'élargissement de l'UE. En effet, celle-ci est à la recherche de nouveaux équilibres et cela reconfigure constamment l'image des alliances intereuropéennes. Le Triangle est donc dans une situation ambiguë. D'une part il est présenté comme un forum qui a accompli son rôle et qu'il faut soit dissoudre soit élargir, d'autre part il devient un acteur de plus en plus important de concertation au sein de la PESC/PESD. Pour finir, d'un point de vue interne il apparaît, pour certains, comme peut être une forme de moteur de l'Europe élargie.

### **1. Entre un Triangle accompli et les différentes perspectives d'élargissement de la coopération**

Les motivations des analystes et politiques qui souhaitent mettre fin à la coopération au sein du Triangle de Weimar sont de double nature. La première résulte

---

<sup>335</sup> STANDKE Klaus-Heinrich, *op. cit.* 283.

du fait que le Triangle a apparemment achevé son rôle. L'autre motivation résulte d'une approche critique qui est faite au bilan du Triangle. Certains jugent que cela ne sert à rien de garder une coquille vide qui ne « réussit pas à remplir son rôle »<sup>336</sup> comme dans le cas de la crise en Irak. Selon un certain nombre d'analystes polonais atlantistes les intérêts franco-allemands sont trop différents des intérêts de la Pologne pour que cette coopération ait un avenir prometteur.<sup>337</sup> Cette position peut paraître assez discutable dans la mesure où l'UE cherche à se doter de nouvelles impulsions et les coalitions deviennent certes, souvent conjoncturelles, mais avec un Triangle institutionnalisé cela permet d'avoir une tribune de plus dans le débat européen.

Un certain nombre de propositions qui visent à adapter le Triangle à la nouvelle situation par un élargissement de ses structures sont émises. Il est à noter que l'essentielle des propositions vient de la Pologne. La France et l'Allemagne traduisent peu d'intérêt quant à l'évolution institutionnelle du Triangle.

Cette volonté d'élargir le Triangle est de deux natures différentes. Tout d'abord, dès 2003 Aleksander Kwasniewski suggère l'éventualité d'associer la Grande-Bretagne aux travaux du Triangle.<sup>338</sup> Dans la volonté du Président polonais il s'agissait, dans le contexte de la guerre en Irak, d'opérer un certain rééquilibrage sur le plan transatlantique mais cette conception est reprise. En effet, les dirigeants des grands États européens cherchent à créer une forme de *steering committee* (comité de pilotage) qui doit donner les grandes impulsions de l'intégration. Le Triangle peut alors se fondre dans les propositions de Nicolas Sarkozy qui souhaite créer un G6<sup>339</sup> pour favoriser la coopération au sein de l'Europe. L'élargissement du Triangle sert aussi de manière de contrer la proposition du toujours très influent président de la CSU et Ministre-Président de Bavière Edmund Stoiber qui voit un G5 sans la Pologne.<sup>340</sup> Le fait que « Varsovie balance entre Paris et Londres »<sup>341</sup> Kazimierz

---

<sup>336</sup> MISZCZAK Krzysztof, *Przyszlosc Trojkata Weimarskiego po przystapieniu Polski do UE*, *Przeglad Srodkowoeuropejski* n°37, mai 2004.

<sup>337</sup> DRAUS Franciszek, *Trojkat Weimarski w poszukiwaniu sensu*, *Przeglad Srodkowoeuropejski*, février 1998.

<sup>338</sup> *Gazeta Wyborcza*, 12 avril 2003, propos recueillis par Artur Domaslawski et Jacek Kurski.

<sup>339</sup> groupe des 6 plus grands pays de l'UE (les trois pays du Triangle ainsi que l'Italie, l'Espagne et le Royaume-uni)

<sup>340</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.216.

<sup>341</sup> ZIEMBINSKI Michal, *Le Figaro*, 28 juin 2005.

Marcinkiewicz suit d'avantage cette logique en essayant de créer une forte solidarité entre la Pologne et la Grande-Bretagne. En tous les cas, le gouvernement britannique n'a jamais favorisé l'intégration européenne et ce projet n'abouti pas.

La deuxième tendance souhaite un élargissement du Triangle à l'Est en y englobant tout particulièrement l'Ukraine. Plus que simplement suivre l'idée de Zbigniew Brzezinski qui pense « que ces trois pays forment avec l'Ukraine la colonne vertébrale stratégique de l'Europe »<sup>342</sup> il s'agit de continuer la logique originelle de la coopération de Weimar qui a pour but d'élargir la collaboration européenne à l'Est en intégrant d'avantages de pays. Depuis toujours, et plus particulièrement les principes stratégiques énoncés par le Maréchal Pilsudski au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Pologne continue à considérer que la seule chose qui garantie la stabilité de ses relations avec son grand voisin russe est un glacis protecteur de pays indépendants. Avec une Biélorussie sous influence russe et une Ukraine en voie de démocratisation cette dernière occupe une place centrale dans les préoccupations polonaises. Après la gestion exemplaire par la diplomatie polonaise de la crise ukrainienne de décembre 2004, la France et l'Allemagne semblent d'avantage faire confiance aux opinions polonaises au sujet de son immédiat voisinage oriental, tant que ces positions ne mettent pas en cause les relations avec la Russie. La France et l'Allemagne semble perdre leur intérêt des questions centre européennes.<sup>343</sup> En effet, en pleine logique huntigtoniennes de chocs des civilisations la diplomatie européenne semble se concentrer de plus en plus sur le bassin méditerranéen et la candidature turque à l'adhésion.

Le rôle de la concertation triangulaire reste important mais le contexte européen semble s'orienter plutôt vers des systèmes de collaborations à géométrie variable. Le fait que la Pologne, la France et la RFA n'ont donc jamais pu définir de projet commun en matière de politique étrangère vis-à-vis de l'extérieur rend l'avenir de Weimar difficile dans ce domaine. Les projets d'élargissements sont pour l'instant plus des divagations géopolitiques qu'une réalité tangible. Le couple franco-allemand se refuse de mener une quelconque politique qui risque de rendre plus difficiles les

---

<sup>342</sup> Assemblée Nationale, 12 octobre 2005. Archives de l'Assemblée Nationale de la 12<sup>e</sup> mandature n°2569.

<sup>343</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p.215.

relations avec la Russie. En revanche, le fait que la coopération militaire se développe bien augure de ce côté un possible maintien du Triangle.

Toutefois, si l'élargissement du Triangle est une hypothèse relativement éloignée aujourd'hui son rôle d'un point de vue de concertation politique peut résoudre un certain nombre de problèmes intereuropéens face aux puissances extra-européennes<sup>344</sup> telles que les Etats-Unis et la Russie.

## **2. Les relations UE - Russie et UE - Etats-Unis : un nouveau rôle pour le Triangle ?**

La coopération avec la Russie représente indéniablement une grande opportunité pour l'UE. En effet, la Russie demeure l'un des partenaires commerciaux et stratégiques principaux de l'Europe. Une grande partie de l'approvisionnement européen en hydrocarbures, en particulier du gaz, provient de ses réserves et elle représente un marché de plus de 140 millions de consommateurs. Les relations de l'UE et de la Russie ne réussissent toutefois pas à devenir partenariales. En effet, elles restent entachées par une logique de lutte d'influence hérité du fait que la Russie semble toujours ne pas digérer le fait qu'elle n'est plus un empire au sens géopolitique du terme. Si pendant la présidence de Boris Eltsine les relations russo-européennes se sont développées convenablement d'un point de vue politique mais souvent, économiquement, au détriment de la Russie, il est clair qu'actuellement elle semble vouloir jouer un rôle perturbateur en Europe. Vis-à-vis de l'UE elle refuse d'admettre les logiques de l'intégration européenne et préfère négocier directement avec les États nations et paralyse de ce fait une PESC balbutiante. Une telle attitude devient dangereuse lorsqu'on saisit l'évolution politique interne de la Russie qui d'un pays en voie d'une démocratisation et libéralisation très écornées sous Eltsine se transforme en pays de plus en plus autoritaire sous son successeur. Les médias indépendants d'envergure n'existent quasiment plus, l'opposition démocratique est marginalisée et l'embryon de la société civile y est avorté.

La volonté politique de diviser l'Europe est tout aussi manifestée par les Etats-

---

<sup>344</sup> au sens de l'Union Européenne.

Unis. En effet, ne voulant clairement pas considérer l'Europe comme un partenaire politique homogène les Etats-Unis souhaitent, surtout par le biais de l'OTAN, se préserver un leadership incontesté dans le monde des démocraties libérales. A la différence toutefois, de la Russie les Etats-Unis ne sont pas un danger pour la démocratie. Il s'agit de la seconde plus vieille démocratie au monde (après la Grande-Bretagne) et reste, dans l'imaginaire de beaucoup de peuples, l'idéal à atteindre, malgré le fait que cette image s'est ternie lors des derniers mandats Bush Jr. En tous les cas l'*hyperpuissance*<sup>345</sup> mondiale n'est pas un État totalitaire comme cela a déjà pu être le cas par le passé.

Aujourd'hui l'UE semble être complètement inefficace politiquement face à ses deux grandes puissances. D'un point de vue de la politique commerciale, demeurant une compétence exclusive de l'UE ; elle sait se hisser au rang de première puissance mondiale, politiquement elle reste marginalisée. En restant dominée par le model intergouvernemental la PESC a du mal à s'affirmer sur l'échiquier international. De ce fait l'UE devient une proie facile pour de grandes puissances bien organisées. Le rôle du Triangle de Weimar comme forum de consultation devient de ce fait un élément important. L'essentiel des conflits intereuropéens de politique étrangère sont donc liés aux relations avec la Russie d'un coté et les Etats-Unis de l'autre. La crise irakienne et le gazoduc sous la baltique ne sont que des exemples parmi d'autres. Le Triangle permet donc d'équilibrer et confronter, dans un cadre relativement restreint, les différentes conceptions de la politique européenne.

La France est sans doute le pays qui remet le plus en cause le fait que l'Europe et les Etats-Unis « suivent une destinée commune »<sup>346</sup>. Elle affirme que l'Europe doit être capable de mener une politique autonome sur tous les fronts. A l'opposé la politique française demeure relativement tolérante et flexible quant à la Russie. Il s'agit de l'expression d'une forme de russophilie traditionnelle française. A l'opposé la Pologne souhaite que l'Europe ai une politique exigeante vis-à-vis de la Russie pour la forcer à se démocratiser et à admettre, un peu comme la faite l'Allemagne après 1945, ses dérives passées. Elle voit dans les Etats-Unis le plus grand garant de la

---

<sup>345</sup> suivant l'expression d'Hubert Védrine.

<sup>346</sup> KISSINGER Henry, *La Nouvelle Puissance Américaine*, Paris, 2003, Fayard, p.35.

sécurité mondiale et un allié de poids dans le processus de normalisation avec la Russie. Il s'agit là d'une position pratiquement opposée à celle tenue par la France mais caractéristique à une échelle moindre<sup>347</sup> ou plus grande<sup>348</sup> des considérations des pays de l'Europe centrale ; nouveaux membres de l'UE.

L'Allemagne, par rapport à cela, est dans une position relativement ambiguë. En effet, la RFA a traditionnellement des relations très privilégiées avec les Etats-Unis et est, à coté du Royaume-Uni le pays qui a la plus grande base militaire américaine sur le sol européen.<sup>349</sup> Mais Gerhard Schröder a causé beaucoup de tord à cette relation est s'est davantage rapproché de la Russie. Angela Merkel tente quant à elle de rééquilibrer l'Allemagne vers des considérations plus européennes. Cela lui permet de jouer un rôle d'arbitre entre la Pologne, atlantiste et la France assez anti-américaine.

En tous état de cause, le Triangle peut apparaître comme un laboratoire d'idées liées à la définition d'une politique étrangère commune. Laboratoire qui devient une nécessité tant que les Traités ne donneront pas un rôle plus important aux institutions européennes dans ce domaine. Actuellement les décisions de politiques étrangères sont prises en catimini par des coalitions *ad hoc* qui ne traduisent aucune pensée stratégique européenne de long terme. La confrontation des idées inhérentes aux divergences évidentes entre les partenaires du Triangle permettrait d'établir des propositions consensuelles à l'ensemble de l'UE. Le Triangle peut donc être un des *steering committee* de l'UE sans pour autant en devenir un directoire. Forme de *think tank* institutionnalisé de trois États qui souhaitent faire avancer la coopération européenne et voir croître le rôle de l'UE comme acteur actif sur la scène internationale. Un peu comme la proposition de Nicolas Sarkozy sur la création du G6 le Triangle, grâce à son histoire et son actif, certes contesté mais important, peut être une scène importante à condition que les diplomaties française et allemande le souhaitent. « Il apparaît [donc] qu'il y a des potentialités dans la matière pour le

---

<sup>347</sup> comme pour la République Tchèque, la Slovaquie ou la Hongrie.

<sup>348</sup> les pays Baltes

<sup>349</sup> il s'agit de la base de Ramstein. Pour plus d'informations : <http://www.ramstein.af.mil/> consulté le 20/05/2008

Triangle »<sup>350</sup>.

Aux cotés de la collaboration au sein de la PESC le Triangle a un rôle important à jouer dans le contexte de la coopération interne au sein de l'Union Européenne. Les trois pays peuvent prétendre à une forme de leadership régionaux qui leur donne la possibilité d'être les portes paroles d'un groupe de pays - chacun de son côté.

### **3. La coopération trilatérale : un nouveau « moteur de l'Europe » ?**

Actuellement la France et l'Allemagne sont conscientes que même si elles restent incontournables dans le processus d'intégration européenne le moteur franco-allemand est insuffisant pour construire l'Europe de demain. De même, la tentative de créer une « union franco-allemande » au sein de l'UE est d'avantage un danger pour la cohérence de l'intégration européenne<sup>351</sup> qu'une opportunité. Les dirigeants des deux pays souhaitent aussi faire établir les propositions de projets européens à l'intérieur même de l'Union en collaboration avec d'autres partenaires. Le Triangle de Weimar est l'une de ces formes de coopération.

Dans cette logique de *comité de pilotage* et de laboratoire d'idée la France peut être perçue comme représentante des intérêts des pays latins et du sud de l'Europe, l'Allemagne des pays nordiques et du centre de l'UE et la Pologne des nouveaux membres.<sup>352</sup> Si une telle coopération suit les logiques de propositions et n'essaie pas de se transformer en un directoire bis élargi de l'Europe elle a ses chances de gagner en légitimité. L'Allemagne et la Pologne semblent être dans une position plutôt confortable. Pour la RFA les pays nordiques et l'Autriche sont des partenaires privilégiés depuis longtemps alors que la Pologne dispose d'un forum de discussion appelé groupe de *Visegrad*<sup>353</sup> et qui peut servir de préalable à la définition de positions

---

<sup>350</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 218.

<sup>351</sup> *ibid.* p. 214

<sup>352</sup> *ibid.* p. 217

<sup>353</sup> Le Groupe de *Visegrad* (à l'origine Triangle de *Visegrad*) est créé à la même époque que le Triangle de Weimar et est un groupe de concertation entre la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Après la scission de 1993 le « Triangle » se transforme en « Groupe » dont font partis les deux nouveaux États : la République Tchèque et la République de Slovaquie.

communes au moins d'une partie conséquente des pays d'Europe centrale. La position française est plus difficile dans cette logique car l'Espagne et l'Italie restent deux grands pays d'Europe et il est diplomatiquement difficile de les « représenter ». En tous les cas, au sein même de l'UE les trois représentent, en miniature, les enjeux majeurs de l'Europe. La Pologne, comme la France reste un pays agricole et très attachée aux avantages de la PAC. L'Allemagne, premier contribuable aux caisses communautaires souhaite par contre la réforme de cette politique commune. En revanche, l'Allemagne peut compter sur la Pologne dans les processus de libéralisation économiques auxquels s'oppose généralement la France.<sup>354</sup> Ceci tenant uniquement d'exemples.

La coopération franco-germano-polonaise dans cette logique peut donc être un élément redynamisant le développement du Triangle. Le risque étant que sans une structure d'appui et une volonté claire des gouvernements des trois pays à donner du contenu bien défini à cette coopération le Triangle risque de se transformer en simple contenant et à ce moment ne dépassera pas un cadre d'un décorum<sup>355</sup> diplomatique. Mais tout ceci dépend toujours et encore de la volonté politique et par l'intérêt porté à cette forme de coopération. La courte histoire du Triangle démontre que cet engagement n'était pas toujours au rendez-vous.

Actuellement un certain nombre d'initiatives vont dans ce sens, mais elles restent assez timides, comme l'association de la Pologne à la coopération culturelle bilatérale franco-allemande dans la chaîne de télévision *ARTE*. L'image assez négative de la Pologne donnée par Droit et Justice ne favorise pas le développement de relations plus rapprochées entre les trois pays. En revanche, le recentrage de la politique française après l'élection de Nicolas Sarkozy, rare homme politique français à être considéré comme proaméricain, laisse augurer une meilleure entente possible et de plus faciles compromis dans la définition commune des problématiques européennes, du moins dans le cadre de la PESC.

La coopération triangulaire garde donc un potentiel important. Mais il s'agit actuellement que d'un potentiel parmi d'autres formes de coopérations

---

<sup>354</sup> casus de la directive *Bolkenstein*.

<sup>355</sup> KOSZEL Bogdan, *op. cit.* 4 p. 217.

intereuropéennes. Il s'agira donc aux hommes politiques des trois pays de définir si une telle forme de coopération est dans leur intérêt commun et dans l'intérêt de la construction européenne.

La coopération au sein du Triangle demeure donc une opportunité. Son avenir reste toutefois très incertain. Entre les possibilités plus ou moins réalistes d'élargissement et son risque de dissolution dans une forme de directoire de l'Europe, le Triangle demeure pour l'instant un forum institutionnalisé de débats et de rencontres des dirigeants des trois pays. Il n'est pas encore un lieu d'où proviennent les projets de nouvelle Europe. Alors que, si cette forme de collaboration doit subsister, il est clair que le Triangle doit devenir une instance émettant des initiatives dans ce domaine.

Dans cette même logique la coopération de Weimar permet d'être un lieu harmonisant les prises de positions liées à la PESC. Son ouverture vers l'Est, en y associant peut être ponctuellement l'Ukraine à ses travaux, serait le témoignage d'une claire volonté de la part de la France et de l'Allemagne de finir l'unification du continent européen avant de s'intéresser aux questions relatives aux marges du continent. Par contre, la question russe continue à peser sur ces initiatives. De même, l'un des principaux défis de l'UE reste de définir une position vis-à-vis de son partenaire américain. Aujourd'hui il s'agit d'un allié stratégique au sein de l'OTAN mais aussi d'un concurrent et adversaire économique déclaré. Le Triangle peut être un lieu de réflexion sur le fond de ce sujet.

En somme, le Triangle peut avoir de l'avenir car ce « ne sont pas les sujets de conversation qui manqueront ! »<sup>356</sup>.

---

<sup>356</sup> GEREMEK Bronislaw, in : *Le Monde*, 10 mai 2003.

## *Conclusion Générale*

Le Triangle de Weimar a été créé pour deux raisons principales bien définies et officielles : favoriser l'intégration du continent européen après l'implosion du bloc de l'Est et accompagner la réconciliation germano-polonaise. La troisième raison, un peu moins affichée, était de ne pas permettre un conflit dans le couple franco-allemand. Il s'agissait d'éviter que « l'Europe centrale devienne la chasse gardée de l'Allemagne »<sup>357</sup>. La France a donc accédé à cette coopération pour ne pas permettre qu'intervienne « une marginalisation de sa position sur le continent européen »<sup>358</sup> au profit d'une Allemagne en pleine reconstruction de son potentiel traditionnel.

Lors du développement de cette coopération est assez rapidement apparue la volonté de l'élargir à d'autres secteurs. Tout d'abord, au niveau militaire, puis culturel ainsi que local et régional pour favoriser l'intégration du continent et la prise de conscience que l'avenir devient un enjeu commun.

Après 16 ans de fonctionnement le bilan du Triangle est assez mitigé. Si le but originel de favoriser le retour de la Pologne et de l'Europe centrale dans le giron de l'intégration européenne est bien acquis le rôle direct du Triangle dans ce processus est assez difficilement quantifiable et qualifiable. Il y a certes participé mais n'a de loin pas été exclusif dans ce domaine. Le rôle d'Helmut Kohl lors de l'élargissement de l'OTAN est très important, mais au contraire, la France et l'Allemagne étant certes très intéressés à l'élargissement de l'UE, ont tout fait pour que cet élargissement ne s'effectue pas dans de bonnes conditions pour les nouveaux entrants.

Par ailleurs, le problème des équilibres dans le Triangle est une question récurrente. Lors de règlement de problématiques urgentes et épineuses comme la crise en Irak la Pologne n'est pas considérée comme un partenaire à part entière. Suivant les

---

<sup>357</sup> MENUQUIER Henri, *Libération* 29 août 2006.

<sup>358</sup> MISZCZAK Krzysztof, *op. cit.* 289.

propos de Jacek Saryusz-Wolski le Triangle n'a donc jamais été « équilatéral »<sup>359</sup>. L'engagement et le poids politique que le Triangle prend effectivement en Europe dépend essentiellement des impératifs conjoncturels. Cette politique est surtout visible dans l'attitude française qui relance la coopération momentanément dans un domaine, mais quand la chose n'est plus d'actualité elle a tendance au repli. L'Allemagne est plus constante dans la coopération mais dans les domaines stratégiques et épineux se replie assez facilement sur le couple franco-allemand traditionnel voire mène une politique parfaitement unilatérale (comme dans le cas du gazoduc).

La Pologne, qui jusqu'aux deux élargissements a mené une politique de profil bas et a souhaité constamment le développement de la coopération de Weimar comme forme de réintégration à l'Occident, prend, *de facto*, des distances avec cette coopération après 2004. Consciente du fait que maintenant elle est membre à part entière des institutions européennes et atlantiques elle commence à vouloir être considérée comme l'un des leaders de l'Europe et non comme une soupape de sécurité entre la France et l'Allemagne. Position polonaise, certes légitime mais qui est très mal négociée par les frères Kaczynski. Car actuellement le problème majeur est que le Triangle ressemble d'avantage à un décorum artificiellement maintenu par des déclarations de bonnes intentions qu'à un réel organe de propositions sur les problématiques de l'intégration européenne. En quelque sorte, d'un point de vue politique, le Triangle reste toujours et encore un forum avec un grand potentiel qui n'est pas exploité.

Parallèlement, la problématique de la réconciliation germano-polonaise apparaît comme un plus grand succès. En moins de 15 ans les deux nations ont pris conscience que leur avenir reste intimement lié et que le passé ne peut plus être une entrave à la coopération. Cette situation est largement due au fait que les dirigeants allemands ont fait un certain nombre de gestes symboliques favorisant cette réconciliation. Toutefois, un certain nombre de problèmes, assez récurrent, peuvent à terme ternir ce succès.

En somme, « lorsque sur la carte de l'Europe nous traçons une ligne, qui relie

---

<sup>359</sup> SARYUSZ-WOLSKI Jacek, in : <http://www.rete-ihee.eu/media/RETE-Publication-3.pdf> consulté le 25.05.2008.

Paris avec Berlin et Varsovie nous retrouvons [effectivement] une forme de colonne vertébrale de l'Europe »<sup>360</sup> mais les dirigeants français, allemands et polonais semblent ne pas vouloir le voir.

---

<sup>360</sup> BUZEK Jerzy, *op. cit.* 1.

## *Sources et Bibliographie*

### **Ouvrages généraux**

BITSCH Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Éditions complexes, Bruxelles 2006.

COLAS Dominique (dir.), GAZIER Anne, MINK Georges, ROMER Jean-Christophe, VICHNEVSKI Anatoli, WILD Gérard, *L'Europe post-communiste*, PUF, Paris 2002.

DAVIES Norman, *Rising '44. The battle for Warsaw*, p.824 Znak, Krakow 2004

KISSINGER Henry, *La Nouvelle Puissance Américaine*, Paris, 2003, Fayard.

ROSZKOWSKI Wojciech, *Najnowsza Historia Polski 1914-45*, Swiat Ksiazki, Varsovie 2003.

Encyclopédie *Britannica*, ed. polonaise, volume 33, Poznan 2003.

### **Ouvrage de Référence**

KOSZEL Bogdan, *Trojkat Weimarski Geneza Dzialalnosc Perspektywy*, Instytut Zachodni, Poznan 2006.

### **Le Triangle de Weimar**

CIMOSZEWICZ Włodzimierz, Ministre des Affaires étrangères, intervention à la Diète le 22 janvier 2003. in : <http://ks.sejm.gov.pl:8009/kad4/040/40402000.htm#002> consulté le 1.05.2008

DRAUS Franciszek, *Trojkat Weimarski : w poszukiwaniu sensu*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998.

GEREMEK Bronislaw, *Le Triangle de Weimar*, Przegląd Srodkowoeuropejski, numer 20-21 février 1998.

HALAMSKI Adam, *Trojkat Weimarski - przeszlosc i perspektywy*, Przegląd Srodkowoeuropejski février 1998.

HALAMSKI Adam, *Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 1998, Varsovie 1998.

KAZANA Mariusz, *Francja. Trojkat Weimarski*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 2002, Varsovie 2002.

KUZNIAR Roman, *Wspolne powolanie na drodze do europejskiego zjednoczenia*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998

MISZCZAK Krzysztof, *Przyszłość Trójkąta Weimarskiego po przystąpieniu Polski do Unii Europejskiej*, Przegląd Srodkowoeuropejski, n°37 mai 2004.

NOBLET Charlotte, *Le Triangle des Bermudes de Weimar*, *La Gazette de Berlin* n°20, 15 mars 2007.

PARZYMIES Stanislaw, *Polska w Trojkacie Weimarskim*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 1993/94, Varsovie 1994.

PARZYMIES Stanislaw, *Interesy partnerow wspolpracy weimarskiej*, Przegląd Srodkowoeuropejski, février 1998

SARYUSZ-WOLSKI Jacek, in : <http://www.rete-ihee.eu/media/RETE-Publication-3.pdf> consulté le 9.08.2008

STANDKE Klaus Heinrich, *Triangle de Weimar et sommet de Wroclaw*, 2003.

Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de la France, de la RFA et de la Pologne, Weimar, 29 août 1991. « Zbior Dokumentow », 1991, nr 3. in: <http://www.msz.gov.pl/Trojkat,Weimarski,1727.html?PHPSESSID=fabd8aac3354e2d755fc2aaa0d613fe9> consulté le 22.03.2008.

Archives du Parlement Polonais : *Sejm Rzeczypospolitej Polskiej* KSM-210-2-07/4 druk nr 1328

Assemblée Nationale, 12 octobre 2005. Archives de l'Assemblée Nationale de la 12<sup>e</sup> mandature n°2569.

Sténogramme du colloque du 15<sup>e</sup> anniversaire du Triangle de Weimar, Weimar 2006.

« Zbior Dokumentow » 1991 n. 3

« Zbior Dokumentow PISM » nr.4/1993

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1997/juillet/conference\\_de\\_presse\\_de\\_m\\_jacques\\_chirac\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_sommet\\_de\\_l\\_alliance\\_atlantique-madrid.67.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1997/juillet/conference_de_presse_de_m_jacques_chirac_president_de_la_republique_a_l_issue_du_sommet_de_l_alliance_atlantique-madrid.67.html) consulté le 11.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/discours\\_et\\_declarations/1996/septembre/allocution\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_diner\\_d\\_etat\\_offert\\_par\\_le\\_president\\_de\\_pologne\\_a\\_varsovie.694.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/discours_et_declarations/1996/septembre/allocution_du_president_de_la_republique_a_l_occasion_du_diner_d_etat_offert_par_le_president_de_pologne_a_varsovie.694.html) consulté le 13.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.1851.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_occasion_du_sommet_du_triangle_de_weimar.1851.html) consulté le 13.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2001/fevrier/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_troisieme\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.2517.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2001/fevrier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_issue_du_troisieme_sommet_du_triangle_de_weimar.2517.html) consulté le 15.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mai/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_occasion\\_du\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.1851.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mai/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_occasion_du_sommet_du_triangle_de_weimar.1851.html) consulté le 15.04.2008.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/ressources\\_documentaires/europe-declaration\\_sur\\_l\\_avenir\\_de\\_la\\_cooperation\\_dans\\_le\\_cadre\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar-wroclaw.2035.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/ressources_documentaires/europe-declaration_sur_l_avenir_de_la_cooperation_dans_le_cadre_du_triangle_de_weimar-wroclaw.2035.html) consulté le 16.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2001/fevrier/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_president\\_de\\_pologne\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_troisieme\\_sommet\\_du\\_triangle\\_de\\_weimar.2517.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2001/fevrier/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_president_de_pologne_et_du_chancelier_d_allemande_a_l_issue_du_troisieme_sommet_du_triangle_de_weimar.2517.html) consulté le 16.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/les\\_conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique.12322.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/les_conferences_et_points_de_presse_du_president_de_la_republique.12322.html) consulté le 18.04.2008

<http://www.rete-ihce.eu/media/RETE-Publication-3.pdf> consulté le 25.05.2008.

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### **La coopération en matière de sécurité et défense**

BOGUSŁAWSKA H., *Polsko-francuska współpraca wojskowa : bilans i perspektywy, Fakty. Analizy. Syntezy. Opinie.* Nr. 55 Dep. Bezpieczeństwa Narodowego MON, Warszawa 1997, p. 23-26.

HOPFFGARTEN (von) H. Henner, *Współpraca Bundeswehry z krajami Europy środkowowschodniej*, Zeszyty Niemieckoznawcze nr. 1/1998.

SLOAN Stanley, *Les relations transatlantiques : une ombre sur l'élargissement ?* in :

<http://www.nato.int/docu/revue/1997/9705-05.htm> consulté le 11.04.2008

THYRARD Jean, « *Huzar-Weimar* ». *Vers une volonté tripartite d'ancrage européen*, Przeglad Srodkowoeuropejski, février 1998.

*Wspolpraca polityczna i wojskowa Polski, Francji i Niemiec w ramach Trojkata Weimarskiego*, Przeglad Srodkowoeuropejski, Février 1998

<http://www.nato.int/docu/fonda/traite.htm> consulté le 11.04.2008

[http://www.mncne.pl/index.php?menupage=p\\_article.browse&root=4ec2f24868e4c4ca2de84beae64c5993&category\\_id=cda64021f09c331918c17cbe92d28b63](http://www.mncne.pl/index.php?menupage=p_article.browse&root=4ec2f24868e4c4ca2de84beae64c5993&category_id=cda64021f09c331918c17cbe92d28b63) consulté le 12.04.2008

<http://www.assemblee-nationale.fr/11/debats/index.asp> consulté le 12.04.2008

[www.defense.gouv.fr/defense/layout/set/print/content/view/full/19510](http://www.defense.gouv.fr/defense/layout/set/print/content/view/full/19510) consulté le 26/03/2008

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=409> consulté le 18/05/2008

### **La coopération locale et régionale**

[www.archiwum.parp.gov.pl/wydaw/regionpub11.doc](http://www.archiwum.parp.gov.pl/wydaw/regionpub11.doc) consulté le 2.04.2008

<http://www.ofaj.org/fr/media/dossier/jumelage.htm> consulté le 8.04.2008

<http://www.euv-frankfurt-o.de/de/struktur/zse/pressestelle/studierendenstatistik/index.html> consulté le 8.04.2008

[www.umsieradz.pl/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=19&Itemid=56](http://www.umsieradz.pl/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=19&Itemid=56) consulté le 8.04.2008

<http://gu.us.edu.pl/index.php?op=artykul&rok=2006&miesiac=1&id=3541&type=no> consulté le 8.04.2008

<http://www.euv-frankfurt-o.de/de/struktur/zse/pressestelle/studierendenstatistik/index.html> consulté le 8.04.2008

<http://ks.sejm.gov.pl:8009/kad3/002/30021001.htm> consulté le 21.03.2008

### **Les relations germano-polonaises**

AUTISSIER Anne-Marie et KORB Andreas, in <http://www.culture-europe->

*international.org/* consulté le 8.04.2008.

CHUDY Krzysztof, MAZIAR Ewa, *Biuletyn PISM*, nr. 83-2002.

LENARCZYK W., *Elity niemieckie wobec Polski*, Rocznik Instytutu Europy Środkowo-Wschodniej, n°1/2003, p.122-134.

MLODECKI Martin W., *Le poids de la Seconde Guerre Mondiale dans les relations germano-polonaises actuelles* in *www.rete-ihee.eu*, consulté le 27.03.2008

PARZYMIES Stanislaw, in : *Niemcy-Europa-Świat. Studia międzynarodowe*, STAWOWA-KAWKA Irena (dir), Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, Kraków 2006.

<http://www.dziedzictwo.ekai.pl/text.show?id=4206>, consulté le 30.10.2007.

<http://www.pol-niem.pl/index.php> consulté le 27.03.2008

<http://www.ena.lu/> consulté le 27.03.2008

[http://www.ihk.pl/img\\_upload/files/inwestycje%20niemieckie%20w%20Polsce\\_2.pdf](http://www.ihk.pl/img_upload/files/inwestycje%20niemieckie%20w%20Polsce_2.pdf)

[http://colisee.org/article.php?id\\_article=2](http://colisee.org/article.php?id_article=2) consulté le 13.04.2008

<http://www.preussischetreuhand.de.vu/> consulté le 2.11.2007

<http://www.telegraph.co.uk/core/Content/displayPrintable.jhtml?xml=/news/2004/02/15/wger15.xml&site=5&page=0> consulté le 16.11.2007

<http://www.bund-der-vertriebenen.de/> consulté le 15.11.2007

<http://wiadomosci.onet.pl/1628206,12,1,1,,item.html> consulté le 16.11.2007

<http://www.bund-der-vertriebenen.de/infopool/zentrumggvertreibung.php3> consulté le 15.11.2007

<http://www.powiernictwo-polskie.pl/strona.php?go=2> consulté le 16.11.2007

<http://wiadomosci.wp.pl/kat,9271,wid,8421192,wiadomosc.html?ticaid=14d51> consulté le 16.11.2007

[http://www.nouvelle-europe.eu/index.php?option=com\\_content&task=view&id=349&Itemid=64](http://www.nouvelle-europe.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=349&Itemid=64) consulté le 18/05/2008

[http://www.monstersandcritics.com/news/europe/news/printer\\_1278365.php](http://www.monstersandcritics.com/news/europe/news/printer_1278365.php) consulté le 18/05/2008

## Les relations franco-polonaises

BOCHENSKI Adolf, *Granice aliansu*, Polityka 1937, in Przeglad Srodkowoeuropejski, février 1998.

FREY Yves, *Polonais d'Alsace, pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Presse Universitaire de Franche-Comté 2003.

KAZANA Mariusz, *Stosunki z Francja*, Rocznik Polskiej Dyplomacji 2000, Varsovie 2000

SOCHACKA Katarzyna, *Biuletyn PISM*, nr. 54-2002, Varsovie 2002.

Déclaration du Général de Gaulle, 11 septembre 1967 à Varsovie, in [http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id\\_article=22#sommaire\\_6](http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id_article=22#sommaire_6) consulté le 27.03.2008

[www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/1084129281.doc+Gierek+en+France&hl=fr&ct=clnk&cd=1](http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/1084129281.doc+Gierek+en+France&hl=fr&ct=clnk&cd=1) consulté le 27.10.2008

<http://www.ena.lu/> consulté le 27.03.2008

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

<http://www.eco.amb-pologne.fr/invest.htm> consulté le 2.04.2008

<http://www.eco.amb-pologne.fr/invest.htm> consulté le 2.04.2008.

<http://www.kprm.gov.pl/s.php?id=473> consulté le 9.04.2008

<http://www.ebrd.org/fr/index.htm> consulté le 2.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2000/decembre/conference\\_de\\_presse\\_conjointe\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_du\\_premier\\_ministre\\_et\\_du\\_president\\_de\\_la\\_commission\\_europeenne\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_conseil\\_europeen.3702.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2000/decembre/conference_de_presse_conjointe_du_president_de_la_republique_du_premier_ministre_et_du_president_de_la_commission_europeenne_a_l_issue_du_conseil_europeen.3702.html) consulté le 15.04.2008.

[http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id\\_article=28#top](http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id_article=28#top) consulté le 18.04.2008

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/2003/fevrier/conference\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_et\\_du\\_president\\_de\\_la\\_federation\\_de\\_russie\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_la\\_visite\\_d\\_etat\\_en\\_france\\_du\\_president\\_poutine.946.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/fevrier/conference_de_presse_du_president_de_la_republique_et_du_president_de_la_federation_de_russie_a_l_occasion_de_la_visite_d_etat_en_france_du_president_poutine.946.html) consulté le 18.04.2008.

[http://colisee.org/article.php?id\\_article=2](http://colisee.org/article.php?id_article=2) consulté le 15.04.2008

## **Les relations franco-allemandes**

VERNET Daniel, *Mitterrand, l'Europe et la réunification allemande*, Politique Étrangère n. 1/2003

[http://www.chcsc.uvsq.fr/colloques/coll\\_guerre.html](http://www.chcsc.uvsq.fr/colloques/coll_guerre.html)

<http://www.education.gouv.fr/cid1016/universite-franco-allemande.html> consulté le 8.04.2008.

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais\\_archives/interventions/conferences\\_et\\_points\\_de\\_presse/1999/mars/point\\_de\\_presse\\_du\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_et\\_du\\_chancelier\\_d\\_allemande.1635.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais_archives/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/mars/point_de_presse_du_president_de_la_republique_et_du_chancelier_d_allemande.1635.html) consulté le 15.04.2008.

### **Revue de presses :**

Revue de presse quotidienne polonaise 1997-2007

*Rzeczpospolita*  
*Gazeta Wyborcza*

Revue de presse quotidienne française 1995-2007

*Le Monde*  
*Le Figaro*  
*Libération*

Revue de presse de l'hebdomadaire polonais *Wprost* 1991-2007

## Glossaire

AED : Agence Européenne de la Défense  
BdV : *Bund der Vertriebenen*  
BEI : Banque Européenne d'Investissement  
BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement  
CCNA : Conseil de Coopération Nord Atlantique  
CDU : *Christlich Demokratische Union Deutschlands*  
CEE : Communauté Économique Européenne  
CEI : Communauté d'États Indépendants  
CIG : Conférence Intergouvernementale  
Comecon = CAEM : Conseil d'Assistance Économique Mutuel  
CSCE : Conférences sur la Sécurité et la Coopération en Europe  
CSU : *Christlich-Soziale Union in Bayern*  
DM : *Deutschemark*  
FED : Fonds Européens de Développement  
FIAS : Force Internationale d'Assistance à la Sécurité  
FINUL : Force intérimaire des Nations Unies au Liban  
ONU : Organisation des Nations Unies  
OSCE : Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe  
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord  
PAC : Politique Agricole Commune  
PESC : Politique Étrangère et de Sécurité Commune  
PESD : Politique Européenne de Sécurité et de Défense  
PHARE : *Poland and Hungary Assistance for Restructuring their Economies*  
PIB : Produit Intérieur Brut  
POUP : Parti Ouvrier Unifié Polonais  
PPP : Partenariat Pour la Paix  
RDA : République Démocratique Allemande  
RFA : République Fédérale d'Allemagne  
SPD : *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*  
TECE : Traité Établissant une Constitution pour l'Europe  
UE : Union Européenne  
UEM : Union Économique et Monétaire  
UEO : Union de l'Europe Occidentale  
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

**Wspólne oświadczenie ministrów spraw zagranicznych Francji, Niemiec i Polski  
w sprawie przyszłości Europy  
(Weimar, 29 sierpnia 1991 r.)**

1. Europa znajduje się w punkcie zwrotnym swojej historii. Jej narody i państwa wkroczyły na drogę prowadzącą ku nowym formom współżycia. Jesteśmy świadomi, że Polacy, Niemcy i Francuzi są w sposób szczególny odpowiedzialni za sprawę wypracowania w Europie takich form dobrosąsiedztwa, które sprawdzą się w przyszłości.
2. Stoimy przed niepowtarzalną szansą budowy nowej Europy, za którą wszyscy ponosimy odpowiedzialność, w duchu ludzkiej solidarności, świadomi splatania się naszych losów, opierając się na dziedzictwie wspólnych wartości. Naturalne dążenie wszystkich narodów do demokracji, dobrobytu i bezpieczeństwa może zostać trwale urzeczywistnione jedynie dzięki wspólnemu wysiłkowi całej Europy.
3. Zadaniem chwili jest zacieśnienie więzi współpracy, łączących narody i państwa ponad dzielącymi je niegdyś granicami, na wszystkich płaszczyznach i we wszystkich dziedzinach życia. Odczuwamy potrzebę całej różnorodności powiązań europejskich i regionalnych. Zwłaszcza współpraca regionów przygranicznych pozwoli ludziom uzmysłwić sobie, że Europa się jednoczy. W stosunkach między Niemcami a Francją współpraca taka stała się rzeczą normalną, a między Niemcami a Polską jest ona kluczem do przyszłej wspólnoty państw i ich obywateli. Liczba ogólnoeuropejskich struktur konfederacyjnych będzie rosła.
4. Siła nowej Europy tkwi w żywotnej różnorodności jej instytucji. Ich trzonem jest Wspólnota Europejska. Musi ona kontynuować proces integracji. Rada Europy, jako gwarant praw człowieka, demokracji i praworządności, ciągle zyskuje na znaczeniu. Stabilność w Europie pojmujemy szeroko, obejmując także czynniki polityczne, bezpieczeństwa, gospodarcze, społeczne i ekologiczne. Każda z organizacji działających w tych dziedzinach ponosi część odpowiedzialności za tę stabilność.
5. Sojusz Północnoatlantycki i Unia Zachodnioeuropejska będą również w przyszłości odgrywać ważną rolę w utrzymaniu stabilności w Europie. Dla bezpieczeństwa Europy niezbędny będzie także wymiar transatlantycki, tzn. ścisła współpraca ze Stanami Zjednoczonymi i Kanadą.
6. Polacy, Niemcy i Francuzi, wraz ze swoimi partnerami - uczestnikami KBWE, stworzyli wielki, podstawowy dokument "Kartę Paryską", na którego podstawie powinien rozwijać się europejski ład pokojowy. Dlatego traktaty polityczne, jakie nasze państwa zawarły między sobą, mają szczególne znaczenie. Należy tu zwłaszcza wymienić układy, jakie Polska podpisała ostatnio z Francją (Układ o przyjaźni i solidarności z 9.4.1991 r.) i Niemcami (Układ o dobrym sąsiedztwie i przyjaznej współpracy z 17.6.1991 r.).
7. Trzeba udzielić wszechstronnego wsparcia reformującym się krajom Europy Środkowej i Wschodniej, w tym Związkowi Radzieckiemu. Europa nie może zostać podzielona na nowo granicą ubóstwa i bogactwa. Francja i Niemcy popierają wszelkie działania na rzecz zbliżenia Polski i pozostałych nowych demokracji do Wspólnoty Europejskiej. Nalegają one na szybkie zawarcie układów o stowarzyszeniu z demokracjami Europy Środkowej i Południowo-Wschodniej i wspierają rozwój dialogu politycznego. Otwarcie tym nowym demokracjom drogi ku pełnemu członkostwu pokrywa się z celami Wspólnoty Europejskiej.
8. Wyzwania ery przemysłowej wymagają rozwiązań, które w regionie Europy mogą być jedynie wspólnie wypracowane. We wspólnym europejskim obszarze gospodarczym pragniemy realizować różnorodną współpracę. Należy podejmować konkretne i pożyteczne projekty, które będą przynosić bezpośrednie korzyści mieszkańcom. Obejmuje to dziedzinę ochrony środowiska, technologii, infrastruktury, komunikacji, energetyki i kultury, w których następuje ważny dla przyszłości Europy rozwój wymagający działań na skalę ogólnoeuropejską.
9. Wspólnie musimy uczynić wszystko, aby stworzyć wszystkim ludziom warunki egzystencji

godne człowieka. Tylko w taki sposób możemy oszczędzić im losu uciekinierów i uniknąć migracji w obrębie i do Europy.

10. Tu w Weimarze, w rocznicę urodzin Goethego, jesteśmy szczególnie świadomi, iż kulturowa różnorodność Europy i kreatywność jej mieszkańców są najcenniejszym wspólnym dobrem. Życie kulturalne i pomyślność narodów Europy są ściśle ze sobą związane. Kulturowanie bogatej spuścizny kulturalnej Europy jest naszym wspólnym celem. Ważne podstawy w tej dziedzinie zostały wypracowane przez sympozjum KBWE w Krakowie. Pragniemy realizować politykę wszechstronnej współpracy w dziedzinie kultury, oświaty, nauki, środków przekazu i wymiany programów. Naszym dążeniem pozostanie wspieranie, gdzie tylko jest to możliwe, międzyludzkich kontaktów przekraczających granice i bariery językowe.

Ministrowie postanowili spotykać się raz w roku i dodatkowo, gdy będzie tego wymagała sytuacja w Europie. Następne spotkanie odbędzie się w Paryżu.

Zbiór Dokumentów, 1991, nr 3

**Gemeinsame Erklärung der Außenminister von  
Deutschland, Frankreich und Polen zur Zukunft Europas  
Weimar, 29. August 1991**

1. Europa steht an einem historischen Wendepunkt seiner Geschichte. Seine Völker und Staaten haben den Weg zu neuen Formen des Zusammenlebens beschritten. Wir sind uns bewußt, daß für das Gelingen zukunftsfähiger Strukturen europäischer Nachbarschaft Polen, Deutsche und Franzosen maßgebliche Verantwortung tragen.

2. Wir haben jetzt die einmalige Chance, das neue Europa in gemeinsamer Verantwortung im Geist menschlicher Solidarität, im Bewußtsein der Schicksalsverbundenheit und auf der ererbten Grundlage gemeinsamer Werte zu entwickeln. Der natürliche Wunsch aller Völker, Demokratie, Wohlstand und Sicherheit zu verwirklichen, kann auf Dauer nur durch vereinte Kräfte des ganzen Europa Erfüllung finden.

3. Es gilt jetzt, die Netze der Kooperation immer dichter zu knüpfen, die die Völker und Staaten über einst trennende Grenzen hinweg auf allen Ebenen und in der ganzen Breite des Lebens miteinander verbinden. Wir brauchen eine Vielfalt von Beziehungen in Europa und zwischen seinen Regionen. Insbesondere durch grenzüberschreitende regionale Zusammenarbeit wird das Zusammenwachsen Europas für die Bürger erfahrbar. Sie ist zwischen Deutschland und Frankreich selbstverständlich geworden, an der Grenze zwischen Deutschland und Polen ist sie ein Schlüssel für die künftige Gemeinsamkeit der Staaten und ihrer Bürger. Es werden immer mehr gesamteuropäische konföderale Strukturen entstehen.

4. Die Stärke des neuen Europa liegt in der vielfältigen Vitalität seiner Institutionen. Die Europäische Gemeinschaft ist ihr Kern. Sie muß ihre Integration fortsetzen. Als Garant für Menschenrechte, Demokratie und Rechtsstaatlichkeit gewinnt der Europarat weiterhin an Bedeutung. Wir verstehen Stabilität in Europa in einem umfassenden Sinn, einschließlich politischer, sicherheitspolitischer, wirtschaftlicher, sozialer und ökologischer Aspekte. Jede der in diesen Bereichen tätigen Organisationen trägt auch für diese Stabilität einen Teil der Verantwortung.

5. Nordatlantische Allianz und WEU werden auch in Zukunft eine wichtige Rolle für die Stabilität in Europa spielen. Für die Sicherheit Europas wird auch zukünftig die transatlantische Dimension, das heißt die enge Zusammenarbeit mit den USA und Kanada, unerlässlich sein.
6. Polen, Deutsche und Franzosen haben gemeinsam mit ihren Partnern im KSZE-Prozess das große Grundwerk der "Charta von Paris" geschaffen. Auf dieser Basis soll sich die europäische Friedensordnung entwickeln. In diesem Zusammenhang sind die politischen Verträge, die unsere Staaten untereinander abgeschlossen haben, von besonderer Bedeutung. Hierunter fallen insbesondere die Verträge, die Polen in jüngster Zeit mit Frankreich (Vertrag über Freundschaft und Solidarität vom 9. April 1991) und mit Deutschland (Vertrag über gute Nachbarschaft und freundschaftliche Zusammenarbeit vom 17. Juni 1991) unterzeichnet hat.
7. Den Reformländern in Mittel- und Osteuropa, einschließlich der Sowjetunion, muß umfassend geholfen werden. Europa darf nicht durch neue Grenzen zwischen Arm und Reich zerschnitten werden. Frankreich und Deutschland unterstützen alle Anstrengungen, Polen und die neuen Demokratien an die Europäische Gemeinschaft heranzuführen. Sie drängen auf einen raschen Abschluß von Assoziierungsabkommen mit den Demokratien Mittel- und Südosteuropas und fördern den Ausbau des politischen Dialogs. Es entspricht den Zielen der Europäischen Gemeinschaft, diesen neuen Demokratien den Weg zur Mitgliedschaft zu eröffnen.
8. Die Herausforderungen des Industriezeitalters verlangen Antworten, die im europäischen Raum nur gemeinsam zu finden sind. In einem gemeinsamen Wirtschaftsraum Europa wollen wir vielfältige Zusammenarbeit. Es gilt, gemeinsam konkrete und nützliche Projekte anzufassen, die den Menschen unmittelbar zugute kommen. Dies schließt die Bereiche der Umwelt, der Technologie, der Infrastruktur, der Kommunikation, der Energie und der Kultur ein, in denen sich für die Zukunft Europas wichtige Entwicklungen vollziehen, die ein Handeln in europäischen Dimensionen erfordern.
9. In gemeinsamer Anstrengung müssen wir alles tun, um menschenwürdige Existenz da zu schaffen, wo die Menschen leben. Nur so können wir ihnen das Schicksal der Flucht und der Wanderbewegungen in und nach Europa ersparen.
10. Heute, am Geburtstag Goethes, wird uns hier in Weimar in hohem Maße bewußt, daß die kulturelle Vielfalt Europas und die Kreativität seiner Menschen unser wertvollstes Gemeingut sind. Das kulturelle Leben und das Wohlergehen der Völker Europas sind eng miteinander verknüpft. Die Pflege des reichen europäischen Kulturerbes ist unser gemeinsames Ziel. Das KSZE-Symposium in Krakau hat hierzu wichtige Grundlagen erarbeitet. Wir wollen eine umfassende Politik der Zusammenarbeit in den Bereichen der Kultur, der Bildung, der Wissenschaft, der Medien und der Austauschprogramme. Es bleibt unser Bestreben, menschliche Begegnungen über Länder und Sprachgrenzen hinweg, wo immer möglich, zu fördern. Die Minister beschließen, zukünftig einmal im Jahr - oder wenn es die Lage in Europa erfordert - zu einem zusätzlichen Treffen zusammenzukommen. Das nächste Treffen wird in Paris stattfinden.

Quelle: "Bulletin des Presse- und Informationsamts der Bundesregierung", 1991, Nr. 92, S. 737-735

## **Interview avec M. le Député Européen Jacek Saryusz-Wolski, Président de la Commission parlementaire des affaires étrangères.<sup>1</sup>**

Propos retenus par Martin W. Mlodecki le 24 mai 2007 à Strasbourg, Parlement Européen.

### **1. Dans quelle mesure les États du Triangle de Weimar devraient essayer de mener une politique étrangère commune ?**

*Tout d'abord, les États du Triangle de Weimar doivent soutenir une politique étrangère commune de toute l'Union. Le Triangle peut être un important outil de concertation pour les trois pays. Il peut servir à favoriser l'expression de positions communes. Toutefois en aucun cas il ne peut se substituer à la PESC. Il ne doit pas devenir un sujet à part entière de la scène internationale. Il n'en a pas la vocation.*

*Par ailleurs, le Triangle est sujet à de nombreux dysfonctionnements dès son origine. En effet, l'égalité des partenaires n'a pas toujours été respectée. Le Triangle n'a finalement jamais été un véritable triangle équilatéral.*

*Pour finir, il est important de signaler que les conceptions globales des politiques étrangères jouent un rôle prépondérant dans l'approche de la coopération au sein du Triangle. En effet, si l'Allemagne a réellement et traditionnellement une « Ost Politik » développée la France donne malheureusement l'impression de ne voir, à l'Est, que la Russie. La Pologne est donc partenaire dans cette structure intergouvernementale un peu à la place de la Russie. D'où, aux yeux de la France son statut de « minor partner ». Cette politique est sans doute liée à l'absence d'intérêt particulier de la diplomatie française dans cette région, beaucoup plus concentrée sur les pays ACP et le Bassin Méditerranéen (le Liban par exemple).*

### **2. Est-ce que la Pologne peut préserver son partenariat stratégique avec les USA (entre autre le bouclier antimissile) ? Dans quelle mesure cela peut-il influencer ses relations avec les partenaires du Triangle ?**

*La Pologne n'est pas le seul pays de l'UE à avoir des relations privilégiées avec les USA. Hormis le Royaume-Uni, l'Allemagne entretient aussi, pour d'autres raisons, une relation privilégiée avec Washington. Il apparaît clairement que la Pologne n'a pas les mêmes objectifs et potentialités pour préserver cette relation stratégique mais elle lui est indispensable.*

*Par ailleurs, il est important de garder un équilibre dans les relations avec les USA. En effet, ces relations ne devraient pas devenir une pomme de discorde entre les*

---

<sup>1</sup> Autorisation d'utilisation et certification de conformité par Dr Jacek Saryusz-Wolski, MPE le 12 juin 2007 par courrier électronique.

*partenaires du Triangle. Alors que c'est le cas.*

### **3. Est-ce que la politique russe de *divide et impera* est un danger réel et de long terme pour la PESC ? Et plus particulièrement pour les relations entre les États du Triangle ?**

*Oui. La politique Russe est basée sur le principe de différenciation. La Russie tente de manœuvrer afin de diviser les États de l'UE pour pouvoir plus facilement défendre ses intérêts en Europe. Elle agit en accordant des privilèges à certains États et en discriminant d'autres. Surtout les nouveaux pays membres c'est-à-dire les anciens satellites de l'URSS.*

*En tout état de cause la réussite de la PESC dans son ensemble peut être un élément important pour la réhabilitation du Triangle. Elle peut lui redonner de l'utilité dans le domaine de la concertation des politiques étrangères des trois États. L'échec de la PESC, surtout vis-à-vis de la Russie, hypothéquerait encore d'avantage l'efficacité du Triangle qui n'est déjà plus que symbolique.*

*Il y a encore quelques jours j'étais très pessimiste, mais la position d'Angela Merkel et de José Manuel Barroso au sommet UE-Russie ce mois-ci à Samara est un élément qui redonne de l'espoir. Il permet d'entrevoir une véritable solidarité dans la politique étrangère européenne. Le développement de la problématique doit donc être suivi avec le plus grand intérêt.*

### **4. Est-ce que le renouvellement de la classe politique qui est intervenu dans les trois États du Triangle lors des 2 dernières années peut avoir une incidence sur la coopération de ces États ?**

*Oui, cela peut être une grande chance pour le Triangle. Si pour Nicolas Sarkozy on ne peut faire pour l'instant que des suppositions, il est dès à présent clair qu'Angela Merkel mène une politique beaucoup plus réaliste que Gerhard Schröder.*

*Angela Merkel et Nicolas Sarkozy semblent partager la même volonté de rééquilibrage de leur politique étrangère. En effet, ils donnent l'impression de vouloir quitter l'antiaméricanisme hérité de 2003 et du déclenchement de la guerre en Irak. De même, l'attitude de Merkel vis-à-vis de Vladimir Poutine est aussi beaucoup plus saine. Le dernier sommet de Samara en est la preuve. Cet rééquilibrage peut être un important facteur pour le regain de la confiance de la Pologne.*

*Par ailleurs, le départ de Jacques Chirac ; auteur de la malheureuse phrase que la Pologne « a perdu l'occasion de se taire » au sujet du conflit iraquien, peut insuffler un profond renouveau dans les relations franco-polonaises.*

*Le changement de gouvernement en Pologne est de nature plus complexe. Il est important d'y voir un profond changement dans la manière de percevoir la politique étrangère polonaise. La Pologne essaie de quitter une position d'élève qui accepte et qui reste peu assertif qu'elle a tenu lors de la transition. Elle tend à prendre une position de grand pays européen qui n'a plus de leçons à recevoir et avec lequel ces partenaires doivent compter en raison de son potentiel. Cette position peut*

*effectivement poser problème et détériorer à court terme les relations au sein du Triangle. Toutefois à moyen et surtout long terme il s'agit de la seule politique qui peut amener à une coopération honnête et efficace car basée sur le respect et l'équilibre. Pour cela, il est important que le nouveaux traité institutionnel de l'UE garde le système de pondération des voix équilibré et juste, qui tient justement compte de cette problématique. Car son changement en défaveur de la Pologne rendrait sa voix encore plus faible et contribuerait à l'augmentation déjà importante de l'asymétrie du Triangle.*

## 15ème anniversaire du Triangle de Weimar 1991-2006

### Une documentation

AA n'a cessé de s'intéresser ces dernières années au Triangle de Weimar auquel elle a consacré deux importants dossiers : *Le 'Triangle de Weimar' a dix ans. Les relations franco-germano-polonaises des Etats et des Régions* in AA, No 158 (oct.-déc. 2001), un dossier de 115 pages réalisé avec le concours de l'OFAJ ; *La France et l'Allemagne face à l'ouverture de l'Union européenne. La portée du 'Triangle de Weimar'* in AA No 171 (janvier-mars 2005), un dossier de 100 pages réalisée à partir de journées d'études organisées dans les universités de Bordeaux 3 et de Lille 3. En août 2006, le Triangle de Weimar a fêté son 15ème anniversaire. A cette occasion, à l'initiative du Comité pour la promotion de la coopération entre la France, la Pologne et l'Allemagne (<http://www.weimarer-dreieck.com>), présidé par Klaus-Heinrich Standke, les trois ministres des Affaires étrangères, H.-D. Genscher, R. Dumas et K. Skubiszewski, qui en ont été les initiateurs, se sont retrouvés à Weimar, dans la même salle de l'Hôtel de ville où ils fondèrent en 1991 le Triangle de Weimar, pour rappeler les conditions de la création de cette instance trilatérale, évoquer ses évolutions et évaluer ses perspectives d'avenir. Nous reproduisons ci-dessous leurs discours ainsi que les introductions faites par K.-H. Standke et B. Geremek.

- A.A. -

### Klaus-Heinrich STANDKE

Hier soir, Daniel Barenboim a dit au Théâtre national de Weimar, non sans arrièrepensée, que « parfois il est plus facile de faire l'impossible que ce qui est difficile ». Peut-être pensait-il au Triangle de Weimar ? [...] Il y a quinze ans, le 29 août 1991, dans cette même salle, les trois pères fondateurs ici présents, R. Dumas, H.-D. Genscher et K. Skubiszewski, ont présenté leur idée de créer le Triangle de Weimar sous la forme d'une Déclaration commune des ministres des Affaires étrangères français, polonais et allemand sur « la responsabilité de la France, de la Pologne et de l'Allemagne dans l'avenir de l'Europe »<sup>1</sup>, une déclaration qui mérite aujourd'hui encore d'être lue.

Le message du Triangle de Weimar de 1991, la vision qu'il a alors développée, qui est en partie devenue réalité, mais qui n'est pas achevée, reste aujourd'hui comme hier valable. En voici deux phrases : « *Nous avons désormais la chance unique de faire progresser la nouvelle Europe en assumant une responsabilité commune dans un esprit de solidarité humaine et avec le sentiment d'appartenir à une communauté de destin ainsi qu'en nous appuyant sur l'héritage de nos valeurs communes. Le désir naturel de tous les peuples d'instaurer la démocratie, la prospérité et la sécurité ne peut se réaliser à long terme que dans le rassemblement des forces de l'Europe tout entière.* » Et puis cette autre : « *Nous entendons mener une politique de coopération globale dans les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences, des médias et des programmes d'échanges* » C'est cette dernière phrase de 1991 qui nous a inspiré le thème de ce colloque au cours duquel seront abordés, comme dans un tour de force et comme les pierres d'une mosaïque, les sujets qui viennent d'être énumérés.

Pour ce qui est de la dimension politique du Triangle de Weimar, les trois ministres des Affaires étrangères ont décidé en 1991 de se rencontrer à l'avenir une fois par an et « de

<sup>1</sup> Consultable dans sa version française sur le site du ministère polonais des Affaires étrangères : <http://msz.gov.pl>. NDIR.

*prévoir une réunion supplémentaire lorsque la situation en Europe le requiert.* » Depuis, tous les ministres des Affaires étrangères – avec vos successeurs, cela en fait 15 au total pour les trois pays – ont satisfait à cette attente et se sont réunis au moins une fois par an. Et plus, ce qui n'était sans doute pas prévisible en 1991. Il y eut, en effet, une première rencontre en 1993 à Danzig des anciens présidents Lech Walesa, François Mitterrand et Richard von Weizsäcker et depuis 1998, sept années donc après la fondation du Triangle de Weimar, les chefs d'Etat français et polonais et le chancelier allemand se rencontrent tous les deux ans lors de qu'il est convenu d'appeler les « sommets de Weimar ». Ces sommets ont eu lieu jusqu'à maintenant deux fois en France, deux fois en Pologne et une fois en Allemagne. Pour ce qui est du 7ème sommet, la chancelière Angela Merkel avait invité les participants à se rendre à Weimar, dans cette salle même où nous sommes ? Ce sommet doit être rattrapé aussi rapidement que possible.<sup>2</sup>

En plus des rencontres entre ministres des Affaires étrangères, des Chefs d'Etat et de gouvernement, le Triangle de Weimar a induit toute une série d'autres rencontres trilatérales au niveau ministériel, la quasi totalité des ressorts étant représentée. La dernière rencontre en date était celle des ministres de la Défense en juillet 2006 à Cracovie. A cela s'ajoutent les rencontres entre représentants des Régions – la prochaine est prévue au mois de septembre (2006) à Cracovie – et les jumelages entre villes. H. Schmalstieg, qui est aujourd'hui parmi nous, nous fera part, en tant que maire de Hanovre, de ses expériences et de celles de nombreuses autres villes. Landrat Friese parlera de la coopération entre les Régions, les collectivités régionales. Ce sont là des choses qui comptent en terme de proximité des citoyens. Il est, en effet, beaucoup plus difficile de mobiliser, au nom du Triangle de Weimar, la société civile, un concept souvent sollicité et pourtant difficile à définir. C'est pourquoi notre comité s'efforce de mettre en place, sous le patronage des trois fondateurs du Triangle de Weimar, une plate-forme permanente, ouverte à tous, qui lance des initiatives communes. Notre colloque est le signe tangible qu'il est possible de rassembler sur un même projet des représentants des sociétés civiles de nos trois pays.

Ce colloque pour le 15ème anniversaire du Triangle de Weimar n'aurait pu être réalisé sans les encouragements et le soutien du Président de la *Bundeszentrale für politische Bildung*, Thomas Krüger, sans l'engagement de l'OFAJ, représenté aujourd'hui par son Secrétaire général Max Claudet, ni sans celui du maire de Weimar, Stefan Wolf. Que tous en soient remerciés.

[...]

La première partie de notre rencontre, consacrée à la vision qu'avaient les pères fondateurs en 1991 et à ce qu'il en est advenu, quinze ans plus tard, en 2006, est introduite par Bronislaw Geremek, député au Parlement européen de Strasbourg, ancien ministre des Affaires étrangères de son pays, conseiller de *Solidarność*, quelqu'un qui a toujours oeuvré pour la coopération entre l'Allemagne, la France et la Pologne. Il a reçu le Prix Charlemagne de la ville d'Aix-la-Chapelle, est membre d'honneur de l'Association France-Pologne pour l'Europe à Paris et membre du *Kuratorium* du Comité pour la promotion de la coopération entre la France, la Pologne et l'Allemagne.

### **Bronislaw GEREMEK**

Je me réjouis que les trois langues soient représentées lors de cette rencontre. Pour l'historien que je suis, il n'est pas fréquent de pouvoir parler d'un événement historique avec ceux qui en ont été à l'origine, il y a quinze ans, pour en évoquer avec eux la genèse,

<sup>2</sup> Ce 7ème sommet a eu lieu entre-temps le 5 décembre 2006 à Mettlach en Sarre, réunissant autour de la chancelière Angela Merkel les présidents Jacques Chirac et Lech Kaczynski. NDIR.

l'évolution et les perspectives. Il y a quinze ans, nous vivions un moment particulier de l'histoire : l'unification de l'Allemagne et de l'Europe venait d'être réalisée, elle confrontait les hommes politiques en Europe à des défis particuliers. L'Allemagne et la Pologne étaient déjà d'accord sur la politique à suivre, le ministre polonais des Affaires étrangères, Krzysztof Skubiszewskii parlait, d'une communauté d'intérêts germano-polonaise, avec en arrière-plan la longue histoire des relations germano-polonaises. La rencontre de Weimar fit apparaître, dans ce contexte, que pour construire la nouvelle Europe il fallait la rencontre de trois pays, il fallait que se rencontrent dans un même projet l'Allemagne, la France et la Pologne.

Trois questions se posent : Pourquoi le Triangle de Weimar ? Pourquoi la Pologne a-t-elle eu besoin de la France et de l'Allemagne ? Pourquoi l'Allemagne et la France ont-elle vu dans cette constellation une coopération pour l'avenir de l'Europe ? La première phrase de la déclaration commune de 1991 est particulièrement importante.<sup>3</sup> Je souhaite donc entendre Hans-Dietrich Genscher expliquer ce qui a rassemblé les trois pays et pourquoi cela s'est produit à Weimar. Permettez moi de faire ressortir l'importance de son action alors que rien n'était encore décidé. H.-D. Genscher fait partie de ces Allemands qui ont compris, il y a de cela vingt-six ans, l'importance historique du mouvement *Solidarność* non seulement pour la Pologne, mais pour l'Europe. Il fait partie de ces grands Allemands qui appréhendent l'importance de la réconciliation entre le peuple polonais et le peuple allemand, des Polonais et des Allemands pour la construction de l'avenir de l'Europe. Je me rappelle de nombreuses rencontres avec H.-D. Genscher, je me rappelle en particulier la visite qu'il a faite à Varsovie, alors qu'il n'avait plus de fonctions officielles et qu'il était donc un simple citoyen. Il s'est rendu au parlement polonais, le Sejm, et pour la première fois dans son histoire, le Sejm s'est levé pour saluer un citoyen allemand en la personne de H.-D. Genscher, témoignant ainsi sa gratitude à un homme pour ce qu'il a fait pour l'Europe et pour la Pologne en tant qu'homme politique et homme d'Etat.

Lorsqu'a lieu la rencontre de Weimar, les problèmes européens de 1989 sont déjà derrière nous, les négociations 2+4 ont eu lieu, les positions polonaises sont connues. Derrière nous également les craintes provoquées en Pologne par le plan en dix points de Helmut Kohl. Mais déjà passé également le moment fort en charge symbolique où le chancelier Helmut Kohl et le premier Premier Ministre d'une Pologne indépendante, Tadeusz Mazowiecki, se sont donné l'accolade de la paix. Alors pourquoi cette rencontre de Weimar ?

### **Hans-Dietrich GENSCHER**

C'est en effet un événement rare qu'il soit permis, dans un intervalle d'une décennie et demie, à trois personnalités qui ensemble ont voulu ouvrir une voie, de se retrouver, dans les lieux où tout a commencé, pour tirer un bilan. Nous le devons à l'engagement de la ville de Weimar, qui a donné son nom à notre coopération, et nous le devons également à l'engagement d'un Européen des plus dynamique, K.-H. Standke qui s'emploie si bien à maintenir vivants l'esprit et la philosophie du Triangle de Weimar.

Bronislaw Geremek vient d'éclairer fort justement l'arrière-plan historique de notre initiative. La partition de l'Europe et la partition de l'Allemagne appartenaient au passé. Il vient d'évoquer des événements et rencontres communes. Je voudrais en rappeler une à mon tour. Le matin du 10 novembre 1989, j'ai rencontré à Varsovie Lech Walesa et Bronislaw Geremek qui a dit : « *La chute du Mur, cela signifie l'unité de l'Allemagne et c'est pour cela aussi un grand jour pour la Pologne, car, quand l'Allemagne sera unifiée, la Pologne sera le voisin de la Communauté européenne et le voisin de l'OTAN.* » Une vision clairvoyante qui,

<sup>3</sup> « La responsabilité de la France, de la Pologne et de l'Allemagne dans l'avenir de l'Europe. »

le lendemain de la chute du Mur, nous a tous profondément touchés. C'était aussi l'ouverture d'une perspective à long terme, la preuve que les visions qui sont à la base du Triangle de Weimar peuvent devenir réalité. Alors, la France et l'Allemagne ont pris l'engagement, dans une déclaration commune, de soutenir le rapprochement des Etats en voie de réforme, situés à l'est de la ligne qui séparait avant l'Europe. Aujourd'hui, la Pologne et les autres Etats sont membres de l'Union européenne. Nous avons parcouru un long chemin même s'il reste encore beaucoup à faire. C'est la responsabilité commune des Français, des Polonais et des Allemands pour l'avenir de l'Europe qui est, au départ, la raison qui nous a conduits à nous mettre ensemble. Au début des années 30 du 19ème siècle, lors de la Fête de Hambach, un orateur allemand a déclaré : « La liberté de la Pologne est aussi la liberté de l'Allemagne », tous étaient alors empreints de l'esprit de la Révolution française. C'est vrai que lorsque nos trois peuples agissent ensemble, c'est bien et important pour l'avenir de l'Europe.

En 1991, nous voulions exprimer l'idée que nos trois peuples ne sont pas seulement responsables du développement pacifique, amical et constructif de nos relations futures, mais que nos relations sont importantes pour unir l'Europe. L'unité de l'Europe n'est pas imaginable sans la coopération de nos trois pays. Nous devons en être intimement persuadés. Lorsque, il y aura bientôt soixante ans, Churchill a tenu son grand discours à Zurich<sup>4</sup>, il a appelé les Français et les Allemands à mettre un terme à leur inimitié séculaire et à construire l'Europe. Nous avons, à l'époque, compris ce qui s'était passé. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons connu des révoltes dans tous les Etats de l'Empire soviétique, mais après 1989, ce que nous avons vécu, c'était autre chose, ce qui s'est passé en 1989, c'était une révolution européenne de la liberté. Et pour nous Allemands, il était important que des Allemands en aient été aussi et se soient battus pour la liberté en Europe. *Solidarność* en Pologne avait aplani la voie. La coopération entre les peuples d'Europe contribue à décider du progrès de l'unification européenne et du développement d'une nouvelle culture du vivre ensemble en Europe.

Le choix de Weimar devait exprimer l'idée que la nouvelle Europe est plus qu'une communauté économique, que ce qui nous unit, c'est une culture commune à laquelle tous les peuples d'Europe ont apporté une contribution essentielle. L'écrivaine allemande Christa Wolff a dit à l'époque : « On sait quand la guerre commence » pour enchaîner avec la question : « Mais quand commence l'avant-guerre ? » J'aimerais ajouter une autre question : « Où commence l'avant-guerre ? » Elle commence dans les coeurs des hommes, dans les têtes des hommes, là où les préjugés, l'arrogance, le mépris des autres empoisonnent les âmes des hommes. C'est pourquoi le sentiment d'appartenir à une culture commune, de vivre ensemble au sein d'une grande et commune culture européenne reste décisif pour les générations qui nous suivent. C'est pour cela que nous n'avons pas proposé Bonn ou Berlin, mais Weimar, cette ville, symbole de notre culture européenne que des représentants de nos trois pays n'ont cessé de porter haut. Je pense que cette journée doit être l'occasion pour ceux qui ont jeté les bases en son temps d'en appeler à nos peuples et aux gouvernements de nos pays de tout faire pour que nos trois Etats continuent au sein de l'Union européenne de progresser sur le chemin d'un avenir européen heureux.

Permettez-moi de faire une remarque à propos de l'allocution qu'a tenue hier Daniel Barenboim. Quand nous regardons vers le Proche-Orient, nous voyons une situation pour laquelle l'Europe peut servir d'exemple, d'exemple pour surmonter les oppositions et les inimitiés prétendument insurmontables. C'est cela aussi que symbolisent nos trois peuples. C'est pourquoi je demande à nos gouvernements et à nos peuples de continuer à donner vie au Triangle de Weimar pour leur avenir et celui de toute l'Europe.

<sup>4</sup>Discours du 19 septembre 1946 de W. Churchill à Zurich sur l'Europe. NdIR.

### **Bronislaw GEREMEK**

Je m'adresse maintenant au ministre Roland Dumas. Je souhaite insister sur les grands mérites qu'a eus la France dans les changements de la politique européenne après la Guerre froide sous la direction de François Mitterrand et de son proche collaborateur Roland Dumas. Pour la Pologne, il allait de soi que s'élève de France la voix de la liberté qui rappelle que la Pologne a sa place parmi les Etats européens démocratiques et indépendants. Cette voix, les Polonais l'attendaient. Pour la Pologne, la France est un voisin, avec lequel nous n'avons certes pas de frontière commune, mais que nous percevons avec toute la charge affective d'un voisin. Et comme il en va des émotions, ce n'est pas la raison, mais les sentiments qui priment. La participation de la Pologne aux plans français n'a pas toujours trouvé du côté français un écho amical et favorable. Je fais partie d'une génération pour laquelle Napoléon compte parmi les fondateurs de la liberté de l'Europe, mais je ne saurais dire pourquoi.

En 1989, ce n'était pas les rêves qui comptaient, il fallait compter avec la réalité.

Quand en 1981 Lech Walesa était en visite à Paris, un mois avant la proclamation de l'état de guerre en Pologne, le chef du gouvernement français d'alors, Pierre Maurois, lui dit que la Pologne avait le droit de se libérer de l'influence de l'Union soviétique et que la France assumerait en pareil cas ses responsabilités. Au nom du Président Mitterrand, il ajouta : « Si *Solidarność* tient encore six mois .... » Nous n'avons pas pu tenir aussi longtemps. Un mois plus tard, l'armée envahissait les rues de Varsovie et d'autres villes, *Solidarność* fut défait. En décembre 1988, François Mitterrand invita Lech Walesa à Paris, ce qui était beaucoup plus qu'un geste officiel. Lech Walesa était à l'époque un citoyen privé de ses droits et dont les agissements étaient flétris devant l'opinion publique. L'invitation de Lech Walesa à Paris fin 1988 était l'annonce d'un processus pacifique de transformation en Pologne. Le gouvernement communiste polonais d'alors a compris la portée du geste et compris également que toute l'Europe regardait *Solidarność* et Lech Walesa. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement communiste a alors cherché le dialogue.

Et puis vint l'année 1989, avec ses négociations sur l'avenir de l'Allemagne et la prise de conscience, en particulier en Pologne, que de l'unité allemande dépendait autant l'avenir de l'Europe que de la Pologne. C'est l'opposition qui disait en Pologne que la Pologne avait besoin de l'unification allemande. Comment, Monsieur le Ministre, la France a-t-elle perçu ce processus qui signifiait la fin de la Guerre froide ? Comment avez-vous à Weimar, dans cette ville où Hans-Dietrich Geber vous recevait, le rôle de cette forme particulière d'entente entre des pays poursuivant une même idée, mais aux potentiels si différents ? La Pologne était un pays pauvre avide de liberté, l'Allemagne et la France, deux grands pays dont la réconciliation avait jeté les fondements de l'unité de l'Europe. Dans quelle mesure a-t-on à l'époque perçu ce rapprochement entre partenaires inégaux comme une pièce dans la construction de la future Europe ?

### **Roland DUMAS**

Ma première parole sera pour saluer et remercier M. le Maire de Weimar qui nous accueille avec autant de gentillesse et de fidélité à notre action. Je remercie aussi tous ceux autour de cette table et au-delà de cette table qui consacrent leur temps, bénévolement, au travail du Triangle de Weimar et qui permettent grâce à eux, j'en vois parmi vous des Français, des Polonais, des Allemands, c'est grâce à eux que nous survivons et que nous allons de réunion officielle en réunion officielle comme celle-ci. Sans eux, le Triangle de Weimar n'existerait pas ; donc je voudrais au nom de notre participation au Triangle de

Weimar les remercie chaleureusement et maintenant en venir à la question qui m'est posée. M. Geremek, comme toujours, a bien dressé le tableau, il a préparé la réponse à sa question : comment est né le processus du côté français qui a conduit au Triangle de Weimar ? Il n'est pas né comme ça spontanément. Sans vouloir le taquiner, je dirais qu'il n'est pas né par l'opération du Saint-Esprit. Chacun a son histoire, ici en particulier dans cette assemblée, M. Genscher vient de résumer ce qu'il avait retenu, gardé, conservé de l'histoire de son pays. La Pologne nous allons en parler. La France c'est une longue histoire d'amour avec la Pologne qui ne date pas du Triangle de Weimar quel que soit le mérite que l'on veut reconnaître aux fondateurs de ce Triangle. C'est une affaire qui remonte loin dans le temps, au temps des Rois, des Royautés, des guerres, et pour ne prendre que la période qui nous concerne, je dirais que nous avons, moi et ma génération, nous avons un constant intérêt, une attention permanente pour ce qui se passait en Pologne : la Seconde Guerre mondiale qui est née là, ses déroulements qui atteignent chacun de nous dans nos familles. Personnellement j'étais très jeune mais j'ai gardé le souvenir de la déroute de 1940 et de l'époque où mon père qui commandait une escadre de l'aviation a accueilli à Lyon-Bron l'aviation polonaise qui s'était réfugiée chez nous pour se refaire, refaire ses pilotes, et repartir pour l'Angleterre poursuivre la lutte. Et nous avons déjà beaucoup d'admiration pour la place de la Pologne dans le combat de cette époque-là ! C'était très riche, très fort. Et puis après la guerre, nous savions quand même ce qui se passait en Pologne ; on avait une presse, des informations, des gens qui allaient, qui venaient, et lorsque la situation est devenue ce qu'elle était en 1981, le déchaînement en France était total. Pour répondre à la question : tout le monde était concerné par la Pologne. A commencer par les syndicats, les journaux, les hommes politiques, les organisations. Il y avait donc déjà en 1981 un sentiment fort pour ce qui se passait en Pologne. Et lorsque j'ai été appelé aux Affaires Etrangères par le Président François Mitterrand et que je rencontrais mon ami Hans-Dietrich Genscher, nous parlions évidemment des relations entre la France et l'Allemagne, ça allait de soi, mais la France et l'Allemagne avaient fait déjà un long chemin ensemble dans les années 80. Et plus encore lorsqu'en 1991 on imagina ce Triangle de Weimar. La France et l'Allemagne avaient fait cette longue route qui avait suivi la terrible Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale avec tous ses cortèges de malheur, de deuils et de morts ! Nous étions déjà dans un autre climat, et cela faisait plus de quarante ans que cela durait. Nous avons fait des progrès et nous avons déjà plein de projets. Genscher et moi nous les partageons ; tantôt c'était un projet français qui devenait un projet franco-allemand, tantôt c'était un projet allemand qui devenait germano-français. Nous avons donc une autre situation dans le monde, par rapport à l'Europe et par rapport au monde. Mais la Pologne qui intéressait l'Allemagne pour les raisons qui viennent d'être dites et que je ne reprends pas, et qui était l'affection de la France, était restée, elle, en chemin. D'abord l'occupation, la guerre, l'occupation, le régime communiste, la dictature, etc. Donc il a fallu imaginer dans les années 89-90, surtout après la chute du mur, où il était clair que tout allait bouger, tout allait changer, et que nous devions, dans cette perspective, imaginer pour la France, pour l'Allemagne et pour la France à l'égard de la Pologne, quelque chose d'original. Et cette originalité elle est venue de notre réflexion de proposer à notre ami Skubiszewski quelque chose qui est un ovni, une sorte d'objet indéterminé, ce n'est pas un traité international, ce n'est pas une institution, ce n'est pas une organisation mondiale, c'est le Triangle de Weimar qui est désigné spécifiquement. Alors pourquoi cette idée ? D'abord, plusieurs idées me sont venues à l'esprit. La Pologne et l'Allemagne avaient un contentieux plus direct qu'avec la France. Donc le souci des Allemands – et, par pudeur, je pense que Hans-Dietrich Genscher n'a pas voulu y faire allusion – il y avait une préoccupation à l'époque des autorités allemandes, et surtout de Hans-Dietrich, vis-à-vis de la Pologne. Comment aborder ce problème, cette nouvelle période des relations entre l'Allemagne et la Pologne ? Le problème, il n'était pas pour la France, il

était pour l'Allemagne, et j'ai très bien compris à l'époque que, l'entente franco-allemande, cette perspective d'organisation de l'Europe autour de l'axe, comme on disait, francoallemand, devait servir aussi à régler ce problème, à la fois psychologique, politique. Faire en sorte que l'Allemagne ne se retrouve pas, comme si rien ne s'était passé, en tête-à-tête avec la Pologne. Et que dans la perspective de l'Europe qui n'existait pas encore, et qui sera le creuset futur, du reste j'en dirai un mot tout à l'heure, dans lequel chacun devait trouver sa place, que l'entente franco-allemande devait servir à suggérer une solution nouvelle à nos relations à l'intérieur de l'Europe. Ça c'était la première idée.

La deuxième idée était de voir comment, ce qui s'était produit en Occident, et qui désormais se produisait dans l'Europe orientale, depuis la chute du mur de Berlin – la chute du mur de Berlin, ce n'était qu'un an et demi avant la création du Triangle de Weimar -, autour de cette perspective qui s'ouvrait, répondre aux préoccupations au-delà de la Pologne, au-delà de ce pays ami, répondre aux préoccupations de tous les pays de l'Europe de l'Est qui s'interrogeaient pour savoir comment les choses allaient s'organiser entre les deux parties de l'Europe. Au fond, les pays de l'Est qui sortaient de la dictature communiste avaient deux aspirations, disons-le, qui sont encore un peu aujourd'hui en filigrane : la recherche de la sécurité qu'ils avaient perdue pendant un demi-siècle, d'où le besoin d'aller vers l'Alliance atlantique, c'est-à-dire là où était la force qui avait sauvé la liberté de l'Occident, et deuxièmement, pour des pays qui avaient été diminués par le régime communiste imposé par l'Union soviétique, avec la complicité d'un certain nombre de personnalités, ce régime qui avait amenuisé l'économie de ces pays, faisait que ces pays aspiraient à plus de prospérité. D'où, l'envie d'entrer dans la Communauté européenne, de participer à la construction de l'Europe. Et donc dans cette double préoccupation que nous comprenions très bien, il fallait offrir un endroit, une cellule, une organisation, même informelle, où l'on pouvait à la fois traiter des problèmes passés - des problèmes passés qui avaient laissé leurs traces, qui apparaissent encore souvent aujourd'hui dans les discussions, je ne fais pas allusion au contemporain, à l'actualité, il y a beaucoup de sujets qui resurgissent et qu'il faut traiter -, donc avoir un endroit, où l'on pourrait à la fois, France et Allemagne, accompagner la Pologne, la Pologne accompagner la France et l'Allemagne dans cette perspective, réfléchir aux sujets anciens, et préparer les solutions aux problèmes de l'avenir. C'était ça le début du Triangle de Weimar, et je crois que les quinze années qui se sont écoulées ont montré son utilité. En effet, on ne voit pas la reprise d'un dialogue en tête-à-tête avec les contentieux qu'on s'envoie à la tête, face à face c'est toujours désagréable, ça n'a pas donné de bons résultats dans le passé. A trois, c'est peut-être plus acceptable, c'est-à-dire on a plus d'urbanité [sic ?], on a plus de sagesse, le troisième peut intervenir dans le débat, donc à trois, le Triangle c'est déjà utile pour ça.

C'était également utile pour faire que la Pologne prenne sa part maintenant, reprenne sa place dans l'Europe d'aujourd'hui et dans celle de demain, dans tous les domaines où elle a excellé, que ce soit les arts, la culture, la recherche, les sciences, et qu'elle participe à la vie de l'Europe naissante. Donc la question qui va se poser, qui a été posée, et à laquelle je réponds par avance, non seulement le Triangle de Weimar a répondu aux préoccupations qui étaient les nôtres il y a quinze ans, mais il demeure aujourd'hui en place de telle façon qu'il va jouer un rôle différent mais aussi important que dans la première période. C'est pourquoi, je répondrais à la question de notre ami Geremek : moi je suis pour le maintien, pour le renforcement, pour l'amélioration du fonctionnement du Triangle de Weimar parce que la période que nous avons connue est une période utile et celle qui va venir, le sera plus encore. [...]

- Je crois que le Triangle de Weimar ne peut pas se substituer à autre chose. Il est ce qu'il est. Avec ses moyens, son originalité et ses insuffisances. Il y a toutes les

institutions étatiques, para-étatiques, qui ont des moyens financiers beaucoup plus importants et qui gèrent les affaires publiques.

- Donc à partir de là, deuxième idée, le Triangle de Weimar est fait pour corriger les orientations qui ne sont pas satisfaisantes, et suggérer, donner des idées, parce qu'après tout, personne n'a le monopole des idées,
- troisième et dernière remarque : le Triangle de Weimar doit vivre de lui-même. Et quand on dit : il faut faire appel, envoyer un message à la jeunesse, je pense que la jeunesse elle-même est en train de concevoir, j'ai eu quelques exemples ces derniers jours, de bien concevoir l'intérêt de l'Europe et à l'intérieur de l'Europe, de ce que nous avons fait et créé avec le Triangle de Weimar. J'ai appris d'ailleurs avec beaucoup de satisfaction que certaines de nos facultés, en France, en Allemagne, peut-être en Pologne ça je ne sais pas, donnaient maintenant comme thème d'études des recherches pour le doctorat ou la thèse « le Triangle de Weimar » et plus particulièrement – je crois même qu'il y a quelqu'un qui est assis autour de cette table qui pourra le confirmer – le sujet de l'art ou de la culture dans le Triangle de Weimar. Ça c'est évident que c'est un des grands sujets sur lequel il y a tellement à faire que l'Union Européenne, le Parlement s'y intéressent, mais qu'il serait bon que le Triangle de Weimar qui veut innover relance tout ça. Je constate avec grande joie que l'université prend cette affaire en main et que les étudiants s'y intéressent. En France, je crois que M. Ménudier qui aura la parole dans un instant pourra le confirmer, et je sais que l'Université de Sarrebruck et d'autres proposent des sujets d'actualité ou même d'avenir. La recherche, la culture sont des sujets qui restent devant nous et qui sont à défricher. Voilà, il faut que nous incitions, il faut que tout le monde s'y mette, que les enseignants, les universités le fassent, mais aussi que les étudiants commencent à s'intéresser à ces thèmes-là.

### **Bronislaw GEREMEK**

Quand le Professeur Krzysztof Skubiszewski est devenu le chef de la diplomatie polonaise, il avait l'expérience de la génération de la guerre et la conscience que beaucoup de choses séparent l'Allemagne et la Pologne, les peuples allemand et polonais. Qu'un homme de sa génération s'employât à réaliser la réconciliation germano-polonaise dans le domaine politique, est donc d'une importance particulière. K. Skubiszewski est, jusqu'à aujourd'hui encore, l'architecte de la politique étrangère polonaise. Les objectifs qu'il lui a assignés ont été atteints, les méthodes qu'il a définies pour mener l'action de la Pologne continuent d'être valables. Quand en 1991 la Pologne eut besoin d'aide, ce fut pour mettre en pratique une politique qui visait l'adhésion de la Pologne à ce qu'il appelait les structures européennes et euro-atlantiques, l'adhésion donc à la Communauté européenne et à l'OTAN. A cet effet, la Pologne comptait sur la compréhension de l'Europe et du monde, mais surtout sur celle des deux Etats et peuples qui avaient réussi à construire l'Europe sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, la France et l'Allemagne. Le Triangle de Weimar a vu le jour avant que l'on parle, dans les relations germano-polonaises, de processus de réconciliation entre les peuples. La politique étrangère polonaise se heurta, dans son désir d'intégrer les structures occidentales sur la base d'une communauté de valeurs, à un obstacle qui était mental et culturel dans les mémoires allemandes et polonaises. Elle était un élément dans l'émergence d'une nouvelle politique européenne. Ma question est donc de savoir quelle perception vous aviez, au moment de vous rencontrer à trois à Weimar, chacun représentant les intérêts de son pays mais tous étant liés par une même communauté de valeurs, des possibilités de vous entendre à trois au profit de l'Europe.

### Krzysztof SKUBISZEWSKI

Cette rencontre éveille en moi divers souvenirs et provoque différentes réflexions. C'est pour moi un moment agréable. Peut-être vais-je dire d'abord quelques mots en allemand puisque nous sommes dans une ville allemande, dans une ville où vécut et oeuvra si longtemps Johann Wolfgang Goethe, ce maître de la langue allemande. Mon exposé sera bref pour ne pas démentir Goethe qui disait que l'art est de savoir se limiter (*In der Begrenzung liegt der Meister*).

Reconnaître les intérêts communs que nous avons ouvert de nouvelles possibilités dès après l'année 1989, c'est-à-dire après le 'tournant' en Allemagne, pour une politique active de voisinage de nos trois peuples. L'idée d'une coopération trilatérale, ce sera l'objet de ma contribution d'aujourd'hui à l'histoire du Triangle de Weimar, a été mise en oeuvre par Hans-Dietrich Genscher. C'était tout à fait nouveau, comme je me plais à le faire remarquer, non seulement dans l'histoire, mais aussi dans le cadre de la diplomatie européenne d'aujourd'hui. C'était une chance de pouvoir agir dans un espace européen marqué par les pires conflits et de contribuer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance commune. Peut-être y-a-t-il dans cette formule un élément de réponse à la question posée par Monsieur le Professeur Geremek. Dans ses *Mémoires* (Erinnerungen), Hans-Dietrich Genscher écrit, je le cite, que « Bonn et Paris prenaient au sérieux l'idée de développer une relation importante avec la Pologne . La France, la Pologne et l'Allemagne ayant une responsabilité commune pour l'unité de l'Europe. » L'arc de Weimar que forment la France, l'Allemagne et la Pologne devait ouvrir une nouvelle perspective européenne.

Dans ses mémoires, l'ancien ministre des Affaires étrangères Roland Dumas évoque en mars 1991 la rencontre des ambassadeurs français et allemands en Europe centrale à l'occasion de laquelle il fut également question d'une politique à l'Est commune. Roland Dumas mentionne la dissolution du Pacte de Varsovie et insiste sur la dynamique de la paix. C'est la situation nouvellement créée en Europe qui a conduit Dumas et Genscher à se tourner vers la Pologne. Dumas situe cette initiative dans le contexte de craintes polonaises face au risque d'hégémonie d'une grande puissance et à un nouveau Yalta. Quand Hans-Dietrich Genscher, à l'occasion d'une rencontre, m'expliqua son idée, ma réaction ne fut pas seulement favorable, elle fut enthousiaste. Car il était clair pour moi que la conception d'une relation trilatérale ne pouvait avoir que des retombées positives pour la Pologne et l'Europe. Je vis immédiatement l'énorme potentiel que le Triangle de Weimar pouvait jouer en faveur de notre quête de sécurité. L'intégration de la Pologne dans le domaine exemplaire de la coopération franco-allemande était à l'époque et est encore aujourd'hui un facteur essentiel de stabilité pour nous. Il était évident que l'arc de Weimar ne pouvait qu'ouvrir des perspectives favorables à notre future entrée dans les organisations occidentales.

Si vous permettez, je dirai maintenant quelques mots en français. Une autre langue de notre Triangle. Quel est l'avenir de notre organisme informel ? Il me semble que l'élargissement de la communauté de l'Union européenne vers l'Est, contenant la Pologne, ça crée des bases nouvelles pour notre coopération, des bases plus larges. Il y a eu des commentateurs qui disaient, voilà plus ou moins la fin du Triangle de Weimar, la Pologne se trouve maintenant dans l'Union européenne, le but a été achevé. On est très loin de cela. Nous avons des tâches beaucoup plus larges, plus grandes, je dirais des tâches permanentes. Et voilà un phénomène négatif : il y a juste au moment de l'entrée polonaise à l'Union européenne, il y a un déficit de coopération. Ce dont nous avons besoin c'est d'une tâche, je dirais, grande :

la coopération des trois gouvernements en ce qui concerne le futur traité européen de constitution. Pour l'instant en Pologne, il y a très peu de débats à propos de cette question mais ça changera sans doute. Il y a le problème des rapports et de la coopération entre l'Union européenne et l'Est européen, notamment avec la Russie, c'est un autre sujet pour le travail au sein du Triangle de Weimar. Il y a d'autres problèmes de la politique commune, des débuts de la politique commune au sein de l'Union européenne. Voilà un autre point du jour pour les trois pays. La liste peut être allongée et vraiment plus riche. Un autre point ce sont les rapports transatlantiques. On a évoqué le terme de « Interessengemeinschaft », une communauté d'intérêts entre l'Allemagne et la Pologne après les changements de 1989. Il me semble qu'une telle communauté existe entre les trois pays et qu'il faut développer cette communauté.<sup>5</sup>

En guise de conclusion, je souhaiterais dire que le principal intérêt du Triangle de Weimar, surtout au moment de sa création, a été de supprimer de grandes difficultés et certaines hostilités qui subsistaient encore. Les relations germano-polonaises étaient à cette époque bonnes et c'était tout le mérite du Ministre Genscher. Il en allait autrement de la France avec laquelle nous n'avions pas de ces problèmes, comme l'a rappelé le Ministre Dumas. Nous avons pu observer qu'une bonne coopération est possible, doit être possible même quand l'histoire s'est déroulée négativement, ce qui n'est pas arrivé rarement. Cela me conduit à faire une deuxième observation à propos de la déclaration de Weimar. Ces derniers temps, surtout dans les relations germano-polonaises, des débats historiques ont pris beaucoup de place au point de s'insinuer dans les relations entre les gouvernements et les Etats.

Personne ne peut affirmer que l'histoire n'est pas une partie de la réalité politique. Pourtant je suis d'avis qu'il convient de faire la part entre débat historique et conception de la politique, en particulier de la politique étrangère. Cela ne signifie pas que nous ne devons pas cultiver la mémoire de l'histoire ou qu'il faille minimiser l'importance des symboles historiques. La politique doit avoir cela présent à l'esprit. Et pourtant une politique qui dépendrait de l'histoire peut aisément engendrer des tensions selon les positions adoptées ou même provoquer des complications en politique étrangère. Il convient de l'éviter. Que l'histoire ait ses limites, nous le savons depuis longtemps. Je pense ici à l'année 1965, au mémoire de l'Eglise protestante en Allemagne et à la lettre pastorale des Evêques polonais et allemands.<sup>6</sup> Un troisième et dernier point. Je suis persuadé que la pérennisation du Triangle de Weimar et son bon fonctionnement renforce notre croyance en l'Europe. La coopération francogermano-polonaise renforce notre croyance en l'Europe.

Bronislaw Geremek clôture le débat en reprenant ce message d'avenir des trois fondateurs du Triangle de Weimar: « Le Triangle de Weimar sert l'avenir de l'Europe. » (Traduction de l'allemand en français : J. Vaillant)

<sup>5</sup> Tout ce paragraphe a été prononcé en français par K. Skubiszewski qui s'est auparavant exprimé en allemand. NdlR

<sup>6</sup> Premier pas sur la voie de la réconciliation germano-polonaise, le mémoire de l'EKD sur « la situation des expulsés et la relation du peuple allemand à ses voisins de l'Est » (abrégé 'Ostdenkschrift', consultable sur le site de l'EKD : [www.ekd.de](http://www.ekd.de)), a été publié le 1<sup>er</sup> octobre 1965. Il provoqua un débat qui prépara l'ouverture à l'Est du gouvernement Brandt-Scheel à compter d'octobre 1969. Autre main tendue, en novembre 1965, les évêques catholiques polonais adressent à leurs homologues allemands une lettre pastorale commençant par la phrase : « Nous pardonnons et demandons pardon ». Dans leurs réponses, les évêques allemands déçurent par un excès d'égards pour le point de vue des réfugiés allemands. NdlR.